Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14237 - 6 F — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 NOVEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'Inde déstabilisée

LA violence religieuse en Inde a provoqué une profonde crise gouvernementale moins d'un an seulement après la formation du cabinet de M. V.P. Singh. Ce dernier n'a plus, depuis la défection des intégristes hindouistes, de majorité au Parlement, et tout semble possible, y compris, ce qui aurait paru bien improbable il y a encore quelques semaines, un retour de M. Rajiv Gandhi aux affaires.

Avec plus de détermination que les autorités ne l'ont pensé, les hindouistes entendent récupérer, à Ayodhya, un site religieux sur lequel s'élève, depuis plus de quatre siècles, une mosquée. Cette campagne, depuis son déclenchement le 23 octobre, a déjà fait deux cent cinquante victimes. En s'y opposant avec fermeté, M. V. P. Singh calculait peut-être qu'elle s'essoufflerait. C'est le contraire, pour le moment, qui s'est produit, en dépit du profil bas adopté, dans cette affaire, par la centaine de millions de musulmans sur les 850 millions d'habitants que compte l'Union.

LE conflit s'est donc cristallisé, et la majorité gouvernementale a volé en éclats. Non seulement M. Singh a perdu l'appui du parti des hindouistes, le Bharatiya Janata, dont le chef a été incarcéré, mais de fortes dissensions se manifestent au sein de son propre mouvement, le Janata Dal, dont certains éléments envisagent de rallier le Congrès de Rajiv Gandhi. On assiste donc à un bouleversement de l'échiquier politique, qui s'était amorcé, il est vrai, avec une autre crise provoquée, quelques semaines plus tôt, par la décision gouvernementale de réserver davantage de postes, dans l'administration, aux fonctionnaires issus des basses castes.

M. Singh peut difficilement escompter qu'en cas d'élections anticipées le vote musulman et celui des castes défavorisées lui offrent une base pour gouverner. En fait, son parti – pas plus que le Congrès, qui n'est pas encore remis de sa défaite électorale de novembre 1989 – ne semble pas souhaiter des élections anticipées dont les principaux bénéficiaires devraient logiquement être, dans l'atmosphère actuelle de tension religieuse, les militants hindouistes.

DE toute façon, selon la Constitution, la lourde responsabilité de convoquer les électeurs est du ressort du chef de l'Etat, qui ne se prononcera sûrement pas avant de connaître le résultat du vote de confiance prévu pour le 7 novembre au Parlement.

L'Union indienne n'a toujours pas résolu les problèmes posés, par exemple, par les mouvements séparatistes au Cachemire et au Pendjab. Mais la crise actuelle a, bien évidemment, une portée beaucoup plus grave, car le mouvement hindouiste pose, en dernier recours, la question de la sécularité de l'Etat. Face à cette menace, la classe politique devrait faire preuve d'un minimum de solidarité, ce qui n'est pas encore le cas. Les fondements mêmes de l'Union sont, cette fois-ci, en cause. Une nouvelle épreuve dont non seulement ses habitants, mais l'ensemble d'un sous-continent déjà déchiré, n'avaient pas besoin.

Les tensions nationalistes en URSS

La République de Moldavie au bord de la guerre civile

La République soviétique de Moldavie semble être au bord de la guerre civile. Si des affrontements violents avaient été jusqu'à présent évités entre les bandes armées de « volontaires » nationalistes moldaves et les Gagaouz – des Turcs christianisés qui réclament leur autonomie au sein de la République, – les heurts avec les russophones (12 % de la population) ont dégénéré et déjà fait au moins six morts et plus de trente blessés.

Les violences, qui avaient débuté près de la ville de Doubossary, se sont étendues à Bendery, à une soixantaine de kilomètres plus au sud. Les combats ont commencé, selon l'agence Tass, lorsque des détachements armés de nationalistes moldaves ont convergé depuis Kichinev, la capitale de la Moldavie, et divers villages environnants, vers la *« République du Dniestr »*, à l'est. Cette République a été instaurée il y a quelques jours par la minorité russophone de Moldavie (12 % de la population), qui demande à être rattachée à l'URSS et ne reconnaît plus le pouvoir nationaliste de Moldavie. Le Parlement de Moldavie avait déclaré illégale la création de cette République et les autorités de Kichinev ont décrété vendredi l'état d'urgence dans les trois principales villes russophones de la région. Les russophones s'organisent pour faire face aux incursions nationalistes. A Tiraspol, des détachements d'ouvriers, rassemblant environ deux mille personnes, se sont formés pour venir en aide aux habitants de Doubossary.

Vendredi soir, le président Gorbatchev a déclaré que la *« situation peut s'aggraver dangereusement »*.

Manifestations et débat parlementaire

Le gouvernement déconcerté par l'agitation lycéenne

Le jour de la rentrée des congés de la Toussaint, lundi 5 novembre, devrait marquer un tournant important dans l'agitation lycéenne. Tandis qu'à l'Assemblée nationale s'ouvrira le débat sur le budget de l'éducation nationale, les lycéens seront à nouveau dans la rue, à l'appel des deux coordinations créées à la veille des vacances. Pris à contre-pied par cette mobilisation de la jeunesse, le gouvernement paraît déconcerté et s'interroge toujours sur les réponses à apporter.

Conflit de l'école privée en 1984, révolte étudiante en 1986, affaire du foulard islamique en 1989, colère lycéenne de ces dernières semaines : pour la quatrième fois en moins de dix ans, l'éducation apparaît comme la plaque sensible des traumatismes de la société française. Mais la crise lycéenne de cet automne 1990 est d'autant plus déroutante qu'elle n'est ni politique, ni idéologique, mais sociale.

Les dizaines de milliers d'élèves qui ont manifesté à Paris et en province et se sont, à nouveau, donné rendez-vous les 5 et 12 novembre, ne descendent pas dans la rue pour défendre la liberté (1984), l'égalité (1986) ou la fraternité (1989). Ils expriment un malaise plus profond qui prend la forme d'une interrogation brutale, inscrite sur leurs autocollants rouges et verts : *« Est-ce que j'ai une tête de génération sacrifiée ? »*

La question, à l'évidence, a pris de court le gouvernement. La tentation initiale de trouver une explication politicienne au mécontentement lycéen a fait long feu.

GÉRARD COURTOIS et CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 7

L'unification démographique de l'Europe

La population européenne ne croît plus que de 0,3 % par an. Et presque partout la fécondité baisse. Certains y voient le signe d'un « effondrement » du Vieux Continent...

Les Européens souhaitent-ils ne pas être trop nombreux à profiter de leur richesse, si relative soit-elle (car parmi eux les pauvres sont loin d'avoir disparu) ? En tout cas, le dynamisme économique dont le Vieux Continent, et notamment la Communauté des Douze, ses citoyens et ses entreprises continuent à faire preuve n'a pas d'équivalent en matière de population. La population européenne ne croît plus aujourd'hui que de 0,3 % par an, tandis que celle de l'URSS augmente de 0,8 % et celle des Etats-Unis de 1 %. De l'est à l'ouest, pratiquement tous les pays européens connaissent la même faible fécondité. L'article de M. Alain Monnier, spécialiste de la *« conjoncture »* démographique à l'INED (Institut national d'études démographiques) dans le numéro d'octobre 1990 de *Population et sociétés* vient d'en apporter une nouvelle et significative confirmation (1).

Il montre en effet que, en 1989, les derniers bastions sont tombés, laissant place à une quasi-totale convergence : le nombre d'enfants par famille diminue dans presque tous les pays. L'an dernier, l'« indice de fécondité » (nombre d'enfants par femme), indicateur imparfait mais significatif, est tombé presque partout au-dessous du seuil – théorique – de *« renouvellement des générations »* (2,1 enfants par femme). Les pays de l'Est ne font plus exception comme naguère. La Bulgarie et la Tchécoslovaquie, avec 1,95 enfant par femme sont à leur tour passées en 1989 sous le fameux seuil, franchi dès le début des années 70 par la RDA et la Hongrie. Dans ce dernier pays, le nombre des décès dépasse celui des naissances depuis neuf ans, ce qui s'est produit pour la deuxième fois dans l'Allemagne orientale.

GUY HERZLICH

Lire la suite page 13

(1) *Population et sociétés*, édité par l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : (1) 43-20-13-45.

Soldats perdus en Irak



Trois militaires français ont été capturés par une patrouille irakienne, puis remis aux autorités françaises à Bagdad.
(Lire nos informations page 4.)

Les trimarans de la Route du rhum

Trente et un navigateurs solitaires au départ de cette quatrième édition. Et une nouvelle génération de multicoques océaniques

SAINT-MALO
de notre envoyé spécial

Leur espèce semblait en voie de disparition. Dinosaures par leur *taille* mais *libellules* par leurs formes, vingt-quatre grands multicoques océaniques attendaient pourtant, abrités au pied des remparts de Saint-Malo, la grande migration de la Route du rhum vers les Antilles et la Guadeloupe, en compagnie de sept monocoques. Comme s'ils avaient peur de ne plus les revoir, Bretons et Bas-Normands ont, par dizaines de milliers, défilé toute la semaine autour du bassin Vauban pour suivre les ultimes préparatifs des trente-et-un navigateurs solitaires, modernes aventuriers partant chercher gloire et, peut-être, fortune sur les traces de Duguay-Trouin et de Surcouf.

Dimanche 4 novembre, ils devaient être des centaines de milliers à s'agglutiner sur les rochers, de la pointe du Grouin au cap Fréhel, pour assister aux premiers bords de cette transat de quelque 3 500 milles *(6 600 kilomètres)* qui mènera les concurrents jusqu'à Pointe-à-Pitre. Depuis sa création en 1978 par Michel Etévenon pour répliquer aux Britanniques, inquiets de la démesure de certains voiliers français engagés dans leur transat en solitaire, la Route du rhum est devenue l'épreuve de voile la plus suivie par le public français. Ancien collaborateur de Bruno Coquatrix à l'Olympia, son organisateur a toujours su, mieux que quiconque, soigner la mise en scène et a souvent été servi par les événements, parfois dramatiques, de cette course.

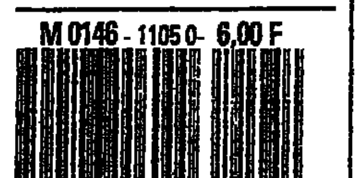
Ainsi la première Route du rhum a donné lieu à une grande première dans l'histoire des transats : la victoire d'un multicoque, le petit trimaran jaune du Canadien Mike Birch, venu coiffer, à moins d'un mille de l'arrivée à Pointe-à-Pitre, le grand monocoque de Michel Malinovski, battu de...98 secondes. Mais c'est aussi dans cette course qu'*Alain Colas* a disparu avec son trimaran *Manureva*.

Comprenant que le rêve et le mystère des courses transocéaniques ne pouvait s'éterniser, Michel Etévenon a aussi été le premier, dès la deuxième Route du rhum en 1982, à imposer aux concurrents la balise Argos pour les suivre à la trace dans l'Atlantique et des moyens de transmission permettant de vivre en direct le sauvetage de l'Australien Ian Johnson par Olivier Moussy ou les angoisses de Marc Pajot, progressant vers sa victoire avec une poutre du catamaran fissurée qui menaçait de se rompre à tout instant.

GÉRARD ALBOUY

Lire la suite page 8

M 0146 - 1105 0- 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.



Le Monde
PUBLICITE
SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans,
directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70 - Société filiale
du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-
BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. . (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois ...	400 F	572 F	790 F
6 mois ...	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
Renvoyez ce bulletin
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements :
Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______
______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP 021 MQN 01

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Administrateurs délégués :
Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Jacques Amalric,
Jean-Marie Colombani,
Philippe Herreman,
Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a quarante-cinq ans

Les premières élections libres en Hongrie

ILS étaient 4 730 409 citoyens à se rendre aux urnes le 4 novembre 1945 pour élire l'Assemblée nationale de la Hongrie nouvelle. Participation massive pour cette *première élection libre dans l'histoire du* pays. Situation paradoxale : les Hongrois, bon gré mal gré, derniers alliés de l'Allemagne hitlérienne, étaient placés sous la tutelle d'une commission de contrôle inter-Alliés dirigée par un Soviétique. Ils n'avaient donc pas, formellement, retrouvé leur souveraineté : l'armée rouge était omniprésente. Pourtant, c'est le maréchal K.J. Vorochilov, le président de la commission, *qui convoque, le 16 août 1945, le chef du* gouvernement provisoire, Béla Dalnoki Miklos, pour lui annoncer que *« conformément aux décisions de la conférence de Yalta, il convenait d'organiser des élections libres »*...

On s'est souvent interrogé par la suite sur les raisons de l'attitude « souple » des Soviétiques acceptant – et même favorisant – une telle consultation. A l'époque, l'influence réelle du Parti communiste était plus que limitée : Staline ne pouvait espérer aucun résultat favorable pour ses amis.

Mais en laissant se dérouler librement ces élections, les Soviétiques ont pu faire croire aux Occidentaux qu'ils n'avaient aucune intention de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Hongrie. Les « vraix-faux » libérateurs du pays (qui connaîtra bientôt *une autre dictature) espéraient se faire* accepter par le monde extérieur comme des partisans insoupçonnables de la démocratie.

En mars 1945, la réforme agraire portant sur un peu plus du tiers des surfaces cultivées (une réforme largement inspirée par le *ministre communiste* de l'agriculture Imre Nagy) a reçu un accueil très favorable en province. Les dirigeants du parti croyaient possible de gagner la sympathie des paysans craignant la création de kolkhozes sur le modèle soviétique.

Revenons à la rencontre du maréchal Vorochilov avec les représentants des quatre principaux partis (PC, Parti social-démocrate, Parti des petits propriétaires, Parti national paysan) regroupés dans une grande coalition. Ils mettent au point la loi électorale, adoptée le 31 août. Exception faite des dignitaires compromis avec l'ancien régime, le droit de vote est accordé à tous les citoyens. De même, on autorise la constitu*tion de différentes associations – qu'elles* soient proches ou éloignées des partis existants.

*Répétition générale des élections législa*tives, le renouvellement du conseil municipal de Budapest décidé en septembre a posé *la question de la formation* d'une liste commune des deux partis de la gauche. Les communistes – pour des raisons évidentes – y étaient favorables ; leurs alliés et néanmoins concurrents sociaux-démocrates étaient divisés. Si les deux partis adoptaient des points de vue proches sur la solution des problèmes économiques et sociaux, leur désaccord persistait dans le domaine de la politique étrangère. Comme les communistes, les sociaux-démocrates accordaient beaucoup d'importance au développement des liens avec l'Union soviétique, souhaitant en même *temps un rapprochement avec la Grande-*Bretagne, alors dirigée par les travaillistes. D'aucuns rêvaient d'une Hongrie devenant *une sorte de « pont »* entre l'Est et l'Ouest en Europe. L'orientation du PC était résolument prosoviétique.



BRUNO BOUREL

Le Parlement hongrois, sur les bords du Danube.

Les municipales de Budapest

Finalement, à la majorité, les militants se prononcèrent en faveur de l'union, persuadés qu'une liste commune serait *« plus conforme aux intérêts des travailleurs »*. En fait, devions-nous apprendre plus tard, les communistes, déjà infiltrés dans les rangs des sociaux-démocrates, ont pesé sur le choix de la direction.

Le 30 septembre, plus de 300 000 personnes participent, sur la place des Héros, à Budapest, à une grande manifestation à la gloire de l'unité de la classe ouvrière.

Les dirigeants du PC s'attendaient à un triomphe. D'où leur déception : le 7 octobre, le Parti des petits propriétaires remporte les *élections municipales* dans la capitale, avec 50,6 % des voix contre 42,8 % pour la liste de la gauche (le reste réparti entre quelques petites formations). *La défaite provoque une* minicrise chez les sociaux-démocrates. Dès le lendemain des élections municipales, des *manifestations anticommunistes* ont lieu dans les rues de Budapest. La tension monte dans le pays, trois semaines avant la principale échéance : *les élections législatives* nationales.

L'échec des communistes

12 octobre 1945 : après quarante-huit heures de débats animés, le Parti social-dé*mocrate décide de présenter sa propre liste* aux élections nationales. Pendant toute la période stalinienne, les « historiens » com*munistes ont répété que cette « victoire de l'aile droite de la social-démocratie n'était possible qu'avec le concours des services de renseignement des impérialistes »*. Ils affirmaient – sans apporter la moindre preuve – que *« les forces de la réaction, après avoir subi une lourde défaite avec l'écrasement du fascisme, relevaient la tête et passaient à la contre-offensive »*...

Le 16 octobre, c'est-à-dire quatre jours après la décision du Parti social-démocrate, le maréchal Vorochilov – encore lui – assiste à une réunion des quatre partis de la coalition gouvernementale. Il leur conseille amicalement, rappellent des témoins, la création d'une liste commune, cette fois élargie à tous les membres de la coalition. Conversation courtoise, mais, devant le refus des intéressés (sauf celui des communistes), Vorochilov n'insiste pas et se retire. La voie est libre pour la présentation de listes séparées.

Peu d'incidents marquent la campagne électorale. Mais les positions exprimées de *part et d'autre ne laissent aucun doute quant* aux sentiments à l'égard du nouveau régime républicain en gestation. Dans une lettre *pastorale lue le 18 octobre dans toutes* les églises, Mgr Mindszenty, nommé archevêque d'Esztergom (primat de Hongrie) assimile *fascisme et démocratie populaire*, s'engageant ainsi activement dans la lutte contre le communisme. A l'époque, les sondages *n'existaient pas. Plusieurs commentateurs* laissaient cependant prévoir à la veille des élections la victoire des petits propriétaires, *mais sans imaginer l'ampleur de cette vic*toire. En effet, le 4 novembre 1945, leur parti obtient plus de 57 % des voix au plan *national, améliorant ainsi* le score *réalisé* à Budapest aux élections locales un mois plus tôt face à la liste commune socialo-communiste. *Avec plus de 20 %, les sociaux-démo*crates devancent le PC (17 % seulement), suivis des nationaux-paysans (6 %) et, deux petites *formations* « bourgeoises ».

Pas de doute possible : le pays s'est prononcé à une majorité écrasante contre les communistes, les grands perdants en dépit de la présence de l'armée rouge dans le pays. Ceux-ci ne cachent pas leur amertume. Dans sa première déclaration après la défaite, Matyas Rakosi, le « Staline hongrois », parle du *« rassemblement de la réaction autour des petits propriétaires, réussissant à tromper les masses populaires pour s'assurer une majorité au Parlement »*. Un langage devenu familier qu'utilisèrent longtemps les PC – et pas seulement derrière le rideau de fer – en pareille circonstance.

Gagner du temps

Le Parti des petits propriétaires était tout désigné pour jouer le rôle principal dans la formation du nouveau gouvernement. Les tractations se prolongèrent pendant plusieurs jours pour aplanir les divergences surgies à propos du partage des portefeuilles. Les chefs des petits propriétaires – à quelques exceptions près – manquaient d'expérience, ils sous-estimaient leurs adversaires communistes.

Ces derniers n'abandonnaient pas leur objectif stratégique, fixé par Moscou : transformer la Hongrie en pays socialiste. *« Mais ce n'était pas le moment »*, ont estimé les membres du bureau politique lors de leurs *réunions à huis clos. Aujourd'hui*, grâce à des Mémoires ou des révélations, on connaît dans le détail la tactique adoptée en 1945. *Apparemment, pour gagner du temps*, les communistes ont accepté le jeu démocratique, mais tout en fixant des limites. C'est *ainsi que, dès la création de la nouvelle* police (et à plus forte raison de son département politique), le Parti communiste en *réclama la direction. Aucun partage propor*tionnel des responsabilités, s'agissant des postes de commande, ne fut accepté en 1945 en *faveur des autres partis de la coalition*.

Les résultats définitifs des élections nationales étaient à peine connus que le maréchal Vorochilov – beaucoup moins souriant que d'habitude – reçut les leaders du Parti des petits propriétaires, invités au siège de la commission de contrôle. Pour leur expliquer, autour d'une tasse de café, que dans l'intérêt du maintien de l'équilibre politique *(sic)* de la Hongrie, il faudrait confier le ministère de l'intérieur à un représentant du Parti communiste...

Jusqu'à la fin des années 40, époque à laquelle tous les éléments non communistes disparaissent de la vie publique (et dans l'attente des épurations sanglantes au sein même du PC devenu stalinien), trois personnes vont successivement occuper le poste-clé de ministre de l'intérieur de la République de Hongrie. Elles s'appellent Imre Nagy, Laszlo Rajk et Janos Kadar, trois noms désormais connus du monde entier.

Mais leur destin tragique fait partie d'une autre histoire que celle des premières élections libres du 4 novembre 1945. Et lors*qu'en mars 1990* les *Hongrois peuvent de* nouveau s'exprimer librement, la présence d'un ministre de l'intérieur appartenant au *PC ne fait plus question. Car, entre-temps,* le communisme s'est évaporé...

THOMAS SCHREIBER

Un message de M. Michel Rocard à son homologue marocain

Paris veut maintenir une « étroite coopération » avec Rabat

M. Michel Rocard a adressé, vendredi *2 novembre, un message* à son homologue marocain en soulignant que le gouvernement « manifeste son souci de maintenir des relations d'étroite coopération entre le Maroc et la France ».

Répondant ainsi à M. Azzedine Laraki qui, mercredi, s'inquiétait, dans un « message officiel » d'une « campagne de dénigrement du Maroc », le premier ministre a, d'autre part, mis l'accent sur « l'indépendance » des médias en France. « Les gouvernements français successifs se sont engagés dans une politique visant à donner une complète *indépendance aux chaînes de radio et de* télévision », écrit-il.

De son côté, le bureau politique de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), un des partis d'opposition marocains, a déploré, vendredi, l'« initiative irresponsable » de *Mme Danielle Mitterrand, présidente de la* Fondation France-Libertés, qui avait projeté de conduire la « caravane pour le peuple sahraoui » dans les camps de Tindouf, dans le *sud-ouest algérien, et l'a accusée « d'*immixtion dans les affaires intérieures du peuple marocain ».

Les « héros » de Cuges-les-Pins

TINDOUF

de notre envoyé spécial

Ce n'était, à l'origine, qu'une façon de marier l'utile à l'agréable, une envie d'aventure autant qu'un geste de solidarité. Dix-huit mois plus tard, à la stupeur de ses initiateurs, la caravane de la Fondation France-Libertés est au centre de la détérioration des relations franco-marocaines.

Quatorze véhicules de tous types, quarante tonnes de matériel, vingt quatre convoyeurs, tous habitants de Cuges-les-Pins, petite commune sise entre Marseille et Toulon : après cinq jours de périple, le convoi est arrivé, le 31 octobre, au centre de réception du Front Polisario, près de Tindouf. Partie le 26 octobre de Marseille, débarquée le lendemain à Alger, la caravane a amené à bon port des équipements médicaux – notamment une salle d'examens radiologiques et un fauteuil dentaire, – du matériel scolaire, des vivres, des vêtements.



Grisés par l'accueil

C'est à l'arrivée à Tindouf que les participants ont appris la prochaine visite de Mme Mitterrand comme les réactions courroucées que provoquait, du côté marocain, ce voyage. Dès le surlendemain, le déplacement de Mme Mitterrand devenait incertain, mais les convoyeurs, grisés par la chaleur de l'accueil qui leur a été fait, n'en ont pas pour autant retrouvé leurs esprits.

Il y a dix-huit mois, leur équipée n'était encore qu'une idée farfelue, presque une façon de ne pas « bronzer idiot ». « *Nous connaissions l'Afrique et nous voulions y retourner, pour faire un safari des sables*, confesse M. Petit, artisan serrurier et grand organisateur de l'affaire. *Nous avons pensé que nous pourrions en profiter pour faire aussi quelque chose d'utile.* » L'idée a plu à quelques amis. Restait à trouver la cause à soutenir. Ils ont tapé à plusieurs portes, sans être convaincus. « *C'était des associations plus ou moins sérieuses*, constate M. Petit, *nos contacts n'ont rien donné.* » Par bonheur, Cuges-les-Pins abrite aussi la maison de campagne du Dr Claude Gubler, inspecteur général des affaires sanitaires et sociales et, surtout, médecin personnel de M. François Mitterrand. « *J'avais travaillé dans sa maison, c'est lui qui m'a parlé de France-Libertés. Nous sommes montés immédiatement à Paris où nous avons été reçus par Mme Mitterrand. La caravane pour les Sahraouis a alors pris corps* ».

Organiser un convoi humanitaire avec dans sa poche l'épouse du président de la République ouvre bien des portes. De fait, peu d'institutions ont résisté aux sollicitations et refusé leurs dons. Même l'armée a fourni une tente-hôpital et un groupe électrogène. Quant au voyage, il a été financé, pour partie, par des entreprises de la région et, pour une autre, par les participants eux-mêmes. Au bout d'un an de travail, le convoi était prêt au départ, emmenant avec lui vingt-quatre citoyens de Cuges-Les-Pins dont beaucoup n'avaient, avant d'embarquer, jamais entendu parler des Sahraouis.

Reçus en héros dans les camps *disséminés autour de Tindouf*, ils ont goûté, enivrés, à la chaleur d'un accueil parfaitement maîtrisé. Au camp du 27 Février, leurs camions laissés à l'entrée, ils ont défilé devant la haie d'honneur des femmes poussant leurs youyous, suivis par une foule d'enfants criant « *Vive la France !* » en agitant des drapeaux tricolores. Ils ont bu du thé, goûté des gâteaux *trop sucrés*, entendu les messages de bienvenue, répondu, eux-mêmes, par une courte allocution. Le soir, une dizaine d'enfants rieurs accrochés à leurs bras, quelques-uns d'entre eux parcouraient les allées du camp en chantant « *Frère Jacques* » en canon.

GEORGES MARION

M. Raoult (RPR) propose de définir un statut de « conjoint du chef de l'Etat »

M. Eric Raoult, député (RPR) de la Seine-Saint-Denis, a adressé au premier ministre, vendredi 2 novembre, une question écrite, dans laquelle il propose de définir, « *en liaison avec le cadre protocolaire, un cadre juridique de conjoint du chef de l'Etat* », fixant « *la limite de ses droits et devoirs* ». Pour M. Raoult, « *l'expression d'un militantisme trop actif dans cette fonction peut choquer, car elle s'avère contraire à une discrétion qui était, auparavant, de coutume* ».

Le député estime que « *les répercussions du projet de visite de Mme Danielle Mitterrand aux réfugiés sahraouis, à Tindouf, en Algérie, faisant suite à son action en faveur des Kurdes et aux multiples initiatives de l'association France-Libertés, posent un réel problème politique, que le respect dû à la fonction du président de la République ne saurait* [faire] *éluder* ».

□ **M. Le Pen dénonce une « campagne de presse encouragée au plus haut niveau ».** – M. Jean-Marie Le Pen a rendu public, vendredi 2 novembre, le texte d'un télégramme qu'il avait adressé à l'ambassadeur du Maroc en France, le 31 octobre, l'assurant du « *capital de sympathie (...) ancien et mérité* » dont bénéficie le roi Hassan II « *dans l'opinion française* » et dénonçant une « *campagne de presse (...) obsédante et insinuante* », qu'il affirme « *encouragée au plus haut niveau de la politique française* ». Pour le président du Front national, « *la suspicion de désinformation ne fait guère de doute* » dans cette « *campagne* », qu'il « *condamne (...) sans réserve* ».

Selon un conseiller de M. Gorbatchev

L'URSS prépare la dissolution de la structure militaire du pacte de Varsovie

L'Union soviétique est en train de préparer la dissolution de la structure militaire du pacte de Varsovie, affirme M. Geliy Batenine, conseiller militaire du président Mikhaïl Gorbatchev, dans un entretien paru samedi *3 novembre dans le quotidien* allemand *Die Welt*.

« *Le jour ne devrait pas être loin où ces deux organisations* (le commandement suprême et l'état-major de l'alliance militaire des pays d'Europe de l'Est) *seront dissoutes* », déclare l'expert des questions militaires auprès du comité central du Parti communiste d'Union soviétique. Le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Geza Jeszenszky, avait *estimé vendredi que l'URSS* allait proposer la dissolution de l'organisation militaire du Pacte de Varsovie « *peut-être* » avant la fin de 1991. M. Jeszenszky, *qui s'exprimait devant des journalistes* avant la réunion, samedi 3 et dimanche 4 novembre à Budapest, des ministres des affaires étrangères des six pays du pacte, a par ailleurs déclaré qu'il était peu probable que le sommet du Pacte se *tienne en novembre*, mais qu'il aurait sans doute lieu avant la fin de cette année (*le Monde* du 26 octobre). – (*AFP.*)

Nommé ministre des affaires étrangères de Norvège

M. Stoltenberg quitte la présidence du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés

« Le capitaine a quitté le navire. » C'est par ces mots que la télévision suisse romande a *annoncé, vendredi 2 novembre,* la démission de M. Thorvald Stoltenberg, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés depuis 1989 *(nos dernières éditions du 3 novembre)*. Cette opinion est largement partagée *par les quelque deux mille fonc*tionnaires du HCR. Certains n'ont pas hésité à parler de désertion, voire de trahison.

GENÈVE

de notre correspondante

Les conditions du départ de M. Stoltenberg ont autant surpris *que choqué les milieux internatio*naux de Genève. La nouvelle de sa nomination au poste de ministre des affaires étrangères et de vice-premier ministre de Norvège a d'abord été évoquée par la presse *d'Oslo ; ce n'*est *qu'ensuite que* M. Stoltenberg l'a fait annoncer à la presse puis aux hauts fonctionnaires de son entourage et, enfin, à l'ensemble du personnel de *Genève, qu'il a plongé dans le plus* grand désarroi et à qui il a causé une déception profonde.

Le haut-commissaire avait signé, en novembre 1989, un contrat de trois ans, après que le gouvernement travailliste norvégien, dont il était ministre des affaires étrangères et de la défense, eut perdu les élections législatives. Alors que les membres des Nations unies doivent donner un préavis avant de mettre un terme à leurs fonctions, M. Stoltenberg a annoncé qu'il quitterait Genève dès le lendemain. Il avait affirmé, la veille, au *cours d'une interview accordée* à un correspondant de la radio néerlandaise, que la carrière politique faisait partie de son passé et qu'il se consacrait désormais à la cause *des réfugiés*.

Le HCR *attend à présent la décision* du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, qui doit soumettre un candidat à l'Assemblée générale de l'ONU. *En attendant, M. Michel* Massouli (Liban), responsable du département de la protection des réfugiés au HCR, assurera l'intérim de la direction d'un organisme *qui vient de perdre aujourd'hui* une grande partie de sa crédibilité. Ce qui demeure certain, c'est que les réfugiés seront les principales victimes de cette affaire.

Si l'on ne saurait aller jusqu'à *affirmer que le HCR est un navire* en perdition, il n'en reste pas moins qu'il doit encore faire face à une dramatique crise financière. Il manque près de 100 millions de dollars *pour* boucler l'exercice 1990 (*le Monde* du 11 octobre *1990*) alors que le nombre de réfugiés de par le monde – actuellement quinze millions – ne cesse d'augmenter.

ISABELLE VICHNIAC

Première réalisation d'envergure en terre arabe

L'université francophone d'Alexandrie est inaugurée par quatre chefs d'Etat, dont M. Mitterrand

Le président Hosni Moubarak *devait accueillir, samedi 3 novem*bre à Alexandrie, M. François Mitterrand, le président Abdou Diouf *du Sénégal, le maréchal* Mobutu Sessé Seko, chef de l'Etat zaïrois, et le prince héritier Philippe de *Belgique. Ces personnalités* devaient procéder, dimanche 4 novembre, à l'inauguration de *« l'université internationale de langue française au service du développement africain »*, également baptisée « *Université Senghor* ».

ALEXANDRIE

de notre envoyé spécial

Anouar El Sadate ne parlait pas français mais, peu avant son assassinat, en 1981, il prit en compte l'attachement traditionnel à la langue française d'une partie de son élite intellectuelle et arrima son pays au mouvement francophone.

L'université est installée au centre d'Alexandrie, dans une partie de la *tour du Coton. Elle dispensera*, dès cet automne, des cours à une centaine d'étudiants d'une vingtaine de pays africains et arabes, sélectionnés parmi cinq cents candidats, tous déjà titulaires d'un diplôme du troisième cycle. Tous les cours seront donnés en langue française. Des séances d'initiation à la civilisation arabo-islamique *sont, d'autre part, prévues*.

L'université Senghor ne sera pas un établissement classique, mais « *un centre supérieur de perfectionnement des cadres aux méthodes professionnelles les plus modernes, dans les domaines prioritaires pour le développement afro-arabe* ». Cette première année verra fonctionner trois facultés : finances et gestion, santé, et nutrition. Tous les inscrits sont boursiers de l'université. Leur cycle d'études à Alexandrie durera deux ans.

Le premier budget annuel 1990-1991 *a été évalué*, bourses comprises, à 23 millions de francs (20 millions de francs pour les années suivantes). Paris fournit 3 millions de francs pour l'exercice en cours et a promis de 6 à 8 millions de francs pour le prochain exercice. Le Canada finance entièrement la section « environnement », tandis que la Belgique et d'autres pays apportent également un concours financier.

Cette première réalisation d'envergure de la francophonie, en terre *arabe, suscite néanmoins* de vives critiques. Il y a, certes, les islamistes, comme le célèbre cheikh égyptien Mohamed El Ghazali. De retour dans son pays, après avoir été recteur *de l'université islamique de Constan*tine (Algérie), cette personnalité proche des Frères musulmans et de l'Arabie saoudite, écrit dans *les Musulmans*, influent hebdomadaire arabophone édité par un groupe saoudien et diffusé dans tout l'espace arabophone : « *Nous refusons cette université car elle sera une tribune de la pensée et de la culture françaises, au détriment de la pensée et de la culture musulmanes* ». Le cheikh estime toutefois qu'en Afrique noire « *la langue française a été préférable au paganisme* »...

Il y a aussi les francophones du Proche-Orient, dont beaucoup, à l'heure où, un peu partout, la France réduit bourses et crédits, s'interrogent sur le fonctionnement excessivement coûteux d'un établissement qui risque d'être réservé à un nombre limité de hauts fonctionnaires afro-arabes.

Les élèves sortant des collèges et lycées franco-arabes d'Egypte n'auront toujours pas de débouchés universitaires sur leur sol, ce qui conduira nombre d'entre eux à aller, *comme leurs prédécesseurs, s'inscrire* à l'université américaine du Caire, au fur et à mesure que diminue le niveau des universités égyptiennes.

Les francophones d'Orient arabes trouvent également paradoxal que la France consacre des sommes relativement importantes à une université de portée restreinte, alors qu'au Liban deux des trois universités à large dominante francophone sont au *bord de la banqueroute* et *ont vu* l'aide française nettement diminuer ces dernières années.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

► Le rapport 1990 du Haut Conseil international de la francophonie, panorama chiffré et commenté de la situation du français dans le monde, vient d'être publié *par la Documentation française* (410 pages, 90 francs).



LA CRISE DU GOLFE

En mission de reconnaissance le 29 octobre

Trois militaires du dispositif « Daguet » ont été capturés par une patrouille irakienne, puis remis aux autorités françaises

Trois militaires français du dispositif « Daguet » : un officier *et deux sous-officiers, en mis*sion de reconnaissance aux abords de la frontière irako-saoudienne, ont été surpris et capturés par *une patrouille* irakienne avant d'être conduits à Bagdad et remis, par les autorités irakiennes, au chargé d'affaires de l'ambassade française, *qui a* obtenu les conditions de leur rapatriement en France.

L'incident s'est produit dans la journée du lundi 29 octobre. Mais il n'a été révélé que dans la soirée *du vendredi 2 novembre par* un communiqué du ministère français de la défense, qui précise qu'il n'y a eu *« aucun acte d'hostilité »* de part et d'autre. Une enquête de commandement est ouverte sur les circonstances de cet incident et des sanctions pourraient être prises.

C'est au nord-ouest de *Hafar* al Batin, une ville de garnison alliée à quelque 70 kilomètres de la frontière avec l'Irak, que l'incident a eu lieu à un moment où la France avait, de son côté, décidé de reculer de *20 à 25 kilomètres le dispo*sitif « Daguet » par rapport à son déploiement initial. Durant ce *déplacement, le dispositif français* était rendu plus vulnérable et c'est pourquoi le commandement avait *choisi de multiplier* les patrouilles en avant de ses premières lignes.

Si, au départ de Hafar al Batin, le désert est plat, le terrain devient, en revanche, au fur et à mesure qu'on s'approche de la frontière avec l'Irak, plus accidenté. De surcroît, les bornages marquant la frontière sont dispersés tous les 40 kilomètres environ.

Il est vraisemblable, reconnaît-on de source militaire française, que la patrouille – composée d'un officier et de deux sous-officiers d'une unité dont l'identité n'a pas été révélée officiellement – *a commis une erreur* d'appréciation sur sa position exacte à partir de sa base de départ et qu'elle a passé la frontière, en l'absence de repères, à quelques kilomètres près. Le commandement saoudien a précisé, pour sa part, que l'incident a eu lieu sur le sol irakien.

Une patrouille irakienne a capturé les trois militaires français, avec leur véhicule et leurs armes. Aucun échange de coups de feu n'a eu lieu, selon le ministère français de la défense, qui ajoute que les Irakiens ont conduit les trois soldats français à Bagdad. Les autorités irakiennes ont alors pris l'initiative *de les remettre au chargé* d'affaires de l'ambassade de France, qui a aussitôt recherché les *conditions dans* lesquelles ces trois militaires seraient restitués au commandement français. Samedi matin 3 novembre, le gouvernement de Bagdad a fait savoir que les trois militaires étaient libres de quitter immédiatement l'Irak.

Le ministère français de la défense a ouvert une enquête de commandement. *« Toutes les conséquences en seront tirées*, indique-t-il. *Un ferme rappel des directives déjà données* [il s'agit de consignes adressées aux missions de reconnaissance de routine de ne pas s'approcher de la frontière avec l'Irak] *a été effectué.* » De même, le commandement des forces communes en Arabie saoudite, qui est supervisé par l'état-major des armées saoudiennes, a décidé d'ouvrir sa propre enquête.

Des problèmes d'identification

En particulier, pour le commandement français, il s'agira de savoir si la patrouille a consciemment ou non pris sur elle d'outrepasser les directives, qui lui enjoignaient d'éviter de se déplacer dans certaines zones, et comment elle a pu être surprise *« par une patrouille irakienne qu'elle n'a pas identifiée »*, selon le communiqué du ministère de la défense. On n'exclut pas que les trois militaires capturés aient pu s'égarer en toute *bonne foi sur* le sol irakien.

Ces problèmes d'identification sont, au demeurant, très compliqués à résoudre et l'armée française n'est pas la seule à y être confrontée. Ainsi, par exemple, le contingent égyptien en Arabie saoudite a informé ses alliés qu'il serait amené – faute de pouvoir les identifier avec précision et promptitude – à chercher à abattre d'autorité, sans préavis, les avions de toutes sortes qui survoleraient son déploiement.

Le ministère français de la défense n'a pas précisé la qualité de l'unité à laquelle appartenait la patrouille de reconnaissance. L'explication de son silence tient peut-être au fait que la France n'a pas annoncé publiquement l'origine de toutes les formations qu'elle a déployées pour « Daguet ».

Outre, en effet, les détachements officiellement identifiés lors du dispositif initial ou des renforts récents, la France *a expédié* des éléments dits de *« liaison »* ou de *« protection rapprochée »*, avec leurs véhicules, qui sont au profit exclusif du commandement à Ryad et dont la présence en Arabie saoudite est volontairement tenue secrète.

Couper court aux rumeurs

Il s'agit d'une quarantaine d'hommes du 13e régiment de dragons parachutistes (basé habituellement à Dieuze, en Moselle) et d'une dizaine d'hommes du 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (stationné normalement à Bayonne, dans les Pyrénées-Atlantiques). Ces hommes, qui sont des cadres de métier ou *des engagés, sont spécialisés dans* le renseignement et l'action en profondeur, c'est-à-dire le plus au contact possible du dispositif adverse. *Le ministère de la défense* a attendu quelques jours pour annoncer cet incident, le temps d'être rassuré sur le sort définitif des trois militaires impliqués. On peut *penser* aussi qu'il a tenu à diffuser son communiqué pour couper court à des rumeurs faisant état, dans la journée du vendredi *2 novembre, d'incidents beaucoup* plus graves dans la région de Yanbu où, disait-on, des affrontements mortels auraient opposé des éléments français à des forces irakiennes. Ces *rumeurs sont* sans aucun fondement, selon des sources militaires à Paris.

J. I.

M. Bush rendra visite le 22 novembre aux troupes américaines en Arabie saoudite

Le *président* George Bush rendra visite le 22 novembre, à l'occasion de la fête de Thanksgiving, aux troupes américaines déployées en Arabie saoudite, a *annoncé vendredi 2 novembre* la Maison Blanche.

Cette visite, annoncée alors que les Etats-Unis continuent d'accentuer leur pression sur l'Irak pour le forcer à se retirer du Koweït, était prévue de longue date, a précisé la Maison Blanche et ne vise pas à envoyer un signal au président irakien Saddam Hussein.

M. Bush se rendra en Arabie saoudite à la fin d'un voyage de sept jours (du 16 au 23 novembre) qui le mènera à Prague le 17, à Ludwigshafen (Allemagne) le 18 pour des entretiens avec le chancelier Helmut Kohl, à Paris du 18 au 20 pour le sommet de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) et en Egypte.

*Lors de ses étapes au Proche-*Orient, M. Bush s'entretiendra en Egypte avec le président Hosni Moubarak et en Arabie saoudite avec le roi Fahd et l'émir du Koweït, Cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah exilé. Les dates exactes des visites en Egypte et en Arabie saoudite, de même que les endroits précis où se rendra M. Bush dans ce pays, n'ont pas encore été définitivement fixés, a indiqué la Maison Blanche.

Avant de se rendre au Proche-Orient, M. Bush participera à Paris au sommet de la CSCE, qui doit durer du 19 au 21 novembre et au cours duquel doit être signé le 19 un traité réduisant les forces *conventionnelles en Europe* (CFE). Il n'assistera pas à la dernière journée du sommet le 21 en raison de *la suite de son voyage.*

De son côté, le secrétaire d'Etat James Baker rencontrera le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev *et son ministre* des affaires étrangères Edouard Chevardnadze jeudi prochain à Moscou dans le cadre de sa tournée dans plusieurs pays du Proche-Orient et d'Europe. Le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, a *également indiqué* que M. Baker s'entretiendrait de la crise du Golfe avec son homologue chinois, *M. Qian Qichen, mardi prochain* au Caire, où tous deux se trouveront de passage. – *(AFP, Reuter.)*

Le voyage de M. Willy Brandt à Bagdad

L'ancien chancelier ouest-allemand entend étudier les possibilités d'un règlement négocié du conflit

La décision de l'ancien chancelier ouest-allemand, M. Willy Brandt, de *se rendre en* Irak n'est *pas contraire* à l'engagement pris à Rome par les douze de la CEE de ne pas envoyer de représentants dans ce pays afin de négocier la libération d'otages, a affirmé vendredi 2 novembre le porte-parole du chancelier Helmut Kohl, M. Hans Klein.

Le lauréat du prix Nobel de la paix 1971 espère faire le voyage de Bagdad la semaine prochaine – probablement *lundi – avec deux autres* personnalités européennes – l'ex-président du conseil italien Emilio Colombo et le Belge Willy de Clerq, ancien commissaire européen – pour demander au président Saddam Hussein de libérer les ressortissants étrangers qu'il retient contre leur gré.

Dans son entourage, on indiquait vendredi soir que le président de l'Internationale socialiste entendait également étudier avec le président irakien les possibilités de parvenir à un règlement négocié du conflit dans le Golfe.

Le gouvernement néerlandais a fait savoir qu'il était favorable au voyage de M. Willy *Brandt en Irak*, en qualité d'émissaire des Nations unies, pour tenter de négocier la libération de tous les otages. Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van Den Broek, s'est *informé* des possibilités d'une telle décision, lors d'un entretien téléphonique jeudi soir avec le secrétaire général de l'ONU.

Le « Baron noir » en Irak

Le pilote français Albert Maltret, surnommé le « Baron noir », *qui* s'est rendu célèbre en posant son avion sur les Champs-Elysées, est rentré vendredi *soir à Amman*. Il venait de Bagdad où il avait offert ses services au président Saddam *Hussein. Il a déclaré projeter* un vol Paris-Bagdad à bord d'un bimoteur chargé de médicaments et de lait *destinés aux hôpitaux* irakiens. Il était accompagné de sa fille et de son fils, qui portaient des tapis *offerts par* le gouvernement irakien. – *(AFP, Reuter.)*

En tournée au Proche-Orient

Le ministre chinois des affaires étrangères rencontrera vraisemblablement M. Saddam Hussein

PÉKIN

de notre correspondant

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, effectuera à partir du 6 novembre une tournée au Proche-Orient, qui le mènera notamment en Irak, ont annoncé les autorités chinoises samedi 3 novembre. M. Qian sera le premier chef de *la diplomatie d'un* des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à se rendre à *Bagdad*, où *il ne fait* guère de doute que M. Saddam Hussein le recevra. Il visitera également l'Arabie saoudite, l'Egypte *et la Jor*danie.

Importantes pertes économiques

Cette tournée est présentée comme une occasion *d' « échanges de vues avec les dirigeants des pays arabes sur la situation actuelle dans le Golfe et sur des questions d'intérêt commun »*. Selon toute probabilité, le ministre chinois insistera sur l'espoir de Pékin de voir prendre forme une solution négociée du conflit. La Chine n'a pas caché s'être jointe à contre-cœur au blocus international contre l'Irak, craignant pour la réputation de champion du tiers-monde qu'elle cherche encore à *entretenir. Ce qui* ne l'empêche pas de faire valoir, à l'intention des banquiers d'Occident, les pertes économiques *résultant* de sa condamnation de Bagdad : au moment même où l'on apprenait les projets de voyage de M. Qian *dans le* Golfe, le porte-parole du ministère des affaires étrangères annonçait jeudi que Pékin avait perdu environ *2* milliards de dollars en contrats potentiels avec l'Irak, *« dans les domaines du commerce, du transport et de l'aviation civile »*. Il n'a pas mentionné le domaine militaire, dans lequel les ventes chinoises sont théoriquement gelées.

Le voyage de M. Qian constitue surtout une occasion pour Pékin de se démarquer *quelque peu du camp* occidental en *« montrant »*, selon l'expression d'un diplomate, *« le drapeau chinois sur le terrain »* après l'échec des missions soviétiques à Bagdad. Dans l'immédiat, une tentative plus concrète de médiation chinoise paraît improbable, faute d'une véritable politique arabe.

FRANCIS DERON

Une rencontre avec des journalistes

Les « boucliers humains » ne croient pas constituer une dissuasion contre une attaque

Vingt-quatre Occidentaux et Japonais, détenus comme « boucliers humains » sur trois sites stratégiques des environs de Bagdad, ont pu rencontrer des journalistes, *vendredi 2 novembre, pour la pre*mière fois depuis qu'ils ont été séquestrés par les autorités irakiennes. Ces *otages*, qualifiés d'*« invités »* par Bagdad, sont apparus en bonne santé. Mais ils ne *croient pas constituer une dissua*sion efficace contre une éventuelle attaque contre l'Irak.

« Mme Thather bombardera l'Irak quel que soit le nombre de Britanniques qui sont ici, alors pourquoi ne pas nous laisser partir ? », a demandé un Britannique. *« Nous ne servons à rien ici. (...) Ils gagneraient beaucoup plus à nous laisser partir »*, a déclaré un Américain, Charles Keegan, cinquante-sept ans. *« Cela n'empêchera pas une guerre »*, a renchéri un autre Américain.

Tous ont dit à leurs visiteurs – trois journalistes irakiens et deux d'autres pays arabes pour lesquels les autorités irakiennes avaient organisé cette visite – qu'ils avaient été bien traités mais qu'ils *avaient maigri. Les journalistes ont* pu voir treize Britanniques, cinq Japonais, trois Américains, un Allemand, *un* Australien et un Ecossais résidant au Zimbabwe, à la condition que les lieux de leur *détention restent secrets.*

Parmi ces otages, se trouvaient le capitaine et plusieurs passagers d'un vol des British Airways, cloué au sol au Koweït lors de l'invasion de l'émirat. Une femme faisait partie du groupe visité vendredi. Jean Jones, soixante ans, a tenu à rester avec son époux Michael, soixante ans, *lorsqu'ils ont été* evacués du Koweït, où ils vivaient depuis vingt-deux ans.

« Nous sommes ici contre notre volonté. Nous voulons rentrer chez nous », a dit Bruce Tulley, de Glasgow, qui se trouvait à bord de l'avion des British Airways. *« J'espère que cette crise sera résolue par la paix et que nous retrouverons nos familles, au lieu de cette folie »*, a estimé le Japonais Harunobo Yamamoto, qui était ingénieur pour la Kuwaiti National Petroleum Company avant l'invasion. Charles Keegan, un financier américain, a pour sa part déclaré : *« Je ne peux pas dire personnellement que nous soyons physiquement mal traités. Je n'ai pas entendu parler par les autres « invités » de mauvais traitements. »*

Certains se sont plaints de ne pas avoir pu obtenir certains produits, tels que du shampooing ou de la pâte dentifrice et de n'avoir pas reçu de courrier. Tous avaient la radio et étaient autorisés à capter les stations étrangères. Les Japonais ont précisé qu'ils avaient reçu des colis de vivres *via* leur ambassade, mais les autres ont assuré n'avoir rien reçu. – *(Reuter.)*

□ **Un séminaire à Paris sur les conséquences de la crise du Golfe *pour les pays en développement.*** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, participera le 17 novembre prochain – soit deux jours avant le sommet de la CSCE – à Paris, à un séminaire sur les conséquences de la crise du Golfe pour les pays en développement. M. Evgueni Primakov, émissaire de M. Gorbatchev pour la crise du Golfe, M. Jacques Delors et plusieurs banquiers ou responsables d'instituts bancaires internationaux figurent parmi les *invités* de ce séminaire organisé par l'ONU.

Mgr Gaillot se dit « agacé » par la position du cardinal Decourtray sur la guerre

Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, s'est déclaré *« agacé »*, vendredi 2 novembre, par la déclaration du cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale de France, qui avait lancé la veille, à propos de la crise du Golfe : *« Mieux vaut la guerre que le déshonneur »* (*le Monde* du 3 novembre).

« Je ne suis pas d'accord avec ce qu'a dit le cardinal, a déclaré Mgr Gaillot sur A 2. *Si un homme d'église légitime la guerre, où va-t-on ? » « S'il y a déshonneur, c'est parce que nous n'avons rien dit pendant le massacre des Kurdes, parce que nous avons vendu des armes à l'Irak et cautionné des situations d'injustice par rapport aux immenses fortunes des émirs face aux populations arabes »*, a-t-il ajouté, en évoquant le cri du pape Paul VI devant l'ONU : *« Jamais plus la guerre ! »*

□ **M. Chirac : « Il faut manœuvrer avec intelligence ».** – Dans un entretien paru, samedi 3 novembre, dans *le Figaro*, le président du RPR, M. Jacques Chirac, déclare notamment, à propos de la situation dans le Golfe : *« Ma seule inquiétude a toujours été la même. Que la France ne soit pas entraînée dans une escalade militaire dont Saddam ne serait pas responsable. Pour le moment, personne ne commet de bêtise. C'est quelque chose. Vous savez : le nouvel ordre international ne tombera pas du ciel. Il est en train de prendre vaguement forme, entre le Golfe et la mer Rouge. C'est pourquoi il faut manœuvrer avec intelligence. »*

AFRIQUE

SOUDAN

L'armée a détruit un bidonville de trente mille réfugiés

***Le chef de la junte soudanaise*, le général Omar El Béchir, a démenti les informations faisant état de l'existence d'une famine au Soudan et a accusé les *moyens d'information* occidentaux de répandre de telles rumeurs pour ternir l'image de son pays.**

Les journalistes qui se sont rendus sur les lieux mardi ont pu constater que le bidonville avait été entièrement détruit par les bulldozers de l'armée et ses habitants emmenés par camion, vers un site choisi par le gouvernement à une soixantaine de kilomètres au sud de Khartoum, dans la région du Jebel Awliya, totalement dépourvue d'eau. *Les personnes déplacées* ont été prises en charge par les ONG et le Conseil des Eglises soudanaises, *après avoir passé une* journée sans manger ni boire.

Le gouvernement de Khartoum avait pris au début de l'année la décision de « déplacer » les camps situés à la périphérie de la capitale en affirmant qu'ils étaient devenus des *« foyers de crimes »*. Il existe, dans la région de Khartoum plus de deux millions de personnes originaires du sud. La plupart d'entre elles vivent dans les vingt-trois camps qui entourent la capitale. A l'origine, il était prévu que l'opération de transfert s'effectuerait dans le cadre d'un plan de regroupement organisé de concert avec les ONG. *Mais, il y a deux semaines*, le gouvernement a décidé de passer subitement à l'action. Le brigadier Pio Yukwan, membre du Conseil du commandement de la révolution, a expliqué mardi au cours d'une conférence de presse que les motivations du gouvernement étaient purement *« humanitaires »* et que les personnes déplacées seraient mieux loties au Jebel Awliya où, selon lui, *« l'eau est abondante »*.

Menaces de famine

Selon la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture), le Soudan fait face à une grave pénurie alimentaire et est menacé de famine au début de l'année prochaine si des mesures d'urgence ne sont pas prises *rapidement. Jus*qu'à présent, le gouvernement de Khartoum *minimisait la gravité de* la situation et s'opposait à toute aide internationale. Il semble avoir changé d'avis et vient de reconnaître l'existence de pénuries dues selon le colonel Salah Karar, membre du Conseil du commandement *de la révolution, au grand* nombre de réfugiés se trouvant dans le pays et non aux faiblesses inhérentes à l'agriculture.

En conséquence, le gouvernement a fait *savoir* qu'il appartenait à la communauté internationale de nourrir ces réfugiés, dont le nombre serait de près de trois millions, selon les autorités soudanaises. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, pour sa *part, estime* ce total à environ trois cent cinquante mille. – *(UPI.)*

□ **MOZAMBIQUE : nouvelle Constitution pluraliste.** – L'Assemblée populaire mozambicaine a adopté à l'unanimité, vendredi 2 novembre, une nouvelle Constitution pluraliste, qui entrera en vigueur le 30 novembre, mettant ainsi fin à quinze ans de régime de parti unique. La Constitution légalise les partis politiques d'opposition et envisage des consultations à bulletin secret et au scrutin majoritaire aussi bien pour l'élection présidentielle que pour les élections législatives, les premières sur ce modèle étant prévues en 1991. La Constitution abolit aussi la peine de mort, garantit le droit de grève et la liberté de la presse. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : recours en annulation de l'élection présidentielle.** – Le Front *populaire ivoirien* (FPI), principal parti d'opposition, a déposé, vendredi 2 novembre, *auprès de la Cour suprême*, une requête en annulation du scrutin présidentiel du 28 octobre. Cette requête se fonde notamment sur le fait que les listes électorales n'ont pas été publiées dix jours avant le scrutin, comme l'exige la loi, que des délégués du FPI ont été expulsés de certains bureaux de vote et que le dépouillement n'a pas été effectué *sur place dans de nombreux cas.* – *(AFP.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : après la démission de Sir Geoffrey Howe

Mme Thatcher a légèrement remanié son gouvernement

LONDRES

de notre correspondant

Mme Thatcher est partie passer le week-end à Chequers, la résidence de campagne des premiers ministres britanniques, sans faire aucune déclaration sur l'émoi provoqué par la démission, jeudi 1er novembre, de Sir Geoffrey Howe, son ex-vice-premier ministre (*le Monde* du 3 novembre). Avant de quitter Londres, elle a procédé à un léger remaniement ministériel destiné à limiter les dégâts, le cinquième depuis le début de l'année...

Sir Geoffrey n'est pas remplacé en sa qualité de vice-premier ministre. Il est vrai qu'il s'agit d'un poste dont Mme Thatcher ne perçoit plus l'utilité depuis quelques années et qu'elle n'avait confié à l'intéressé qu'à la condition expresse qu'il y demeure inerte. Sir Geoffrey était également lord président du conseil privé de la reine et leader de la Chambre des communes. La première fonction est essentiellement honorifique et n'est pas, comme son nom pourrait le faire croire, réservée à un lord. La seconde comporte les attributions d'un ministre chargé des relations avec le Parlement. M. John MacGregor, qui était jusqu'ici ministre de l'éducation et entendait bien le rester, se voit confier l'une et l'autre. M. MacGregor, un Ecossais de cinquante-trois ans, était heureux dans son ministère, où il avait réussi à calmer un peu le jeu. Il avait mis une sourdine aux réformes voulues par Mme Thatcher, qui a elle-même occupé ce poste de 1970 à 1974. Il avait même réussi à s'attirer les bonnes grâces des enseignants, pourtant généralement peu tendres envers leur ministre de tutelle.

Fiasco de la campagne du «Sun»

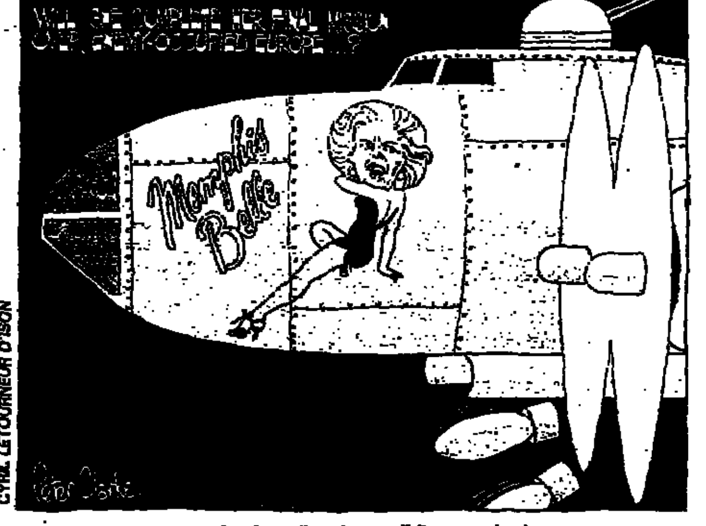
Peut-être, aux yeux du premier ministre, était-il trop conciliant ? Son changement de portefeuille ne peut pas, en tout cas, être considéré comme une promotion, même si ses talents de conciliateur seront utiles pour apaiser les députés conservateurs de base, inquiets et désorientés après le départ de Sir Geoffrey.

M. Kenneth Clarke remplace M. MacGregor à l'éducation. Il était jusqu'ici à la santé, où il s'est montré extrêmement actif. Il est l'auteur de la réforme du service national de santé, fondée sur une meilleure estimation des coûts unitaires des consultations auprès des médecins de quartier et des séjours dans les hôpitaux. Les soins sont encore presque totalement gratuits. La réforme pourrait permettre un jour qu'ils le soient un peu moins, voire que certains secteurs puissent être privatisés.

M. William Waldegrave, étoile montante des tories, est nommé à la santé. A quarante-quatre ans, il a déjà un nom en politique pour s'être occupé du dossier des otages d'Irak en tant qu'adjoint au secrétaire au Foreign Office. Il est, comme M. Clarke, partisan d'une plus grande intégration à l'Europe. L'équilibre au sein du cabinet n'est donc pas vraiment modifié et les pro-européens restent nettement majoritaires. Il est vrai que le premier ministre est d'un avis opposé, ce qui fait toute la différence...

L'opinion, dans le pays, a été troublée par ces péripéties. Le rôle de la Grande-Bretagne dans l'Europe est au cœur de la controverse, mais la croisade de Mme Thatcher contre la supranationalité ne semble pas susciter de véritable passion populaire. La campagne anti-européenne et anti-française du quotidien tabloïde *The Sun* a été un échec complet. Il n'y avait, vendredi 2 novembre à midi, à Trafalgar Square, pour crier leur aversion des Français en général et de M. Delors en particulier, qu'une poignée de comparses recrutés par le *Sun*, moins nombreux que les journalistes venus «couvrir» ce qui s'est révélé être un non-événement.

DOMINIQUE DHOMBRES



CYRIL LETOURNEUR D'ISON

Dans The Guardian *(samedi 3 novembre) : « Réussira-t-elle sa dernière mission sur l'Europe infestée d'ennemis ? ».*

□ **ROUMANIE : nouvelles manifestations contre la libération des prix.** – Quelque trois cents personnes ont à nouveau envahi, vendredi 2 novembre, la place de l'Université de Bucarest, où la circulation a été bloquée pour la deuxième journée consécutive. Les manifestants affirmaient s'être rassemblés spontanément pour protester contre la libération des prix entrée en vigueur jeudi en Roumanie. Par ailleurs, une autre manifestation s'est déroulée le même jour dans le sud de la capitale, devant le «Palais de Ceausescu», où un millier d'ouvriers étaient rassemblés à l'appel de différents syndicats. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

JAPON : les attentats à quelques jours du couronnement de l'empereur

Tokyo envisage de recourir à la loi anti-terroriste de 1952

L'attentat à la bombe contre un dortoir de la police, qui a fait un mort et six blessés dans la nuit de jeudi à vendredi 2 novembre, pourrait conduire le gouvernement à recourir à la loi anti-terroriste.

TOKYO

de notre correspondant

L'important déploiement de forces de l'ordre mis en place à Tokyo en vue d'assurer la sécurité des cérémonies d'intronisation de l'empereur Akihito, le 12 novembre, auxquelles sont conviés cinq cents dignitaires étrangers, et le 22 novembre, du jour des rites religieux de la Grande Fête des prémices (Daijosai), n'a en effet pas permis d'éviter une série d'attentats qui, jusqu'à présent, avaient surtout provoqué des dommages matériels.

Le gouvernement hésite encore à mettre en application cette loi «anti-casseur» adoptée en 1952. Elle porte la marque des circonstances : la guerre de Corée, la vive agitation de l'époque et la répression dont étaient l'objet les communistes qui s'étaient lancés dans l'action violente sur les injonctions de Moscou et de Pékin.

Cette loi qui suspend les libertés constitutionnelles des citoyens rappelle fâcheusement celle sur les «pensées dangereuses» de l'avant-guerre. Elle suscita une vive opposition des socialistes. Ses dispositions furent utilisées en 1964 à l'encontre d'extrémistes de droite qui cherchaient à renverser le gouvernement puis en 1968 au plus fort des manifestations étudiantes.

«L'hécatombe doit se poursuivre»

Aucun groupe n'a encore revendiqué l'attentat, au cours duquel, pour la première fois, un policier a été tué. Un second s'est produit dans un autre dortoir de la police, sans causer de victime. Des explosifs ont en outre été découverts vendredi dans des toilettes publiques du quartier de Shinjuku.

Le nombre des attentats, jusqu'à présent dirigés contre des sanctuaires ou des lieux ayant un lien avec l'intronisation de l'empereur, a doublé par rapport à l'année dernière. Celui de vendredi était le cinquante-huitième. Les terroristes semblent désormais avoir recours à la tactique particulièrement redoutable des explosions successives, la première destinée à attirer l'attention de personnes qui accourent sur le lieu où ils seront victimes de la seconde.

C'est ce qui est arrivé au policier tué. Selon un pamphlet émanant d'un groupe terroriste dont le nom n'a pas été révélé, et cité par le quotidien *Asahi*, «l'hécatombe sans distinction doit se poursuivre».

Le gauchisme est passé de mode

Depuis que l'Armée rouge (groupuscule terroriste actif dans les années 1970), s'est repliée au Proche-Orient et parait considérablement affaiblie, le Japon est un pays largement épargné par le terrorisme. Le retour au premier plan du problème impérial a remobilisé les extrémistes en quête d'une cause.

Commme ailleurs, le gauchisme est, au Japon, passé de mode. Isolés et vieillis, les militants qui ont, pour la plupart, une quarantaine d'années se répartissent en une vingtaine de groupuscules, reliquats des grandes organisations des années 60-70.

Selon la police, ils regroupent encore quelque 35 000 membres dont certains luttent aux côtés des paysans opposés à l'aéroport de Tokyo, la «lutte de Narita» paraissant le dernier abcès de fixation de la cause révolutionnaire. Le système impérial est pour eux le symbole des ambitions impérialistes du capitalisme nippon.

L'organisation la plus radicale est la Chukakuha (Fraction noyau central), lointaine héritière de la Ligue communiste révolutionnaire créée en 1956 par d'anciens communistes. Arcboutée sur sa langue de bois, luttant contre l'«impérialisme» et le «stalinisme», repliée dans son immeuble-bunker du quartier d'Ikebukuro au nord de Tokyo, elle compte, selon la police, un millier de militants.

Sans disposer pour l'instant de preuves, la police la soupçonne d'être à l'origine des récentes actions terroristes.

Au début de l'année, ce sont des membres de ce groupuscule qui lancèrent un «missile» artisanal sur la résidence du frère de l'empereur. De tels engins ont aussi explosé dans l'ancien palais impérial à Kyoto. La police a révélé que la Chukakuha diposerait de «mortiers», également artisanaux mais plus puissants que ceux utilisés lors du sommet des pays industrialisés en 1986.

Tandis que des hommes-grenouilles explorent les douves du palais impérial à la recherche de bombes sous-marines, 26 000, et bientôt 32 000, policiers quadrillent la capitale. Le budget de ces opérations, qui donnent à Tokyo l'aspect d'une ville en état de siège, s'élève à 5,4 milliards de yens, le double du montant affecté aux funérailles de Hiro-hito.

PHILIPPE PONS

□ **PAKISTAN : la réunion du nouveau Parlement.** – Mme Benazir Bhutto et les députés de son parti, le Parti populaire pakistanais (PPP), ont quitté, samedi 3 novembre, l'enceinte de l'Assemblée nationale à l'ouverture de la première session du Parlement issu des élections d'octobre. Ils entendaient protester ainsi contre l'absence du mari de Mme Benazir Bhutto, M. Asif Ali Zardari, élu député mais incarcéré dans le cadre d'une affaire d'extorsion de fonds. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

John Wayne contre Calamity Jane

Au Texas revigoré par la crise du Golfe, un mauvais western se déroule pour l'élection du gouverneur, le 6 novembre. L'opinion, elle, s'intéresse à Saddam Hussein.

ABILENE (Texas)

de notre envoyée spéciale

«Cadillac» Jack est heureux ce matin : Buffalo Gap, le pic rocheux qu'il s'est offert il y a quelques années, n'a jamais été si beau sous le soleil, et, en entendant la lourde voiture arriver, les treize bisons qu'il élève en semi-liberté se sont rués vers lui, comme de gros chiens. Grâce à la lointaine crise du Golfe, le baril de brut flirte avec les 35 dollars : les affaires reprennent à Abilene, dans cette oasis pétrolière, perdue à l'ouest du Texas. Déjà les camions chargés de matériel de forage sillonnent à nouveau les champs de coton, les petits pétroliers indépendants, dont la moitié à peine a survécu à l'effondrement des cours il y a quatre ans, se reprennent à espérer. «Cadillac» Jack, fondateur de la Grimm Oil Compagny va pouvoir assouvir ses marottes, lui qui finança deux expéditions à la recherche du *Titanic* dans l'Atlantique, après avoir retrouvé ce qui pourrait être l'arche de Noé sur le mont Ararat en Turquie. Décidément les «good old days» – les beaux jours – sont de retour ! D'autant que «George» est enfin venu à bout de son budget à Washington, et que «Clayton» chevauche en tête dans les sondages, dans sa tentative pour devenir gouverneur de l'Etat.

A Abilene, où rêve le doux Jack Grimm, éternel adolescent millionnaire; à Midland, où règne Clayton Williams sur un empire de têtes de bétail et de derricks; à Odessa, où débarqua pour faire fortune dans les années 50 à la tête de «zapata» pétroléum un jeunot nommé George Bush, quand on fait partie du club exclusif des pétroliers – les «oil men» – c'est pour la vie. Mieux que ces fraternités de collège de la côte est qui égrènent les lettres de l'alphabet grec pour conjuguer l'amitié, ici, quand l'un d'eux est attaqué, on met les chariots en cercle et on se bat à coups de pétrodollars. D'autant que, si depuis la percée historique du sénateur John Tower, en 1961 les républicains ne sont plus vraiment des pionniers au Texas, il traîne encore pas mal de démocrates dans les plaines. Et «George» est déjà «descendu» plusieurs fois au pays pour soutenir «Clayton».

Clayton Williams, qui n'enlève jamais ses bottes même pour aller voir «George» à la Maison Blanche, c'est un peu John Wayne, il le dit lui même : «Wayne était plus grand, mais j'ai de plus grandes oreilles.» C'est d'ailleurs à sa façon qu'il est arrivé en politique, en tournant à cheval, en 1988, une publicité très remarquée pour la compagnie de téléphone qu'il venait d'acheter. Qui était donc ce cow-boy ? Renseignement pris, on sut qu'il s'agissait de Clayton Williams : cinquante-neuf ans, vingt-six compagnies et cent mille emplois créés en trente ans; marié deux fois, cinq enfants. Diplômé en gestion d'entreprise, éleveur réputé, chasseur de grands fauves en Afrique et amateur de «parties» démesurées dans son ranch où convergent chaque année huit mille invités. Sans oublier un détail, une cagnotte électorale de 20 millions de dollars à dépenser : on le prit immédiatement en considération.

Alors «Clayte» voulait être gouverneur ? Une lubie, mais pourquoi pas, le sortant, le républicain Bill Clements, ne se représentait pas. Et la fonction, rognée au maximum par les lobbies politiques, dans un Etat hostile à toute forme de gouvernement, ne prêtait pas somme toute à conséquence. On se rendit vite compte qu'on tenait le candidat idéal pour gérer «l'Etat à l'étoile solitaire», car il y a du Reagan chez cet homme-là. La voix surtout qui, à travers le «texas drawl» cet accent râpeux et modulé à la fois, n'a pas son pareil pour faire vivre un ouest mythique tel qu'il n'a jamais existé : celui de la libre entreprise traduite en épopée, et de ce rêve de rocking-chair d'une *Petite maison sur la colline*, dans lequel l'homme reste le pater familias.

Pour aider le Texas à se prendre en main et lui «rendre sa grandeur», il avait tout prévu. Façon businessman bien sûr, rien à tirer des politiciens d'Austin, la capitale. Affable et bon enfant, il nous l'avait expliqué, un soir à Midland, sur un coin de table : un programme en vingt-cinq points pour sortir l'éducation de ce marasme honteux qui a incité les autorités fédérales à prendre des mesures comminatoires pour obtenir un changement; un autre en dix-neuf points pour détourner les enfants les plus défavorisés de la drogue en leur offrant deux ans d'études gratuites. Quant aux trafiquants, il se faisait fort de les envoyer «casser des cailloux». Venu en politique à cause de son fils drogué, «je ne suis qu'un high tech-cow-boy, disait-il, vingt ans de socialisme bureaucratique ont rendu les gens esclaves. Je ne sais pas comment, mais je vais arranger ça. Arriver à cheval en politique n'est pas un inconvénient si le cheval est bon.» Tout était dit, il ne lui restait plus qu'«à faire mordre la poussière à l'adversaire : cette femme d'Austin, Ann Richards».

Activiste et féministe

Et c'est là que John Wayne a rencontré Calamity Jane : Ann Richards, cinquante-sept ans, activiste par nature, féministe depuis toujours, démocrate version libérale (exception faite de son engagement en faveur de la peine de mort, un «must» texan), alcoolique mondaine repentie, et honnête secrétaire d'Etat au Trésor. Pour le reste, cheveux blancs en casque de combat, bouche carminée à la Joan Crawford et langue acérée. Clayton le premier en a fait les frais : Cet homme-là, dit-elle «c'est le genre de héros de western qui arrive au coucher du soleil et embrasse le cheval au lieu de l'héroïne !». Plus tard, elle devait l'accuser «d'indélicatesses financières» et même de «blanchir l'argent malhonnête». «Derrière chaque femme qui a réussi se trouve un homme étonné», ironise la devise gravée sur sa tasse à café. *Bitch ! «Garce !»*, commentent ses ennemis, très nombreux. Clayton, dont l'épouse s'appelle Modesta, n'aime pas beaucoup ce type de femme-là.

A Atlanta, lors de la convention démocrate, l'honneur de délivrer le principal discours lui était revenu, il y a deux ans. Un sommet de gouaillerie partisane. Depuis malheureusement Ann Richards n'avait plus rien à dire. Surtout depuis que les nouvelles exigences de pruderie américaine en matière de politique, qui ont conduit l'autre semaine le prétendant républicain au gouvernorat dans le Minnesota à démissionner «pour avoir pris un bain de minuit avec des adolescentes», exigeaient qu'elle s'explique sur certaine dépendance à l'égard de médicaments. Sa campagne se contentait d'être un référendum en faveur de l'avortement. Un sujet très porteur, il y a seulement quelques mois, depuis que la Cour suprême en 1989 a relancé le débat. Seulement, marathon budgétaire et déficit aidant, les électeurs se passionnent plutôt pour les questions économiques : y aurait-il oui ou non un impôt sur le revenu institué au Texas ? Comment allait-on refinancer le système hospitalier ? Où trouver l'argent des nouvelles prisons, etc. ? Ce à quoi aucun des deux ne semblait vraiment répondre.

A tout prendre, Clayton, le pétrolier, était plutôt l'homme de la situation. Dans les sondages, Ann n'existait pas. Sorti traumatisé par l'effroyable crise qui a suivi l'effondrement des cours du pétrole, grâce à une diversification forcenée, le Texas commence à relever la tête : au pire moment de 1986 Houston perdait mille emplois par jour, deux cent vingt mille dans tout l'Etat. Dans la petite ville d'Abilene, où avec la mise en sommeil des puits six banques sur neuf ont fermé, et qui ne doit sa survie qu'aux Missile MX et aux bombardiers B-1 de la base de Fort Dyess à côté, certains regardent vers l'Irak : le potentiel du renouveau est-il là ? Les humoristes locaux, parodiant les classements de base-ball ont désigné Saddam Hussein «The Lone Star MVD» (Most Valuable Despot), «le despote le plus précieux de l'Etat». L'autre jour sur une nouvelle plateforme de forage, à côté de San Angelo, trois ouvriers racontaient que la moitié des serveurs de restaurant de la ville étaient venus demander de l'embauche. Les banques, elles, hésitent, trois mois de pétrole au prix fort c'est peu pour engager de nouveaux financements, mais on peut rêver. Et Clayton Williams, qui gratte la guitare et chante en espagnol avec les mariachi (excellent auprès des 30 % de minorités hispaniques du sud), incarne ce rêve presque palpable du retour des beaux jours de quand John Connally n'avait pas fait faillite, que Jack Grimm jouait des fortunes au poker à «Vegas» et que des centaines d'aventuriers foraient la campagne.

«Relaxez-vous et appréciez»

Un «candidat de récession» en fait, commente un stratège républicain, pas vraiment aligné sur le reste du parti local qui se veut plus moderne, à l'image de George Bush dont Jack Grimm dit qu'«il représente le nouveau Texas : un hybride de gentry de la côte-est, trempé à l'esprit d'entreprise texan». Un candidat surtout qui parle trop, le résultat comme on dit ici, c'est qu'il se «tire dans les pieds». Une première fois devant des reporters il se lance dans une métaphore sur le mauvais temps. «C'est comme le viol, dit-il, si vous ne pouvez l'éviter, relaxez-vous et appréciez.» Tollé féministe. Deuxième dérapage à Dallas, où, invité à la même conférence qu'Ann Richards il la traite publiquement de «menteuse» et refuse de lui serrer la main. Tollé des gens bien : «Un Texan doit avant tout rester un gentleman.» Dernier épisode, apprenant que son adversaire se vante d'être remontée dans les sondages (en réalité, c'est lui qui est tombé), il hausse les épaules : «Elle a dû se remettre à boire.» Tollé général cette fois. Pis, à force de saturer la télévison avec ses publicités, Clayton Williams a réussi le tour de force selon les experts en médias d'avoir dépassé «le taux de tolérance» qui au Texas est vraiment large. «Clayton est tellement connu qu'on en a assez, dit un professeur d'université. Iriez-vous voter pour le cow-boy Marlboro ?»

Aussi la question aujourd'hui n'est plus de savoir quel type de gouvernement ou de société les Texans exaspérés par les perfidies et les plaisanteries de garçon de ferme de leurs candidats, préfèrent, mais tout simplement iront-ils voter ? Et puis si Clayton Williams ne passe pas, il pourra toujours donner un coup de main à «Jack» dans ses projets : ce dernier vient de repérer au large du Portugal des ruines sous-marines qui pourraient bien être l'Atlantide...

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **CUBA : démenti sur la vie privée de Fidel Castro.** – L'ambassadeur de Cuba à Moscou, M. Ballagher Cabrera, a qualifié de «mensonge» et de «diffamation», dans le quotidien *la Pravda*, les informations publiées récemment par le quotidien progressiste *Komsomolskaïa Pravda* sur la vie privée de Fidel Castro (*le Monde* du 31 octobre). – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : le cartel de Medellin demande l'amnistie.** – Un avocat lié au cartel de Medellin, Me Guido Parra, a indiqué vendredi 2 novembre que les journalistes détenus en otage seraient libérés s'il était mis fin aux extraditions et si une loi d'amnistie – au bénéfice des narcotrafiquants – était adoptée. – *(UPI.)*

POLITIQUE

Le Conseil d'Etat aux prises avec le droit européen... et avec le gouvernement

Le juridisme français se heurte au pragmatisme de la Cour des Communautés

***Pour la troisième fois* depuis la mise en place du Marché *commun, l'assemblée plénière* du Conseil d'Etat vient, vendredi *26 octobre, d'estimer* qu'elle ne pouvait pas se prononcer sur un *litige* avant que la Cour de justice des Communautés européennes *n'ait* tranché une question de droit. C'est même la première *fois qu'elle* lui demande comment il faut interpréter *une disposition du traité* de Rome. Les deux précédentes « questions *préjudicielles* » ne renvoyaient qu'à des difficultés d'interprétation de règlements communautaires en matière agricole.**

La volonté du Conseil d'Etat de faire entrer le droit français dans les normes européennes, clairement affirmée depuis un an, se heurte à de sérieuses difficultés. Si le droit français se caractérise par *son juridisme* et le recours à des notions et à des préceptes gravés dans le marbre depuis fort longtemps, le droit européen, en revanche, se bâtit au quotidien en tentant de concilier des traditions juridiques bien différentes.

Plus que par la «loi», ce dernier se construit, en effet, par la jurisprudence, en donnant souvent, par obligation, la priorité au pragmatisme. Il devient donc de plus en plus délicat, pour ne pas dire impossible, de concilier ces deux démarches opposées. Une récente affaire vient de le démontrer. Au départ, elle paraissait simple.

Deux organisations professionnelles *contestaient un arrêté du 15 avril* 1985 fixant le taux et la répartition de la taxe parafiscale sur les produits de la mer. Un de leurs arguments paraissait fort. Pour éviter que les Etats membres de la CEE *n'accordent à* leurs ressortissants des aides faussant la libre concurrence à l'intérieur du Marché commun, le traité de Rome prévoit que toute création d'aide doit être soumise pour accord à la Commission des Communautés.

C'est bien ce qui se passe pour les taxes parafiscales, dont le produit sert *au fonctionnement* d'organismes professionnels. La France se trouve pénalisée, puisque sa législation oblige le gouvernement à redonner un fondement juridique à ces taxes tous les cinq ans, et, *donc*, à *soumettre* ces taxes, à ce moment-là, au contrôle communautaire.

Un renversement de jurisprudence bien flou

Les gouvernements doivent informer de leurs projets la Commission de Bruxelles, et celle-ci dispose d'un délai de deux mois (fixé par une jurisprudence *de la Cour des Communautés*) pour dire si oui ou non elle va ouvrir une enquête approfondie. Si elle le fait, l'aide projetée ne peut être créée tant que sa décision définitive n'est pas prise. Or, dans le cas d'espèce, la Commission avait annoncé son intention de le faire le 15 avril 1985, et malgré cela l'arrêté français était paru au *Journal officiel* du 20 avril. La France avait ainsi, clairement, violé le traité de Rome.

Il y a peu de temps encore, la doctrine en la matière était claire. Pour la Cour de justice le contrôle de la compatibilité d'une aide nationale avec le traité de Rome ne pouvait être effectué *par une juridiction nationale*, mais une juridiction nationale pouvait vérifier que la procédure entre l'Etat membre et la Commission de Bruxelles était correctement respectée. Fort de sa doctrine intangible sur l'excès de pouvoir, le Conseil d'Etat *aurait dû, dans* l'affaire *en question*, annuler l'arrêté contesté. Seulement, là encore, la France est pénalisée, puisque dans la plupart des autres pays européens il n'est pas possible à un collectif de faire annuler une décision gouvernementale au lieu et place de chacun de ses membres.

Une récente jurisprudence de la Cour des Communautés est venue compliquer davantage le dossier. A propos de l'aide versée par le gouvernement français, de 1982 à 1984, à la compagnie Boussac Saint Frères, la Cour a décidé, *le 14 février 1990*, que la Commission européenne doit enjoindre l'Etat n'ayant pas respecté la procédure de suspendre le versement de l'aide; si elle ne le fait pas, elle ne pourra plus arguer de la seule irrégularité de la procédure pour faire condamner l'Etat fautif par la Cour.

Or, dans le cas des professions piscicoles, elle a fini, le *9 octobre 1985*, par reconnaître que l'aide n'était pas contraire au traité de Rome. Le Conseil d'Etat devait-il, lui, casser l'arrêté contesté au seul motif qu'en *droit français une erreur de procédure* entraîne l'illégalité de l'acte malgré la validité du fond? Comme l'a souligné le commissaire du gouvernement, M. Olivier Fouquet, *«le critère infaillible de l'impératif européen consiste pour le juge national à s'assurer que son jugement soit en même temps la règle de droit universelle en Europe»*. Or, *compte* tenu des traditions juridiques des autres Etats et du flou créé par le renversement de jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes, rien n'indique que les juridictions des autres pays seraient aussi sévères que la justice française.

En présence d'un tel télescopage des droits français et européen la prudence était souhaitable. C'est ce qu'a pensé *le Conseil d'Etat. Il a sursis à* statuer, en attendant que la Cour européenne tranche la *« question préjudicielle »* qu'il lui a soumise, afin que soit définitivement établie la règle qui devra être respectée dans les douze Etats de la Communauté. Car, comme le dit encore M. Fouquet, *«si le droit français a profondément influencé le droit communautaire, aujourd'hui c'est au droit français de s'adapter au droit communautaire, et non l'inverse»*. Même si, pour ce faire, ce droit doit oublier certains des principes auxquels il était le plus fermement attaché.

THIERRY BRÉHIER

Tout ce qui s'apparente à un impôt doit être créé par la loi

Les automobilistes pourraient *rendre grâce* à la justice administrative..., si le Conseil d'Etat mettait moins de temps à annuler les décrets qui ne respectent pas la légalité. Cette haute juridiction a, *en effet, vendredi 26 octobre*, estimé que le gouvernement avait créé à tort, par un décret du 8 avril 1983, une taxe parafiscale sur les produits pétroliers qui n'avait d'autre but que de compenser la baisse du prix du pétrole brut survenue à l'époque. C'est ainsi en toute illégalité que le coût de l'essence avait alors été augmenté de 30 centimes à 35 centimes par litre.

Fidèle à sa tradition, le Conseil d'Etat a lancé au gouvernement un *sévère avertissement sans portée* pratique, cette taxe n'ayant été perçue qu'en 1983 et 1984. Mais ce rappel à l'ordre fixe les limites que le gouvernement ne peut plus dépasser.

La base constitutionnelle de la *haute juridiction administrative* est simple : le droit de perception de l'impôt ne peut être accordé que par le Parlement. Seulement, l'ordonnance du 2 janvier 1959 a autorisé le gouvernement à créer, par décret en Conseil d'Etat, des *taxes parafiscales* au *profit* d'une personne morale de droit public ou privée, autre que l'Etat et les collectivités territoriales, dans un intérêt économique ou social.

Les ministres successifs ne se sont jamais privés de cette possibilité. *Ils* en ont donc encore *usé* en 1983. Dans l'exposé des motifs du décret contesté, il était indiqué : *« Le premier objectif du présent projet de décret est d'annuler pour le consommateur une partie de la baisse du prix de reprise en raffinerie induite elle-même par l'évolution des cours du pétrole. »*

Le Conseil d'Etat en a légitimement déduit que la *taxe parafiscale* ainsi créée avait pour objectif *« d'exercer un effet dissuasif sur la consommation de produits pétroliers en vue de limiter les conséquences pouvant résulter pour l'équilibre de la balance commerciale de la baisse du cours du pétrole »*.

Un avertissement tardif

Or, et c'est là la précision essentielle qu'il a voulu apporter, il a estimé que le droit donné au gouvernement de créer de telles taxes *« ne s'étend pas à l'institution de prélèvements destinés à contribuer [...] à la réalisation des objectifs généraux d'intérêt national de la politique économique arrêtée par le gouvernement »*. Ces prélèvements-là sont forcément des impôts, et ne peuvent donc être créés que par le Parlement.

La haute juridiction administrative a ainsi pris la défense des parlementaires et des consommateurs, malheureusement bien tardivement, puisque le décret, aujourd'hui *jugé illégal*, avait été accepté par le Conseil d'Etat lorsque, avant la publication du texte incriminé, il avait été consulté par le gouvernement.

Th. B.

La tâche ingrate d'un club créé en 1984 pour soutenir l'action de M. Mitterrand

Les animateurs de « la Mémoire courte » découvrent « la vertu des rustines »...

« La Mémoire courte », association créée en 1984, qui regroupe environ six mille militants et sympathisants socialistes a décidé d'*« ôter aux Français leurs pantoufles »*, en *organisant des actions locales*, en coordination avec les élus, *pour lutter contre l'abstention*nisme et le Front national.

L'appel, lancé dans *le Monde* du 16 mars 1984, pour dire : *« Nous sommes de gauche et fiers de l'être »*, c'est eux. Les « banquets républicains », en province – *« une première, depuis 1848 »* – comme celui de Toulouse qui réunit, en 1988, mille deux cents personnes, alors que, dans le même temps, *« quatre cents participants seulement » se rendaient à celui qu'or*ganisait le PS, c'est eux.

La *loterie du congrès de* Rennes, aux effigies des «éléphants» du parti, c'est eux. Depuis six ans, leur bulletin mensuel, *le Petit tambour* bat le rappel contre l'abstentionnisme. Les membres de l'association, « La *Mémoire courte* », *créée* en 1984, ont fait ce serment : être des supporteurs inconditionnels de la gauche.

Mais, aujourd'hui, la tâche se complique. Leurs troupes, environ douze mille adhérents, il y a quelques années, se dispersent. *« En 1984, on pouvait expliquer et défendre les actions positives du gouvernement*, déclare Mme Janine Tillard. *Désormais, c'est plus difficile.* » La fondatrice de « la Mémoire courte » n'est *pas, pour* autant une *« déçue du socialisme ;* elle est *simplement « désespérée du Parti socialiste »*. Les luttes intestines et le souvenir du congrès de Rennes l'accablent.

Mais elle ne renonce pas à voir la vie en rose. Une meilleure pédagogie de la part du gouvernement résoudrait bien des choses, un minimum de mémoire également, estime-t-elle : *« Les socialistes sont accusés d'être mêlés à de vilaines affaires. Mais on oublie les scandales Boulin, Fontanet, de Broglie »*, déclare Mme Tillard. *« Nous n'avons pas encore eu de ministre dans les étangs de Hollande ! »*, ajoute, en riant Rémi Dreyfus, son mari, l'autre cheville ouvrière du club. Ils n'en démordent pas. *« Si le PS n'a plus ni programme, ni valeurs »*, c'est encore pour « la Mémoire courte » une raison *supplémentaire d'agir*.

« Faire comme Le Pen »

Pour redonner aux Français, *l'envie d'aller voter – à gauche* s'entend – Mme Janine Tillard a décidé de lancer son mouvement dans une autre aventure : *« Faire comme Le Pen : aller sur le terrain »*. C'est l'objectif des « Rencontres républicaines ». Elles se dérouleront, à partir de janvier prochain, dans plusieurs villes de province et permettront d'engager des *« projets pragmatiques »*. Certains adhérents ont déjà prévu d'organiser un soutien scolaire aux enfants en échec, d'aider les handicapés.

D'autres s'attellent à la lutte contre la marginalisation, à la commération des grèves *« de la classe ouvrière, à Fourmies »*. *Par tous les moyens, défendre* un idéal et mobiliser les citoyens. *« Aujourd'hui, nous croyons à la vertu des rustines*, déclare Rémi Dreyfus. *De toute façon, nous n'avons pas le choix, nous sommes le dernier club de gauche sur le terrain. »* « La Mémoire courte » a le regret d'admettre qu'elle joue parfois les *« ambulances »*.

B. J.

« Les effets négatifs du congrès de Rennes ont tendance à se prolonger »

estime M. Poperen

M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, indique, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (daté 5 novembre), que *« le gouvernement annoncera pour le début de la session de printemps »* un débat, à l'Assemblée nationale, sur *« l'ensemble de la protection sociale »*. La contribution sociale généralisée est, selon lui, *« incontestablement, une mesure de justice sociale »*.

Le ministre, chef de file d'un courant au sein du Parti socialiste, s'étonne des propos tenus par M. Dominique Strauss-Kahn, jospiniste, au cours du colloque de République moderne, club présidé par M. Jean-Pierre Chevènement, sur les *« explosions sociales »* de Vaulx-en-Velin et des lycées (*le Monde* du 30 octobre). *« On sait bien*, déclare M. Poperen, *que s'il y a des exclus de la croissance, c'est pour des causes profondes et bien antérieures au gouvernement actuel. »* Le ministre ajoute cependant : *« Il est possible que les remèdes que nous avons apportés n'aient pas été à la hauteur des enjeux. »*

M. Poperen estime, d'autre part, que, au sein du PS, *« on a parfois l'impression que les effets négatifs, pour ne pas dire désastreux, du congrès de Rennes ont tendance à se prolonger »*. *« Je souhaiterais*, dit-il, *que ceux qui ont reçu le maximum de confiance des militants (...) se montrent plus rigoureux. On ne peut pas refaire le congrès en permanence. »*

« Il n'y a plus de vrai désaccord entre UDF et RPR »

affirme M. Jacques Chirac

Dans un entretien publié par *le Figaro*, samedi 3 novembre, le président du RPR, M. Jacques Chirac, évoque les relations entre les différentes formations de l'opposition en disant notamment : *« Le fond du problème, pour l'opposition, ce n'est pas la tête de celui-ci ou le sourire de cet autre. Simplement qu'elle était divisée avec une remarquable constance. Or, elle ne le sera plus. Il n'y a plus de vrai désaccord entre UDF et RPR. Chaque rencontre le prouve. Et tout le monde a accepté le mécanisme des primaires. (...) Il me semble qu'une partie de ceux qui ont voté Le Pen y seront sensibles le moment venu. »* M. Chirac souligne que ses collaborateurs ont des contacts quotidiens avec ceux de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il indique, à ce sujet : *« Vous voulez savoir si le contentieux entre nous est réglé? Je crois que oui. Par quel miracle? L'estime réciproque, le temps passé et la nécessité politique. »*

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Voir les choses autrement

IL arrive que la chronique politique ne se suffise pas à elle-même, parce qu'elle laisse trop de choses dans le flou, parce qu'elle paraît artificielle, faussée, si loin de la réalité ou de nos illusions. Cela arrive et, sauf à se laisser aller au découragement, il faut alors tenter d'approcher la politique par d'autre voies, de l'examiner avec un autre regard. Or voici que deux guides se proposent pour ce genre d'excursion, en se recommandant de techniques scientifiques différentes : la sociologie et l'anthropologie.

Patrick Champagne s'intéresse aux changements récents qui, plus ou moins insidieusement, ont affecté l'espace politique.

Selon lui, derrière le concept à la mode d'opinion publique *« s'impose un nouvel espace social, dominé par un certain nombre d'agents – les marchands de sondages, les politologues, les conseillers en communication et en marketing, les journalistes, etc., qui utilisent des technologies modernes comme l'enquête par sondage, le Minitel, les ordinateurs, la radio et la télévision, etc., et donnent par là une existence politique autonome à une « opinion publique » qu'ils ont eux-mêmes fabriquée, en faisant simplement profession de l'analyser et de la manipuler, transformant du même coup profondément l'activité politique telle qu'elle se donne à voir à la télévison et telle qu'elle peut être vécue par les hommes politiques eux-mêmes »*.

L'auteur s'emploie à étayer ce jugement en se fondant sur deux aspects marquants de ce qu'il *considère comme une dégradation* de la démocratie (en ce qu'elle serait confisquée par quelques-uns au lieu d'être laissée à la disposition de tous) : la pratique des sondages et la médiatisation des manifestations de rue, de plus en plus conçues en fonction de leur impact sur l'opinion à travers le relais des médias. Il avance en sociologue sur un terrain miné par les sciences sociales puisque les changements qu'il *observe* empruntent beaucoup aux techniques que celles-ci mettent en œuvre.. C'est évident pour les sondages, le danger provenant d'une confusion possible et entretenue, car on leur prête un crédit scientifique qu'ils ne méritent pas toujours.

Patrick Champagne dénonce le *« transfert illégitime d'autorité scientifique »* qui s'opère sous la couverture des enquêtes d'opinion, lesquelles, selon lui, ne ren*dent compte, avec la prétention* de l'objectivité, que des objets qu'elles fabriquent. Leurs défauts majeurs sont, explique-t-il, de produire des questions que les acteurs intéressés du jeu politique leur demandent de poser, de créer des situations qui n'existent pas dans la réalité politique, de recenser plus des comportements que des jugements, de réduire le champ politique au lieu de l'ouvrir et d'appauvrir le jeu démocratique en l'orientant vers la séduction, le primat à la demande, la démagogie, voire le cynisme et le « bidonnage », si l'on va jusqu'à « piéger » les électeurs sous prétexte de les comprendre ou de les informer.

Le petit monde de la communication et de la politique – y compris *le Monde* – se reconnaîtra dans ce tableau critique et serait bien inspiré d'en tirer des leçons de modestie et de prudence. Il importe, en effet, d'éviter les empiètements de frontières et les abus de compétence. La poli*tique ne saurait se prévaloir de la* connaissance scientifique qu'elle aurait d'elle-même mais, *réciproquement*, la science ne saurait répondre au besoin éternel, pressé, permanent, congénital, que la politique éprouve de se nourrir de sa propre substance, fût-ce en la fabriquant.

Patrick Champagne ne s'y trompe pas. Après avoir noté : *« En politique, les apparences donnent toujours raison aux apparences puisque réussir à faire croire contribue à faire exister »*, il ajoute : *« L'analyse sociologique doit aider à faire voir* autrement *les choses qui nous sont souvent trop familières pour qu'on le voie vraiment et essayer de faire découvrir le jeu politique, comme de l'extérieur. »* De ce point de vue, son exercice de « désaccoutumance » est revitalisant.

Marc Abélès soutient que l'anthropologie ne se limite pas à l'étude des groupes humains éloignés dans le temps et dans l'espace mais qu'elle peut s'appliquer aux contemporains, à *la* politique moderne où se combinent l'action et le commentaire. Son essai vise d'abord à justifier cette approche scientifique de la question de l'Etat à partir de centres d'intérêt *privilégiés* : le pouvoir, son accès et son exercice ; le territoire, les identités qui s'y affirment, les espaces qui s'y découpent ; les représentations et les pratiques qui façonnent la sphère du public.

L'anthropologie est, ici, instrument de compréhension et non de critique. L'auteur illustre son propos en s'intéressant de près à certaines formes de rituel politique contemporain et à la prégnance des notions d'affiliation (à une famille, un courant, une bande) et de filiation (par parenté réelle ou fictive). Sont examinés sous ce jour l'inauguration par le président de la République de la nouvelle gare de Nevers, le pèlerinage présidentiel à la roche de Solutré et quelques usages de la métaphore familiale en politique.

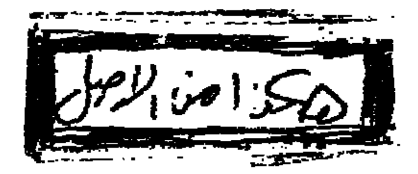
On découvre combien le rituel de Solutré *« participe à la construction du personnage présidentiel et à sa mythologie »* et comment la filiation peut être du type « référence », dans le cas Pompidou-Chirac, ou du type « Pygmalion » dans le couple Mitterrand-Fabius. Dans le système français *« la politique est de part en part une affaire de famille* [...]. *Du plan local au niveau national, on se déplace de la parenté-vecteur de réseau à la parenté-métaphore »*, observe Marc Abélès.

On retrouve cet auteur dans le sommaire de la revue *Espaces Temps* qui, dans son dernier numéro, se prête à une réflexion collective sur le thème de l'espace politique. Des spécialistes de plusieurs disciplines (géographie, politologie, anthropologie, sociologie, histoire, urbanisme) y participent alors que l'on assiste, comme le note Jacques Lévy, à une « dégéopolitisation » du monde et à un déplacement du *politique au profit d'une extension* et d'une différenciation de ses espaces. L'ensemble constitue un dossier riche et dense dont la lisibilité est heureusement relancée par le rythme de la présentation.

▶ ***Faire l'opinion*, de Patrick Champagne. Editions de Minuit, 312 pages, 139 F.**

▶ ***Anthropologie de l'Etat*, de Marc Abélès. Armand Colin, 182 pages, 95 F.**

▶ ***Espaces Temps*, « Pouvoir, l'esprit des lieux », 96 F. BP 117, 75463 Paris cedex 10.**



SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

Après l'hospitalisation de sa sœur Cheyenne

Le procès de Christian Brando est reporté

Le procès de Christian Brando, qui devait s'ouvrir le lundi 5 novembre à Los Angeles, a été reporté à la suite de l'hospitalisation de sa sœur, à Tahiti, où Marlon Brando était attendu le *samedi 3 ou le* dimanche 4. Cheyenne Brando avait été conduite aux urgences alors qu'elle était dans le coma, jeudi 1er novembre à Papeete (Polynésie française). Fille de Marlon Brando, elle est actuellement inculpée de complicité d'assassinat après le meurtre de son ami Dag Drollet par son demi-frère, Christian Brando, le 16 mai, à Los Angeles dans la maison de l'acteur.

Les jours de Cheyenne Brando ne seraient pas en danger : son état était en voie d'amélioration samedi 3 à l'heure où son père, venant de Californie, était attendu à son chevet. Ce rebondissement a *décidé la justice* américaine à retarder le procès de Christian Brando qui devait *se tenir en pré*sence de son père, cité comme témoin. Cheyenne Brando a sombré dans le coma après avoir absorbé une dose massive de tranquillisants. Soignée pour troubles nerveux depuis un accident de voi*ture qui l'avait en partie défigurée*, elle avait dû être plusieurs fois hospitalisée dans un établissement psychiatrique de Papeete après avoir mis au monde l'enfant qu'elle disait attendre de son ami assassiné (*le Monde* du 6 octobre).

Christian Brando et son père affirment que Dag Drollet a été tué par accident. Christian Brando n'aurait pas supporté d'apprendre que Dag Drollet *« battait »* sa sœur et lui aurait demandé des comptes *au cours d'une violente dispute*, le tuant, par mégarde, d'un coup de feu. La famille de Dag Drollet soutient au contraire que Christian Brando a prémédité son geste, en présence de sa sœur, Cheyenne, dont elle a obtenu, pour cette rai*son, l'inculpation par un juge* d'instruction de Papeete, M. Max Gatti. Le seul geste de brutalité de Dag Drollet à l'égard de Cheyenne, affirment les proches de celui-ci, serait des gifles qu'il lui aurait données un jour qu'elle se trouvait *en « manque » de drogue*.

Bénéficiant de la double nationa*lité, Cheyenne Brando est française* par sa mère, Tarita Teriipia, rencontrée par Marlon Brando en Polynésie lors du tournage des *Révoltés du Bounty* dont elle est la vedette féminine. L'acteur possède un atoll privé au large de Tahiti où *il fait de fréquents séjours. Le père* de Dag Drollet, Jacques-Denis, souhaite que Marlon Brando soit entendu par la justice française si sa présence à Papeete, auprès de sa fille, se confirmait.

B. L. G.

Une interview jamais diffusée en France

Action directe à la télévision hongroise

BUDAPEST

correspondance

La télévision hongroise a diffusé, vendredi 2 novembre dans la soirée, *des extraits d'une interview* d'André Olivier, théoricien du *groupe terroriste* Action directe, réalisée par des journalistes français à la prison de la Santé à Paris mais qui n'a jamais été diffusée en France. André Olivier y affirme que la branche lyonnaise du groupe, dont il fut le chef, n'a jamais participé aux pourparlers entre le mouvement et le gouvernement de gauche, après l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand en 1981. *« J'ai toujours estimé qu'il était important de poursuivre cette lutte car il n'y avait aucun changement politique fondamental entre Giscard et la période Mitterrand »*, déclare André Olivier. Le directeur *de la maison d'arrêt de la Santé* avait été relevé de ses fonctions, le *20 juin*, pour avoir autorisé une équipe de télévision qui affirmait *travailler pour TF 1 à réaliser cette* interview. La chaîne avait refusé *de la diffuser, estimant qu'André* Olivier, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, y faisait *« l'apologie du terrorisme »* (*le Monde* du 22 juin).

Intitulée « Panorama », la même émission a évoqué les hypothèses évosuées par le ministre de l'intérieur hongrois, Balazs Horvath, selon lesquelles Ali Agça, terroriste turc, se trouvait en transit en Hongrie avant l'attentat contre le pape à Rome.

L L

ENVIRONNEMENT

Vingt-deux personnes hospitalisées

Une bactérie serait à l'origine de la pollution de l'eau dans la banlieue du Havre

En dépit de plusieurs tentatives destinées à assainir par le chlore l'eau potable des trois communes de la banlieue du Havre (Seine-Maritime) touchées depuis jeudi 1er novembre par *une contamina*tion (*le Monde* du 3 novembre), les autorités préfectorales ont décidé, vendredi, de réitérer leurs recommandations de ne pas boire l'eau du robinet.

Après de nouveaux résultats d'analyse du réseau desservant les communes de Montivilliers, Harfleur et *Gonfreville-l'Orcher*, connus en milieu de journée de samedi, *les autorités ont finale*ment autorisé la population à se servir de l'eau du réseau.

Vendredi soir, le SAMU du Havre avait fait savoir que les premières analyses effectuées sur des personnes intoxiquées avaient conclu à la présence de shigelles, une entéro-bactérie d'origine digestive, *« semblant provenir de matières fécales »*.

Selon les spécialistes de l'agence de bassin Seine-Normandie, cette pollution s'explique par les fortes pluies survenues au début de la semaine qui, après des mois de sécheresse, *ont lavé le sol pollué*, puis infiltré le sous-sol de craie perméable avant de contaminer la nappe phréatique de la source de captage située à Saint-Laurent-de-Brevedent.

Au total, vingt-deux personnes ont dû être hospitalisées. Elles présentaient toutes les mêmes symptômes – céphalées, douleurs abdominales, vomissements, diarrhées, – mais leur état n'inspirait pas d'inquiétude.

□ **Un moratoire pour les rivières alpines.** – Le Centre *international* pour l'environnement alpin (CIPRA), organisme de recherche *situé à Gre*noble, demande aux pays riverains du massif des Alpes de *décréter un mora*toire de dix ans pour toutes les constructions projetées sur des rivières encore intactes. Un récent inventaire des cours d'eau *alpins* portant sur la France, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Yougoslavie et l'Allemagne a montré que, sur 9 350 kilomètres de cours d'eau de plus de 5 mètres de large, il ne reste que 850 kilomètres intacts. *Le reste est* « artificialisé » par le remodelage des berges, les routes de corniche, les barrages, les micro-centrales.

□ **Adoption d'un traité sur le rejet en mer des déchets industriels.** – Les quarante-trois pays participant à la *convention* de Londres sur la pollution marine sont convenus de supprimer *progressivement* le rejet des déchets industriels en mer d'ici à 1995. Proposé par les pays nordiques et l'Espagne, le texte a été adopté à l'unanimité, après quatre jours d'intenses négociations. La convention de Londres, qui a pris fin jeudi soir 1er novembre, a également adopté, *par* 29 voix contre 4 (Grande-Bretagne, USA, URSS et France), une résolution qui prévoit un moratoire sur l'enfouissement sous-marin des déchets radioactifs provenant des plate-formes et des navires. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Jugée trop gouvernementale

La conférence internationale des ONG sur le sida suscite une polémique au sein des associations

La *deuxième conférence internationale des* organisations non gouvernementales (ONG) de lutte contre le sida, qui se tient à Paris du 1er au 4 novembre, devrait déboucher sur la mise en place d'un Conseil international des ONG. *Organisée par deux regroupements* d'associations de lutte contre la maladie, le *National Minority Aids Council* (NMAC) *et le* comité France-sida, elle réunit plus de 600 personnes provenant de 76 pays.

Mme Danièle Mitterrand, *présidente de la* fondation France-Libertés, et M. Bruno Durieux, *ministre délégué à la santé*, ont inauguré cette manifestation placée sous l'égide de personnalités comme MM. Jacques Chirac, *maire de Paris*, Claude Evin, ministre des affaires sociales, ou encore *Laurent Fabius, président de l'Assemblée* nationale. Arcat-sida et Aides, les deux principales associations françaises de lutte contre le sida, *qui ne font pas partie du comité* France-sida, ont préféré ne pas participer à *l'organisation de cette manifestation, jugée* trop « politicienne ». Vendredi 2 novembre, la désignation des représentants européens pour siéger au Conseil international des organisations non gouvernementales a suscité un débat agité *parmi les Français, et la* légitimité du comité France-sida a été vivement mise en question.

Les raisons d'un boycottage

par Frédéric Edelmann

LA *réunion* internationale des organisations non gouvernementales (ONG) luttant contre le sida est présentée, et perçue *a priori*, comme une belle réussite. La réalité est pourtant sensiblement différente. A titre *individuel* ou collectif, nombreux sont ceux qui ont dû, à *leur grand regret*, se résoudre à ne pas y participer.

Première *raison* : le mouvement associatif de lutte contre le sida s'est constitué pour dénoncer et pallier les carences de l'Etat, et, dans ces conditions, accepter la sollicitude directe ou indirecte du même Etat, c'est lui donner un blanc-seing qu'il ne mérite pas encore si l'on en juge par la situation des malades, sidéens ou non, la pauvreté de la prévention, et la réalité quotidienne du comportement des administrations vis-à-vis de *ces fameuses ONG*.

Certes, une telle conférence internationale peut apparaître utile au regard des échanges informels qui se sont développés entre les ONG depuis plusieurs années. Dès 1985, nous avons nous-mêmes fait le tour des principaux groupes américains pour connaître leurs moyens d'action. Et depuis, les Français, et plus généralement les Européens, ont beaucoup appris de leur dialogue avec les Etats-Unis pour la gestion psychologique, sociale et politique de l'épidémie de VIH. Cependant, qu'il s'agisse de structures ou de pratiques, les modèles ont dû être adaptés à des situations et à des mentalités radicalement différentes.

Sous couvert de saine camaraderie...

Ainsi, le système médical et social français fait que les associations ont *principalement à prendre en charge* les questions d'information, ou les problèmes psychologiques des malades et des séropositifs. Elles ont, seulement de façon marginale, à gérer des problèmes de prise en charge médicale ou sociale. Elles ont enfin, sur le terrain médical ou social, une authentique fonction de recherche et d'innovation, ainsi qu'une réflexion – diversement appréciée – sur les dysfonctionnements des structures gouvernementales et politiques.

Or la *réponse* de l'Etat est souvent celle d'une *absurde appropriation* d'un système associatif perçu comme concurrentiel, mais sans que la reprise des initiatives privées par l'action gouvernementale soit souvent autre chose qu'un affadissement, voire un simulacre, des idées initiales. *Plus grave*, fournisseuses de subventions, les administrations, même *incompétentes, se placent* en situation de juger des actions qui *manifestement les dépassent*, mais dont, le cas échéant, elles reprendront la *paternité dans* tel ou tel congrès, dans telle ou telle réunion intergouvernementale.

Ce phénomène est aggravé par une tradition des milieux politiques français, quelle qu'en soit la couleur, qui est d'investir le champ associatif pour des motifs diversement avouables. Ainsi, la réunion internationale des ONG a-t-elle été organisée en France par un petit groupe, aux engagements politiques affirmés, et qui, utilisant les facilités ordinaires que peuvent donner ces engagements, s'est bien gardé de faire participer de façon normalement visible aux travaux préparatoires les associations véritablement engagées dans l'action depuis plusieurs années.

Sous couvert de saine camaraderie, tout cela affaiblit la représentativité associative, diminue le crédit des ONG, induit peu à peu une rupture entre, d'une part, le monde des malades et des personnes qui vivent auprès d'eux, et, d'autre part, les institutions. C'est cela, même si les revendications exprimées portent principalement sur les fonds alloués à la recherche, ou sur les expérimentations thérapeutiques, qui a suscité en France, ou en Amérique, des mouvements fondés sur la récrimination éventuellement violente, et non plus sur l'action ou la production d'idées ou d'information. Est-ce là le choix des politiques ?

▶ Collaborateur du *Monde*, Frédéric Edelmann est également vice-président d'Arcat-sida et directeur du *Journal du sida*.

ÉDUCATION

Le gouvernement déconcerté par l'agitation lycéenne

Suite de la première page

A quelques semaines de son 27e congrès, le Parti communiste français a, certes, lancé une offensive de grande envergure sur le terrain scolaire (*le Monde* du 6 octobre).

De même, certains courants socialistes piaffent de voir le gouvernement sortir de sa gestion prudente du capitalisme bien tempéré. Les uns et les autres tentent donc *de s'appuyer sur le mouvement des* lycéens. Mais ces turbulences sont loin d'épuiser, chacun en convient, la crise sociale et scolaire dont témoignent les lycéens. Pour sortir de la nasse où il est empêtré, le gouvernement doit chercher d'autres portes de sortie : budgétaire, pédagogique et politique.

Réponse budgétaire *tout* d'abord. Le paradoxe veut que les lycéens réclament *« du pognon pour l'éducation »* au moment où les pouvoirs publics – Etat et collectivités locales – consacrent à ce secteur plus d'argent que jamais. *M. Jospin disposait déjà d'un pro*jet de budget 1991 impressionnant avec ses 250 milliards de francs et ses 12 500 créations de postes. Sous la pression, et avec l'appui du premier ministre, il vient d'arracher la création de 100 postes de *surveillants* et de 1 000 postes supplémentaires de personnels administratifs et de service.

« Dernière chance »

Mais une anecdote en dit long sur la difficulté à faire comprendre aux jeunes l'ampleur de ces mesures. Le 26 octobre, sortant de *l'hôtel Matignon*, une *délégation* de lycéens fait une confusion sur les chiffres et déclare sans hésitation à la presse : *« Le premier ministre vient de nous annoncer la création de 10 000 postes supplémentaires. C'est tout à fait insuffisant par rapport aux besoins. »* Plutôt estomaqués, les responsables ministériels en tirent aujourd'hui la conclusion logique : *« Non seulement on ne peut plus tirer sur la corde du budget, mais même si on mettait des milliers de postes dans la balance, cela ne changerait pas grand chose aux yeux des jeunes. »* Ils attendent donc une partie de leur salut de la mise en œuvre immédiate, et surtout visible, des mesures annoncées, en particulier dans les 300 à 400 établissements où les difficultés sont les plus sensibles.

Au-delà de ces mesures budgétaires, la tentation est grande de *saisir l'occasion pour aborder* enfin, au grand jour, le problème lancinant de l'avenir du lycée. Dans l'entourage du premier ministre comme du ministre de l'éducation nationale, on sent bien que la flambée lycéenne sonne *comme un moment de vérité. « J'ai l'impression de jouer comme une dernière chance*, confiait M. Jospin, il y a quelques mois. *Si les moyens suffisants ne sont pas dégagés, s'il y a trop de crispations dans le milieu, si les antagonismes, les patriotismes et les conservatismes de disciplines, de secteurs, ou de catégories s'additionnent pour engendrer un blocage, si, face à des interrogations légitimes l'émotion l'emporte sur la raison, aucun gouvernement ne reviendra sur le chantier avec la même force. Ou bien il y reviendra contraint par les circonstances, par un 68 d'une autre nature. Le système alors implosera ou bien se compartimentera.* » (1)

Pour saisir cette *« dernière chance »*, c'est-à-dire oser une *remise à plat du système* et clarifier les objectifs de ce lycée de masse qui s'est développé sous la seule pression du nombre, le gouvernement peut-il prendre appui *sur le mouvement lycéen* ?

Le pari est risqué. Car les *lycéens de 1990 ne sont pas d'hu*meur « anti-profs ». En mettant d'entrée de jeu l'accent sur les problèmes de sécurité, de locaux, d'effectifs surchargés et de conditions matérielles de travail, ils ont fait l'impasse – au moins dans leurs mots d'ordre – sur la dimension pédagogique. Et conforté, du même coup, les revendications des enseignants, moins que jamais *prêts à lâcher du lest* sur les horaires, les contenus ou les méthodes de travail.

La « rénovation » du métier *d'enseignant, qui devait être le* corollaire de la « revalorisation » négociée en 1989, est restée en rade. C'est particulièrement vrai au lycée où elle demeure partielle, isolée, méconnue, soumise aux aléas du découragement et des changements d'équipes. Les lycées, par exemple, sont restés étrangers à la dynamique des zones prioritaires qui a contribué, tant bien *que mal dans les écoles et les col*lèges, à introduire de nouveaux modèles de travail en équipe ou de soutien aux élèves en difficulté.

On voit mal, dans ces conditions, comment M. Jospin pourrait suivre le calendrier qu'il avait fixé : publication, à la mi-novembre, des propositions du Conseil national des programmes *sur la* nouvelle organisation du lycée, consultation jusqu'au printemps 1991, mise en place à la rentrée 1992. Les lycéens seraient ravis de trouver là de quoi relancer leur mouvement et les syndicats d'enseignants, *discrets depuis le début*, n'hésiteraient sûrement pas à se mobiliser.

80 % pour quoi faire ?

Entre le passage en force, explosif, et le maintien du *statu quo*, peu glorieux, le ministre de l'éducation nationale cherche une voie médiane, appuyée sur la dynamique locale des *« projets d'établissement »* qui devraient être mis en place dans tous les lycées à la rentrée 1991. Mais il s'agit d'une approche *trop progressive* – et encore trop floue – pour satisfaire l'impatience lycéenne.

Reste la réponse politique. Conscient que l'exaspération des lycéens, de plus en plus souvent adultes et majeurs, tient aussi au sentiment d'être *« traités comme des gamins »*, le gouvernement souhaite créer très vite, *selon la for*mule de M. Jospin, *« les lieux d'un dialogue organisé »*. Ainsi le décret instituant les conseils de délégués d'élèves dans les lycées, en panne au Conseil d'Etat depuis des mois, devrait-il être publié ces jours-ci.

Et le ministère de l'éducation nationale entend pousser *les feux* pour que tous les problèmes de la *vie quotidienne* dans les lycées, puissent être abordés dans les prochaines semaines. La création des *« comités d'environnement social »* au niveau local et des *« conseils de la vie lycéenne »* au niveau académique réponde au même souci *d'engager le dialogue dans les* lycées et non dans la rue.

Mais, *là encore*, il s'agit d'une réponse dont l'effet est incertain. Non seulement le droit des lycéens à dire leur mot se heurtera, dans bien des cas, aux réticences des proviseurs et des *enseignants. Mais* il débouchera inévitablement sur une *revendication* lycéenne plus large : le droit d'expression, de réunion et d'organisation. Le gouvernement ne paraît pas prêt à aller aussi loin.

Enfin, au-delà de l'organisation de la vie démocratique dans les *lycées, se trouve posée la question*, beaucoup plus redoutable, du projet de société que le gouvernement peut ou veut proposer à une jeunesse inquiète. Le consensus un peu aveugle, depuis cinq ans, sur l'objectif quantitatif des 80 % *d'une classe d'âge au niveau du* bac, a occulté les interrogations sur les conséquences d'une telle mutation. Ce débat ne pourra pas être éludé plus longtemps. C'est, pour l'heure, la principale leçon du mouvement des lycéens.

***GÉRARD COURTOIS* et CHRISTINE GARIN**

(1) *Le Débat*, n° 58, janvier-février 1990.

SCIENCES

□ **Fondation de la Société mathématique européenne.** – Les représentants des 33 sociétés mathématiques européennes *se sont réunis* les 28, 29 et 30 octobre à Madralin, *près de Varsovie pour fonder* la Société mathématique européenne (SME). La nouvelle société, qui couvre la totalité du continent, annonce dans un communiqué qu'elle *« entreprendra de coordonner les études doctorales, de faciliter les échanges d'étudiants, d'organiser des écoles d'été à vocation européenne, de promouvoir les moyens modernes et traditionnels de diffusion du savoir »*. Elle s'efforcera de *« limiter la fuite des cerveaux vers les Etats-Unis, mais aussi de l'Est vers l'Ouest »*.



SOCIÉTÉ

La polémique sur les méthodes des Renseignements généraux

L'histoire chargée d'un informateur de l'inspecteur Dufourg

La brigade criminelle ne dispose, certes, d'aucun élément matériel pouvant formellement mettre en cause l'inspecteur des renseignements généraux Jean-Marc Dufourg dans l'enlèvement du pasteur Joseph Doucé. Mais les enquêteurs de la police judiciaire n'en continuent pas moins à s'intéresser aux eaux troubles dans lesquelles Dufourg semblait entraîner son équipe du groupe des enquêtes réservées (GER) des RG parisiens. Initialement chargé de surveiller les activités du pasteur, Jean-Marc Dufourg, présent quelques minutes avant l'enlèvement de celui-ci à son domicile, entretenait des relations étroites, presque amicales, avec des informateurs échappant, si l'on en croit les conclusions de l'enquête administrative, au contrôle de sa hiérarchie. Ces agents sous-traitants apparaissent comme des collaborateurs réguliers mais officieux. Et certains d'entre eux ont une histoire chargée.

Ainsi Christian Péroncel se présente volontiers comme un ancien agent du SAC, le Service d'action civique dissous le 29 juillet 1982. Au chômage, cet homme au physique de rugbyman, portant haut les Ray-Ban, est volontiers prolixe *sur son expérience au Liban. Il y* aurait, dit-il, exercé ses talents en *free lance pour le compte de services secrets étrangers.* « *Cela m'a permis d'avoir beaucoup de contacts aujourd'hui avec les ambassades des pays du Moyen-Orient à Paris. Et puis, au fil du temps, je suis devenu un spécialiste de la manipulation* », explique-t-il avant de détailler ses relations avec certains policiers pour lesquels il travaille, moyennant quelques discrètes rétributions.

Il aurait ainsi été le « recruteur » de Jean-Pierre Binse, l'un des agents de Dufourg avec qui ce dernier est allé prendre un verre quelques minutes avant l'enlèvement du pasteur dans un café proche du Centre du Christ libérateur, l'association du disparu (*le Monde* du 2 novembre). Mécanicien dans l'automobile, Christian Péroncel, qui aime les imperméables mastic et les rendez-vous secrets, aurait voulu être détective privé. Mais la police n'a jamais donné son agrément à son projet d'ouverture d'une officine privée à Grenoble. Nous sommes dans les années 70 et la fiche des RG – déjà ! – qualifie « *d'élément perturbé* » cet ancien engagé de la marine nationale, de retour du Pacifique, qui s'apprête dans le même temps à offrir ses services à l'armée rhodésienne.

Un attentat à la grenade

Le diagnostic n'est pas tout à fait faux. Le 28 juin 1977 à Grenoble, Christian Péroncel jette une grenade offensive dans le local où les militants écologistes préparent la grande manifestation contre le projet de construction de la centrale nucléaire de Creys-Malville. La grenade explose dans le couloir, épargnant la vingtaine de personnes présentes à la réunion. Péroncel dit d'abord avoir agi pour le compte d'« *Ordre noir international* » qui s'avérera être une organisation inventée de toutes pièces. Il sera condamné, le 2 mai 1978, à un an de prison dont trois mois ferme pour « *détention, port d'arme illégaux, violence et voies de fait* ». « *C'est du passé tout ça, maintenant il y a prescription* », dit aujourd'hui l'intéressé, qui déteste se faire traiter de barbouze.

On comprend donc que le profil de Péroncel et, plus généralement, des amis de l'inspecteur Dufourg intéresse au plus haut point les enquêteurs de la criminelle. Et surtout depuis qu'ils savent qu'il avait inscrit sur son agenda un rendez-vous avec l'inspecteur, à 19 h 45, le soir même de l'enlèvement du pasteur. Interrogé par les policiers, Péroncel a toujours maintenu qu'il s'agissait d'un simple appel téléphonique dont il avait gardé un trace écrite.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Les « Carnets d'un grand-maître »

Comment M. Pasqua tenta d'infiltrer les francs-maçons de Nouméa...

Rien, aucun secteur, n'échappe à la vigilance des policiers chargés de renseigner l'Etat. Mais il ne leur est pas toujours facile de s'infiltrer dans certains milieux. Dans ses *Carnets d'un grand-maître*, qu'il vient de publier aux Editions du Rocher, M. Jean Verdun, qui assuma la fonction maçonnique suprême de grand-maître, à la tête de la Grande Loge de France, de 1985 à 1988, raconte comment il fut approché, en mai 1986, par le nouveau ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, qui cherchait alors à infiltrer quelques policiers en Nouvelle-Calédonie :

« *Un journaliste, qui passe pour un très bon maçon dans sa loge, insiste auprès de moi pour que je rencontre le nouveau ministre de l'intérieur,* écrit notamment M. Verdun. *Je refuse, non par hostilité à ce ministre-là, car je n'ai pas à le juger sur le plan politique, mais par principe, comme j'eusse refusé une demande semblable de son prédécesseur socialiste, serait-il franc-maçon. Notre frère journaliste prétend ne pas comprendre ma méfiance. Il s'agit, m'affirme-t-il, des intérêts supérieurs de la France en Nouvelle-Calédonie. (...) J'accepte à contre-cœur le principe de la rencontre mais dans l'espoir de la rendre impossible, j'y mets pour conditions qu'elle n'ait lieu ni au ministère de l'intérieur ni dans un lieu public. (...) J'apprends avec déplaisir que le ministre cède à ma fantaisie. Je serai reçu à dîner dans un appartement privé, avenue Foch. Nous serons quatre à table : le ministre, l'un de ses conseillers, notre frère journaliste et moi...* » Le jour dit, avant le dîner, c'est le conseiller de M. Pasqua qui entre dans le vif du sujet. L'ancien grand maître de la Grande Loge se souvient : « *De quoi s'agissait-il sous l'enveloppe soyeuse des mots savonnés ? Entre le dit et le non-dit, aucune empreinte dans ma mémoire ne me permet à présent de retrouver les phrases exactes. (...) Le ministre ne semblait pas exactement comprendre de quoi il s'agissait. S'il m'était suggéré quelque chose, c'était par* « mes frères » *et non par lui. A un moment, il me demanda, faussement candide :* « Mais qu'appelez-vous au juste l'initiation ? » *Bref, il était question de l'exceptionnelle qualité de notre Loge de Nouméa. Capable de réunir dans une même fraternité caldoches et Canaques, elle attirait tous les regards, et plusieurs policiers, en fonction là-bas ou en partance, auraient bien voulu y entrer. N'était-il pas possible, pour s'assurer un maximum de discrétion, de les faire initier à Paris ? Ce serait rendre à la France un réel service et mettre à pied d'œuvre des fonctionnaires désireux d'agir pour le bien des deux communautés.* « *J'allais répondre durement, très durement,* poursuit M. Verdun, *quand je me suis rappelé cette page où Michelet affirme que la confession a eu pour première fonction politique de permettre à l'Eglise catholique tout au long des âges d'informer la police et de gagner ainsi la faveur des grands. Evêques et cardinaux s'étaient donc trouvés par milliers tout au cours de l'histoire, dans la même situation que moi ? Comment répondaient-ils aux Fouché de leur temps ? Moi, je n'ai rien répondu, mais je pensais : voilà ce qui arrive quand on désacralise l'initiation, comme on l'a trop fait depuis un siècle en France, ou quand on transforme les loges en clubs. Je n'ai rien répondu mais point n'était besoin, car le ministre, plus fin, avait déjà compris que je n'étais pas un homme à sa pointure. Ses acolytes ramaient pour rien. Il les laissa faire un moment, puis il dit avec le plus grand naturel :* « Passons à table. » *Et il s'excusa le plus poliment du monde auprès de moi du tout petit dîner auquel il me conviait, un pique-nique pour ainsi dire, puisqu'il ne disposait pas d'un cuisinier dans cet appartement discret...* »

□ **Protestation des communistes de Moselle.** – Une délégation de communistes de Moselle a été reçue, vendredi 2 novembre, par le préfet du département, M. Mahdi Hacene, également préfet de la région Lorraine. Ils entendaient protester contre le viol par les Renseignements généraux du courrier adressé à la section de Metz du PCF de 1983 à fin 1985, alors que la mobilisation en faveur de la sidérurgie lorraine étaient en cours. Selon *le Figaro*, qui a révélé les faits dans ses éditions du 31 octobre, les RG s'étaient attachés les services d'un employé des PTT qui ouvrait à la vapeur les enveloppes adressées au PCF et en photocopiait le contenu. Les responsables communistes ont demandé au préfet la restitution des documents, selon eux toujours archivés à la section « traitement du renseignement » de la direction centrale des RG, ainsi que l'ouverture d'une enquête sur trois effractions, au siège de leur fédération à Hagondange les 2 et 26 décembre 1985 et au siège de leur section de Metz en mai 1987.

SPORTS

Les trimarans de la Route du rhum

Suite de la première page

En 1986, la troisième Route du rhum, marquée par la disparition de *Loïc Caradec, a été la dernière* course transatlantique des maxi-catamarans de 25,90 mètres pouvant supporter des grand-voiles de 200 m² et des spinnakers de 650 m². C'est aussi dans cette course, gagnée par Philippe Poupon, qu'Eric Tabarly, après la rupture d'un flotteur de son trimaran, avait lancé le premier SOS de sa vie avant d'être récupéré par... *Pen-Duick-VI*, le grand monocoque avec lequel il avait remporté sa deuxième transat anglaise dix ans plus tôt.

Après une telle succession d'événements, que peut encore réserver la quatrième Route du rhum ? Contrairement aux précédentes, celle-ci survient dans une période où, loin d'avoir le vent en poupe, les multicoques sont au creux de la vague. Faute de réunir un nombre suffisant d'engagés, trois grands prix ont dû être annulés cette année à La Rochelle, La Trinité-sur-Mer et Brest. Programmée pendant la Coupe du monde de football, la transat anglaise en double s'est disputée dans l'indifférence générale. Seul le Canadien Mike Birch, qui réside à La Trinité-sur-Mer, s'est joint aux concurrents français pour la Route du rhum. *Elf-Aquitaine*, le plus ancien des commanditaires de multicoques, étudie la construction d'un monocoque pour la prochaine course autour du monde en équipage.

Assurés de bonnes retombées *publicitaires pour un événement* aussi médiatique, certains commanditaires ont néanmoins permis la rénovation de multicoques et même la construction de nouvelles unités comme *Pierre I*er (Florence Arthaud), *Fujichrome* (Mike Birch) et *RMO* (Laurent Bourgnon). Avec treize multicoques à la nouvelle taille maximum autorisée de 60 pieds (18,28 mètres), le plateau de la Route du rhum n'a jamais été aussi homogène et la course aussi ouverte. Mais l'épopée devrait céder la place à la régate.

Deux « écoles » d'architectes

Comme les formule 1 automobiles revenues au moteur atmosphérique après une décennie consacrée au turbo, les formule 1 de la mer ont vu leur potentiel de puissance diminué par la limitation de la longueur des coques. Mais les progrès de l'architecture navale et l'adoption de nouveaux matériaux comme le spectra, aussi résistant et beaucoup moins lourd que l'acier, le titane pour les poulies ou la généralisation des coques en carbone, permettent d'améliorer encore les performances. Comme dans le sport automobile, le souci de la sécurité est aussi devenu une priorité pour les organisateurs. Ainsi pour la première fois, tous les voiliers ont dû être équipés de moteurs pour faciliter d'éventuelles opérations d'assistance.

Deux « écoles » d'architectes illustrent bien cette nouvelle génération de multicoques océaniques. Inspirés par les formule 40, conçus pour de courtes régates à proximité des côtes, Marc Van Peteghem et Vincent Lauriot-Prévost ont dessiné ensemble pour Laurent Bourgnon et Florence A[illegible] les deux trimarans les plus p[illegible]ants. Cependant l'extrême raideur de ces derniers va à l'encontre d'un minimum de confort. En revanche, le Britannique Nigel Irens, concepteur du trimaran *Fleury-Michon*, victorieux en 1986 avec Philippe Poupon, pense toujours qu'un navigateur a besoin d'un certain confort pour se forger un moral de vainqueur. Mike Birch disposera ainsi avec *Fujichrome* du trimaran le plus confortable avec des flotteurs volumineux pour adoucir les chocs dans les vagues, une dérive placée derrière le mât et de grands safrans pour améliorer la stabilité de route au portant.

Entre ces bateaux au potentiel de vitesse sensiblement comparable, les différences à l'arrivée devraient plutôt dépendre du talent des navigateurs ou des conditions météorologiques. Philippe Poupon et le vétéran Mike Birch (cinquante-neuf ans), qui ont participé à toutes les Routes du rhum, ont peut-être intérêt à trouver du « gros temps » dans la première partie de la course et notamment dans la traversée du golfe de Gascogne. Mais le concurrent le plus redouté est généralement Laurent Bourgnon (vingt-quatre ans), le benjamin de l'épreuve.

Au moment même où Philippe Poupon remportait la troisième Route du rhum, Laurent Bourgnon débarquait aussi à Pointe-à-Pitre, les chairs meurtries par la traversée de l'Atlantique sur un Hobie Cat 18 avec son copain Frédéric Giraldi. Depuis, cet aventurier n'a cessé d'apporter de nouvelles preuves de son talent et de sa détermination. En 1987, il a terminé deuxième de la mini-transat (monocoques de 6,50 mètres) en mêlant de l'eau salée à son eau douce pour ne pas trop alourdir son bateau, avant de gagner l'année suivante la course en solitaire du *Figaro*. Suivi par les médecins du CHU de Toulouse pour l'étude de ses cycles de sommeil et par ceux du CHU de Nantes pour sa diététique, Laurent Bourgnon préfigure cette nouvelle génération qui entend supplanter les marins pour faire de la voile un sport de haut niveau.

GERARD ALBOUY

EN BREF

□ **Découverte du cadavre du « tueur de l'Ardèche ».** – Un chercheur de champignons a découvert, jeudi 1er novembre, dans un bois de Pradelles (Haute-Loire), les ossements d'un homme qui serait Elie Lhermet. Surnommé le « tueur de l'Ardèche » (*le Monde* du 14 août 1986), Elie Lhermet avait été activement recherché par les gendarmes dans le maquis ardéchois après que ce paysan-apiculteur eut fait feu sur huit personnes, le 12 août 1986, dans son village de Lespéron (Ardèche), tuant sur le coup deux touristes. Les gendarmes ont retrouvé à côté du cadavre le pistolet de calibre 6,35 mm qu'il utilisa le jour de la tuerie.

□ **Un avocat nîmois inculpé et maintenu en détention pour une escroquerie internationale.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes (Gard) a confirmé, vendredi 2 novembre, le maintien en détention d'un avocat nîmois, Me Roland Sorlin. Ecroué le 20 octobre à Montpellier, cet avocat âgé de cinquante-deux ans est soupçonné d'avoir participé à une escroquerie entre le Luxembourg et l'Allemagne dont on ignore encore le mécanisme mais qui, selon le SRPJ de Montpellier, porterait sur une somme de 5 millions de francs. A son domicile, les policiers avaient saisi des documents et un pistolet automatique dont le numéro aurait été effacé.

COMMUNICATION

Afin de favoriser son internationalisation

L'italien Mondadori sur le point d'entrer dans le capital de l'« Independent »

L'éditeur italien Mondadori serait sur le point de s'implanter en Grande-Bretagne en prenant une participation de 10 % dans *The Independent*. La société de Carlo De Benedetti, qui publie une quinzaine de journaux dont le quotidien romain *la Repubblica*, se refuse à tout commentaire officiel mais on y fait état « *de contacts* » avec le quotidien britannique.

« *Rien n'est conclu mais des pourparlers sont en cours, comme avec d'autres titres européens. Cela correspond à l'objectif d'Eugenio Scalfari, directeur de* la Repubblica, *de construire un réseau européen de journaux* », confie-t-on chez Mondadori.

Le but est de favoriser l'internationalisation de Mondadori et de renforcer la position de M. De Benedetti à la tête de la maison d'édition italienne après les procès *qui l'ont opposé à M. Silvio Berlusconi.*

Lancé en octobre 1986 par des journalistes venus de « quotidiens de qualité » comme *The Telegraph* et *The Times, The Independent* est détenu par plusieurs compagnies d'assurances et des investisseurs institutionnels dont aucun ne possède plus de *10 % du capital.* Le patron de presse Robert Maxwell *s'était pourtant* glissé dans les rangs des actionnaires en utilisant un prête-nom : il détient 4 % des parts, mais on lui prête l'intention d'accroître cette participation.

Rapidement reconnu pour la qualité de ses informations, *The Independent* est vendu à 400 000 exemplaires. Toutefois, il est touché par la récession publicitaire qui sévit en Grande-Bretagne, ainsi que par les difficultés rencontrées par son supplément dominical *The Independent on Sunday.*

Les liens du journal britannique avec *la Repubblica* datent de deux ans, depuis qu'un accord portant sur des échanges d'articles et une collaboration commerciale et publicitaire a été conclu entre *Die Süddeutsche Zeitung* (Münich), *El País* (Madrid), *la Repubblica* et *The Independent.*

Une société d'études regroupant les trois quotidiens espagnol, italien et britannique, qui visait à créer un quotidien européen, avait ensuite été montée sous l'égide de M. Jean Daniel du *Nouvel Observateur* (*le Monde* du 8 novembre 1989).

Y.- M. L

Seconde semaine de conflit pour le journal américain

La grève du « Daily News » traduit les difficultés des quotidiens new-yorkais

Le quotidien new-yorkais *the Daily News* est entré dans sa seconde semaine de grève. Depuis vendredi 26 octobre, plusieurs incidents ont été signalés aux alentours du siège du journal, à Manhattan, et dans la nuit du jeudi 1er novembre, une manifestation a rassemblé 13 000 personnes.

La grève a été déclenchée après que la direction de ce journal, diffusé à 1,1 million d'exemplaires, eut affiché sa volonté de réduire le nombre d'ouvriers du livre et des diffuseurs. Les grands titres new-yorkais – *the Daily News, the New York Times, the Post* et *the New York Newsday* – estiment tous que leur nombre de salariés et les conventions professionnelles représentent un handicap au développement.

Pour sortir le quotidien new-yorkais de l'impasse de la grève, des *propositions de rachat ont été* faites au propriétaire actuel, la société the Tribune Co. de Chicago. Mais celle-ci a repoussé toute offre. M. Theodore Keel, un conseiller juridique qui a fait des propositions de rachat au nom d'un groupe d'investisseurs américains « *parmi lesquels ne figure pas M. Murdoch* », a cependant indiqué que « *la vente du* Daily News *était le seul moyen pouvant éviter la destruction du journal ou celle des syndicats voire les deux* ».

La direction campe sur sa position. Mais les observateurs estiment que le conflit qui affecte le *Daily News* aurait des conséquences sur l'ensemble des quotidiens new-yorkais, obligés de se battre pour conserver leur lectorat et leurs recettes publicitaires, dans une ville où le nombre de lecteurs décline depuis les années 50 et où les quotidiens ont de plus en plus de mal à réaliser des profits.

Après plusieurs mois de négociations secrètes

Fusion des deux télévisions britanniques par satellite

Les deux télévisions britanniques par satellite, British Satellite Broadcasting (BSB) et Sky Television, ont fusionné, a indiqué, vendredi 2 novembre, Sky Television, le réseau de M. Rupert Murdoch.

Cette fusion met fin à une guerre *coûteuse entre les deux groupes. Elle* intervient après plusieurs mois de négociations secrètes, alors que l'empire de M. Murdoch rencontre de sérieuses difficultés financières (*le Monde* du 30 octobre). La fusion va donner naissance à un nouveau réseau baptisé British Sky Television, qui ne conservera que cinq chaînes, *au lieu des quatre de Sky* Television lancées en février 1989 et des cinq chaînes de BSB.

News International de Rupert Murdoch, propriétaire de Sky Television, détiendra 50 % de la nouvelle station, et les principaux actionnaires de BSB, lancé en avril dernier avec huit mois de retard et contrôlé par un consortium comprenant dix sociétés – dont l'australien Bond Corp., le groupe britannique de télévision Granada, le groupe de presse Pearson, qui édite le *Financial Times*, le groupe français Chargeurs et l'éditeur britannique Reed International, – détiendront les 50 % restant. Les experts estiment qu'il n'y a pas place pour deux réseaux de télévision par satellite en Grande-Bretagne, dans un marché publicitaire en proie à la récession et à la veille de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi sur l'audiovisuel (Broadcasting Bill). Celle-ci prévoit la création d'une cinquième chaîne terrestre, de trois stations de radio privées nationales et de plus de 200 radios locales qui se livreront une vive concurrence pour attirer les annonceurs.

A la découverte des premiers temps

Les Journées du cinéma muet de Pordenone forment l'un des plus importants festivals consacrés à l'histoire du septième art

PORDENONE

de notre envoyé spécial

Ils étaient dix à se rendre aux Journées de Pordenone, en Italie, lors de leur création en 1982, ils furent cinq cents venus de tous les coins du globe – historiens, critiques, journalistes, directeurs de cinémathèque, restaurateurs – à y participer cette année. Le Festival met un point d'honneur à montrer les œuvres dans leur état d'origine. C'est ainsi que la manifestation s'est ouverte sur une présentation d'*Intolérance* dans la version voulue par Griffith lors de la première à New-York le 5 septembre 1916. Gillian B. Anderson, musicologue à la bibliothèque du congrès de Washington est partie de la musique originale de Joseph Carl Breil, d'une liste des intertitres et des photos de chaque plan léguées par le réalisateur au Musée d'art moderne de New York, pour composer une version de près de quatre heures qui fut une découverte. A la tête de l'orchestre symphonique de Ljubljana, elle a ainsi proposé une relecture de ce grand poème épique, déclenchant par là même une polémique où s'affrontèrent – non sans intolérance – partisans et adversaires de ce type de reconstitution philologique, où des plans fixes remplacent les morceaux perdus.

Il n'est pas fréquent non plus en Occident de pouvoir assister à une projection de films muets japonais, accompagnés par le commentaire d'un «benshi», ce personnage essentiel du cinéma nippon des premiers temps, qui interprétait tous les personnages et expliquait l'intrigue. Mme Midori Sawato s'acquitte de sa tâche en virtuose, restituant, pour *Amour et sacrifice*, un mélodrame de 1921, la voix bourrue d'un vieil homme, le pépiement d'un enfant, les intonations tendres d'une jeune fille ou les accents virils du héros. Peut-on encore parler de cinéma muet lorsque cette forme étrange de post-synchronisation – les intertitres sont, pour cette raison, quasiment absents – semble littéralement faire parler les ombres sur l'écran?

Mais Pordenone est aussi une vitrine idéale pour les responsables d'archives nationales qui y montrent leurs récentes découvertes. A cet égard le Nederlands Film Museum s'est taillé un beau succès en révélant *Lucky Star*, un mélodrame de Frank Borzage. Tourné peu avant l'arrivée du parlant, avec une photo noir et blanc d'un moelleux raffiné caractéristique de la Fox, le film est une sublime histoire d'amour fou avec Janet Gaynor et Charles Farrell, avec une musique d'Adrin Johnston, véritable homme-orchestre.

Un romantisme échevelé

C'est d'Amsterdam qu'arrivait aussi *Meyer Hors de Berlin* (1919), un film de Lubitsch considéré comme perdu, où il interprète le rôle principal, celui d'un petit bourgeois berlinois, intrépide, sûr de lui et maladroit. Un autre de ses films *Lorsque quatre personnes font la même chose*, réalisé en 1916 alors qu'il n'avait que vingt-quatre ans, le montre déjà en pleine possession du style pétillant, allusif qui allait le rendre célèbre aux Etats-Unis. Lubitsch entrecroise les amours d'un couple d'adultes et de jeunes gens avec une invention constante et un mouvement tourbillonnant, à l'image de ce cours de danse où se passe une bonne partie de l'action.



Ernst Lubitsch dans « Meyer aus Berlin » (1919)

Ces deux films de Lubitsch faisaient partie d'un immense panorama du cinéma allemand des années 10 – cinéma occulté par les chefs-d'œuvre de Lang, de Murnau, ou de Pabst des années 20. Cent cinquante films (sur les six cents qui existent encore) en quarante heures de projections ont permis de radiographier cette Allemagne qui allait bientôt attendre dans l'antichambre du docteur Mabuse. Contrairement au cinéma de la période suivante porté vers la peinture, notamment expressionniste, il est proche de la scène. Les films sont divisés en actes et l'on rappelle au générique de quelle compagnie théâtrale viennent les comédiens. C'est ainsi que Max Reinhardt lui-même s'essaya au cinéma dès 1913 en allant tourner en Italie et en décors naturels *Une nuit vénitienne* et *l'Ile des bienheureux* deux œuvres sinon réussies, du moins originales et d'une facture très libre.

A côté de mélodrames bourgeois, de films policiers et de comédies qui ne le distinguent guère des voisins européens, le cinéma allemand d'avant Weimar présente deux tendances originales qu'il développera pendant la décennie suivante. La première, réaliste, est illustrée avec brio par le réalisateur Urban Gad avec son épouse et interprète principale Asta Nielsen. Nulle surprise à cela puisqu'ils étaient tous deux danois et qu'à l'époque c'est à Copenhague que le cinéma du Vieux Continent avait atteint son plus haut niveau. Les premiers classiques du cinéma allemand *l'Etudiant de Prague (1913)* fut d'ailleurs réalisé aussi par un danois Stellan Rye. Asta Nielsen se révèle comme la plus grande star européenne de l'époque, d'un naturel absolu, avec des mouvements du corps et de grands yeux noirs d'une sensualité unique. Qu'elle interprète une gitane dans *la Jeune Fille sans patrie*, un modèle abandonné par son amant de peintre dans *les Péchés des pères*, ou une jeune prolétaire, elle aussi jetée à la rue dans *Grand escalier et escalier de service*, elle témoigne de la même capacité à offrir un jeu varié et imprévisible. Ce sont souvent d'ailleurs les comédiens qui donnent par la modernité de leur interprétation des moments de vie à des œuvres souvent assez raides, ainsi l'étonnante Erna Morena dans une première version de *Loulou* (1917) due à Alexandre Von Antalffy.

La seconde vague du cinéma allemand nous est plus familière puisqu'elle propose des savants fous, des personnages méphistophéliques, un romantisme échevelé, une atmosphère fantastique, des effets de doubles et de miroirs chers à E. T. A. Hoffman (que Richard Oswald adapta). *Homunculus* (1916), d'Otto Rippert annonce *les Trois Lumières* et *Metropolis* de Fritz Lang, les séismes politiques à venir. Dans *Doktor Satansohn* (1916), Ernst Lubitsch, qui est juif, le détail n'est pas sans signification, est chargé d'incarner le Diable, en l'occurrence le directeur d'un institut de beauté, spécialiste en cosmétiques, et qui transforme les femmes en statues. Dans le *Mariage de Rübezahl* (1916), Paul Wegener, réalisateur et interprète, futur auteur de *Golem*, propose l'un de ces contes de fée (*Marchen*) chers au génie allemand où un géant des montagnes vient chercher ses proies parmi les jeunes filles de la campagne. Cette rétrospective capitale, sans révéler de cinéaste majeur, permet d'affiner notre connaissance de styles et de thèmes dont Siegfried Kracauer dans *De Caligari à Hitler* et Lotte Eisner dans *l'Ecran démoniaque*, deux ouvrages essentiels, ont montré les prolongements ultérieurs (1).

Un héritier de Max Linder

Les Rencontres de Pordenone ont permis en outre de redécouvrir une cinquantaine de courts métrages d'Emile Cohl, caricaturiste, affichiste, auteur de bandes dessinées et pionnier de l'animation, réalisées entre 1908 et 1913, produits pour l'essentiel par la Gaumont, qui a entrepris de restaurer l'œuvre de ce génial précurseur (2). Enfin le centième anniversaire de la naissance de deux comiques fut célébré avec éclat. Le premier, Stan Laurel, dont la plupart des œuvres venaient de la cinémathèque de Prague. Le second, Raymond Griffith, une révélation. Avec son chapeau haut de forme, son maintien aristocratique, il apparaît comme un héritier de Max Linder. Pordenone annonce pour l'an prochain un immense hommage à l'œuvre muette de Cecil B. De Mille, réalisateur et producteur. La présence déjà massive des Américains cette année sera sans doute encore plus importante.

MICHEL CIMENT

(1) On lira le catalogue des Journées de Pordenone Prima di Caligari un volume bilingue (italien et anglais) de 534 pages, travail collectif sous la direction de Paolo Cerchi Usai et Lorenzo Codelli. Edizioni Biblioteca dell'immagine, 1990.

(2) L'Américain Donald Crafton vient de publier *Emile Cohl, caricature and film*. 404 p. Princeton University Press, 1990.

Production et publicité

Dans « Jours de tonnerre » Tom Cruise, bardé de badges, pilote une Chevrolet Lumina : cela s'appelle un « placement de produits »

En cinq jours, le film d'Yves Robert *le Château de ma mère* sorti le vendredi 26 octobre, a accueilli 135 450 spectateurs. La Palme d'or 1990, *Sailor et Lula* de David Lynch a, elle aussi, dépassé les 100 000 entrées. Émotion d'un côté, sexe, violence et dérision de l'autre, le public est éclectique. Avec peut-être une petite préférence pour le bruit et la fureur, il est vrai mieux servis que la douceur et la tendresse. *Total recall* de Paul Verhoeven, avec Schwarzenegger a fait 134 573 spectateurs en seconde semaine, mais le plus étonnant est le score – plus de cent mille aficionados – de *Jours de tonnerre* avec Tom Cruise.

Le film – de Tony Scott – raconte l'éducation d'un pilote de stock-cars, Tom Cruise, par un vieux renard, Robert Duvall. L'intrigue d'une minceur extrême est uniquement faite de clichés. Amitiés viriles et amours féminines entre deux courses. Un peu comme les série B musicales d'avant-guerre qui entrecoupaient les numéros de quelques scènes, toujours les mêmes. On ne manquera pas de regretter la décadence d'une culture qui préfère les vroum vroum et carambolages aux trilles de Deanna Durbin et aux claquettes d'Ann Miller... Mais la particularité de *Jours de tonnerre* est ailleurs. Le film est un exemple parfait du «placement de produit».

Le «placement de produit» est une formule publicitaire à ne pas confondre avec les actions promotionnelles croisées (campagnes communes entre *Roger Rabbit* ou *Dick Tracy*, McDonald's et Coca-Cola), les films «suscités» par les fabricants de jouets (*Maîtres de l'Univers*), ou encore les droits dérivés (logo *Batman*, chapeaux Indiana Jones, poupées *Rocky*, parcs d'attractions). Il s'agit de montrer, au cours d'un film, les produits utilisés par les héros.

Ainsi, dans *Jours de tonnerre*, la Lumina de Tom Cruise est tatouée de toutes sortes de logos. Chevrolet, Coca-Cola et Exxon dominent, mais la pub est partout, seul un expert-comptable pourrait en faire le décompte exact. Le sport automobile est, après le football le sport le plus populaire aux Etats-Unis, il est le premier sur le plan publicitaire – les grandes corporations y investissent déjà des milliards.

Un million de dollars par semaine

Les comédies pratiquent également le placement de produit. La « tranche de vie familiale » est une mine : pizzas, lessives, produits ménagers, boissons non alcoolisées, couches-culottes, sauces, glaces... Et même quelques médicaments courants. Les films d'action enfin sont un *must* – la dernière mode est au futurisme. *Total Recall* est truffé d'Evian, de Philips, de Fuji, de Sony Trinitron, Hilton, American Express, Coca-Cola et Pepsi-Cola. Plus fort encore, *Retour vers le futur 2* imaginait les pubs de demain pour Nike, Black and Decker, AT&T, les disques CBS et Pepsi. Des semaines, parfois des mois, avant le début du tournage, les producteurs font parvenir les scénarios (près de quatre cents par an) aux agences spécialisées (une dizaine à peine) qui les analysent séquence par séquence pour voir si elles peuvent placer tel produit où panneau publicitaire, sur, sous, devant, derrière, autour des stars. La séquence choisie risquant d'être coupée au montage final, les annonceurs – avisés et de plus en plus puissants – ne paient désormais qu'à la sortie du film.

Un élément dont il faut tenir compte : « les publicités de l'entracte » n'existent guère aux Etats-Unis. Il est vrai que les studios n'en tirent aucun profit. En Février 1990, Disney interdisait aux salles projetant ses films de diffuser des pubs. En Avril, Warner suivait le mouvement.

Selon Mark Crispin Miller, professeur à la John Hopkins University et auteur de *Seeing through movies*, le placement de produits, qui peut rapporter près de 1 million de dollars par semaine, influence désormais les projets de tournage. Voilà pourquoi la plupart des films se passent au présent ou dans un futur proche. Selon *Advertising Age* en début d'année : « *Walt Disney Co. sollicite le placement payant de produits dans un nouveau film*, Mr. Destiny. *Des entreprises telles que Campbell Soup, Nabisco et Kraft General Foods Group ont apparemment été contactées. (...) Les tarifs... [sont] de 20 000 dollars pour une présence visuelle. 40 000 pour que la marque soit mentionnée en même temps que le visuel et 60 000 pour qu'un acteur se serve du produit.* »

HENRI BÉHAR

Le cinéma en vidéo

« Les Misérables », version de référence. « l'Atalante », version enfin restaurée

En 1933, Raymond Bernard qui, au temps du muet, avait réalisé de grandes fresques historiques, tournait, pour la maison Pathé, alors «Pathé Natan», une version des *Misérables* de Victor Hugo, en trois époques, dont il avait écrit l'adaptation avec André Lang. Au début du parlant, c'était une entreprise fort audacieuse, mais, le soir de la «première» à Paris, le samedi 3 février 1934, il apparut, après cinq heures de projection, que la partie était gagnée. Le public allait, par la suite, faire un triomphe à cette adaptation.

C'est ce film en trois épisodes : *Une tempête sous un crâne*, *Les Thénardier* et *Liberté, liberté chérie* que publie René Chateau dans sa collection vidéo « Mémoire du cinéma français ». Trois épisodes, trois cassettes. Une version-référence tant par le style épique, le romantisme social, que par une interprétation étonnante, pour les principaux rôles. Fantine, c'est Florelle. Elle ne joue que dans un épisode mais possède un charme fou en grisette, touchante, puis bouleversante en ouvrière victime. En couple Thénardier, Charles Dullin et Marguerite Moreno font peur. Dullin surtout avec son regard de hyène et sa voix de crécelle. Le Marius de Jean Servais a la flamme des insurgés de 1832 et la pâleur romantique propre à séduire Cosette jeune fille. C'est à Jocelyne Gaël qu'est revenu ce rôle peu gratifiant car, passée son enfance martyre chez les Thénardier, elle n'existe qu'en fonction des hommes qui l'aiment : Jean Valjean, qu'elle prend pour son père, et Marius, l'étudiant pauvre.

A revoir cette adaptation, on est frappé de l'habileté avec laquelle, tout en ne conservant qu'un tiers du roman, André Lang et Raymond Bernard ont su faire passer, dans une construction volontairement théâtrale, tous les événements qui à la lecture ont frappé l'imagination populaire. Mais deux grandes et fortes figures cimentent, en quelque sorte, les pierres de l'édifice. Deux figures rivales et complémentaires, le prodigieux Harry Baur, Valjean buriné par les années de bagne, voué à la rédemption mais toujours en compte avec la société, et Charles Vanel, policier implacable, bouclé dans sa redingote comme dans une armure.

Admirable et lancinante musique

Dans la même collection, on trouvera *l'Atalante* de Jean Vigo, dans cette version désormais intégrale, reconstituée et restaurée par la cinémathèque Gaumont. Elle a été présentée au Festival de Cannes (*le Monde* du 15 mai) elle est sortie dans une salle parisienne. On peut avoir, maintenant chez soi ce chef-d'œuvre insolite et éblouissant qui amène une reconsidération du «réalisme poétique» français, qui baigne dans l'onirisme – Dita Parlo en robe de mariée avançant sur le pont de la péniche comme si elle marchait sur l'eau – dans le réalisme social aussi, et dont le rythme narratif s'accorde à l'admirable et lancinante musique de Maurice Jaubert. L'histoire du film et de sa résurrection est racontée en prologue.

Parmi les autres films proposés, pour la rentrée, dans « Mémoire du cinéma français », on peut citer quelques raretés : *Au-delà des grilles*, de René Clément, *Zouzou*, de Marc Allégret, *Gribouille*, du même réalisateur (Raimu et Michèle Morgan dans son premier grand rôle), *l'Etrange Monsieur Victor*, de Jean Grémillon, *Hercule*, de Carlo Rim. Plus quelques nanars d'époque : *Théodore et Cie*, de Pierre Colombier, avec Raimu, *les Dégourdis de la 11e* et *Raphaël le Tatoué*, de Christian-Jaque, avec Fernandel. Aux éditions René Chateau vidéo, la cohabitation du cinéma d'auteurs et du cinéma «du samedi soir» est une règle spécifique.

JACQUES SICLIER

□ **Truffaut à l'affiche.** – Editer un volumineux recueil d'affiches conçues dans le monde entier pour les films réalisés par François Truffaut aurait pu n'être qu'un joli gadget, ou pis une nouvelle pierre au discutable mausolée élevé à l'auteur des *Quatre Cents Coups* depuis sa mort. Heureusement, les textes « film par film » de Dominique Dauzel (générique, résumé, commentaire, histoire de l'affiche, relevé des allusions cinéphiliques contenues dans chaque œuvre) en font un utile ouvrage de référence. Mais surtout, la centaine d'affiches réunies et superbement mises en valeur offre, outre la beauté visuelle de beaucoup d'entre elles (polonaises et japonaises en particulier), un regard inattendu sur la façon dont les divers pays voient les films. Et éclaire d'une manière nouvelle l'œuvre de Truffaut.

► **Truffaut, les Mille et une Nuits américaines. Henri Veyrier, 270 pages, 595 F.**

AGENDA

SAMEDI 3 - DIMANCHE 4 NOVEMBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

La Brière (1924), de Léon Poirier, 15 h ; la Fille de l'eau (1924), de Jean Renoir, 17 h 15 ; le Fleuve sauvage (1960, v.o. s.t.f.), d'Elia Kazan, 19 h ; les Adieux à Matora (1981, v.o. s.t.f.), de Elem Klimov, 21 h.

DIMANCHE

Cocorico M. Poulet (1974), de Damouré Zika, Lam Ibrahim, Jean Rouch, 15 h ; la Palombière (1983), de Jean-Pierre Denis, 17 h ; Au hasard Balthazar (1966), de Robert Bresson, 19 h ; *les Chevaux de feu (1965, v.o. s.t.f.), de* Serge Paradjanov, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Romance à trois (1942), de Roger Richebé, 18 h ; les Croisades (1935, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 20 h.

DIMANCHE

Souvenirs perdus (1950), de Christian-Jaque, 18 h ; Touche-à-tout (1935), de Jean Dreville, 20 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : Ordet *(1955, v.o. s.t.f.), de Carl Théodor* Dreyer, 14 h 30 ; Sonate d'automne *(1977, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman,* 17 h 30 ; la Nuit des forains (1953, v.o. *s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.*

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : Sou*rires d'une nuit d'été (1955, v.o. s.t.f.),* d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; la Source *(1959, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman,* 17 h 30 ; la Honte (1968, v.o. traduction simultanée), d'Ingmar Bergman, Michaël (1924), de Carl Theodor Dreyer, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris, le cinéma des **photographes** : Objectif amateur, Objectif amateur *(1990)* de *Philippe* Venault, 14 h 30 ; Brassai et Man Ray : le Photographe de Picasso, Brassai (1965) de Francis Warin, Brassaï ou les yeux d'un homme (1960) de Francis Warin, la Bande à Man Ray (1987) de Jean-Marie Drot, 16 h 30 ; Photo souvenir : l'Air d'aimer de Dominique Cabréra, Jamais plus toujours (1975) de *Yannick Bellon, 18 h 30 ;* Photo portrait : l'Autoportrait d'un pornographe *(1971)* de *Robert Swaim, Jeux* d'artifices (1986) de Virginie Thévenet, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, le cinéma des *photographes : Raymond Depardon :* l'Illustration (1980) de René-Jean *Bouyer, Numéros zéro (1977) de Ray*mond Depardon, 14 h 30 ; Photo trésor : la Découverte (1980) d'Arthur Joffe, les Carabiniers (1962) de Jean-Luc Godard, 16 h 30 ; De l'image fixe à l'image animée : l'Expression des passions : Duchenne de Boulogne (1985) *de Joël Farges, Etienne-Jules Marey* (1980) de Joël Farges, Albert Londe, *1842-1917 (1978) de Joël Farges,* Naissance du cinéma (1948) de R. *Leenhardt, 18 h 30 ; Photo-reportage :* l'Amour en herbe (1976) de Roger Andrieux, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.f.) : Pathé Français, 9• (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cosmos, 6• (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5• (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; *Saint-Lambert,* 15• (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ;* Rex, 2• (42-36-83-93) ; 14 Juillet *Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Bretagne, 6•* (42-22-57-97) : Publicis Saint-Germain, *6• (42-22-72-80) ; La Pagode, 7• (47-*05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-*Pasquier, 8• (43-87-35-43) ;* La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES **GOSSES** (A., v.f.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; *Grand Pavois,* 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : *George V, 8• (45-62-41-46) ; Grand* Pavois, 15• (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *Pathé Marignan-Concorde, 8•* (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; *UGC Montparnasse, 6• (45-74-*94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; *Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ;* Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Mistral, *14• (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II,* 18• (45-22-47-94).

COMME UN OISEAU SUR LA **BRANCHE** (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8• *(45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montpar*nasse, 14• (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., *v.o.) : Cinoches, 6•* (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC *(Fr.)* : Forum Orient Express, 1er (42-33-*42-26) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-*93-50) . Sept Parnassiens, 14• (43-20-*32-20).*

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC *Rotonde,* 6• (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5• (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19• (46-42-13-13).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, *15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II,* 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

LA DÉSENCHANTÉE. *Film fran*çais de Benoît Jacquot : Forum Horizon, *1er (45-08-57-57) ; Pathé Impé*rial, 2• (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; *George V,* 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Le Gambetta, *20• (46-36-10-96).*

LES MATINS CHAGRINS. Film français de Jean-Pierre Gallepe : Uto*pia Champollion, 5• (43-26-84-65).*

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER. Film espa*gnol de Pedro Almodovar, v.o. :* Forum Orient Express, 1er (42-33-*42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6•* (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

THELONIOUS MONK. Film américain de Charlotte Zwerin, v.o. : Action Christine, 6• (43-29-11-30) ; George V, 8• (45-62-41-46).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4• (42-78-47-86) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) : Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LUNG TA *(Fr.) : George V, 8•* (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) ; *Lucernaire, 6•* (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : *Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ;* Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; *UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ;* UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Gobe*lins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alé*sia, 14• (43-27-84-50) ; Les Montpar*nos, 14• (43-27-52-37) ; Pathé Wepler* II, 18• (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., *v.o.) : Gau*mont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné *Beaubourg, 3• (42-71-52-36) , Racine* Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Publicis *Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ;* 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gau*mont Parnasse,* 14• (43-35-30-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., *v.o.) : Studio Galande,* 5• (43-54-72-71) ; Grand *Pavois,* 15• (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette, 13• (43-31-56-86) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) : Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

RÊVES *(Jap., v.o.) : 14 Juillet Par*nasse, 6• (43-26-58-00).

ROGER ET MOI (A., *v.o.) : Républic* Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, *14• (43-21-41-01).*

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er *(40-26-12-12) ;* Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) ; Le* Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 6• (42-22-87-23) ;* UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, *7• (47-05-12-15) ; Gaumont Ambas*sade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, *8• (45-62-20-40) ; Max Linder Pano*rama, 9• (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bas*tille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13•* (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• *(43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14•* (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; *Kinopanorama,* 15• *(43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17• (40-*68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• *(45-75-79-79) ; Bienvenüe* Montparnasse, 15• (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé *Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette,* 13• (43-31-56-86) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; *Epée de Bois,* 5• (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum *Horizon,* 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Dan*ton,* 6• (42-25-10-30) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8• *(45-63-16-16) ; v.f. :* Rex, 2• (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13• (43-31-60-74) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC *Triomphe,* 8• (45-74-93-50) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).

THÉATRES

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Uebelei : 20 h 30, dim. 16 h.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Fen : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Une journée chez ma mère : 21 h.

ATELIER (46-06-49-24). Partage de midi : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Du théâtre juif au théâtre yiddish : *18 h.* Salle C. Bérard. Théâtre yiddish en langue française : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. Un jour, au début d'octobre... Festival d'automne à Paris : *20 h 30.*

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) *(42-08-68-89).* Dracula-rock : 16 h et 21 h, dim. 16 h. Exercices de style : 19 h, dim. 16 h.

BERRY (43-57-51-55). Le Jeu de don Cristobal : 22 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : *20 h 45, dim. 15 h 30.*

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : *20 h. Les* Femmes des gens : 21 h 30.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Chahut : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Liliom : 21 h, dim. 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'air effraie : *21 h, dim. 15 h 30.*

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-38-38). Der Kontrabass en langue allemande : 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). *Les Justes : 20 h 30, dim. 17 h 30.*

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. L'étau, pourquoi? Je rêve (mais peut-être que non) : 20 h 30. La Galerie. A *quoi rêvent les vieux enfants?* : 20 h 30. La Resserre. La Double *Inconstance : 20 h 30.*

PARIS EN VISITES

LUNDI 5 NOVEMBRE

« L'hôtel Lauzun en l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Petits appartements meublés du Louvre et leurs boiseries. Le mobilier du cabinet secret de Louis XV et les *folles commandes de Marie-Antoi*nette », 14 h 30, sortie métro Louvre-*Rivoli (I. Hauller).*

« Hôtels et jardins du Marais. Place *des Vosges », 14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Seine, ses vieux ponts, la batellerie », 14 h 30, 88, quai de l'Hôtel-de-Ville (Paris autrefois).

« L'Opéra Bastille, de l'ancienne *forteresse au nouvel Opéra »,* 12 h 15, à l'extérieur, au pied de l'escalier (places limitées).

« Saint-Etienne du Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 h, devant l'entrée principale, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« La Grande Arche, le CNIT réaménagé et la Défense », 15 h, hall RER Défense, sortie L (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel Mezzara » (carte d'identité), 15 h, 80, rue Fontaine (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice en activité », 15 h, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ail*leurs).*

« La nouvelle dation Picasso », *16 h, Grand Palais, entrée de l'expo*sition (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

23, quai Conti, 14 h 45 : « La drogue aujourd'hui et demain », par C. Olievenstein (Académie des sciences morales et politiques).

28, avenue George-V, 14 h 45 : « A la rencontre du désert » (projections), récits et témoignages par T. Monod et I. Jarry (Age d'or de *France).*

30, avenue George-V, 14 h : « Le *dieu de la danse », film de R. Kohn.* Entrée libre (Espace Kronenbourg *aventure).*

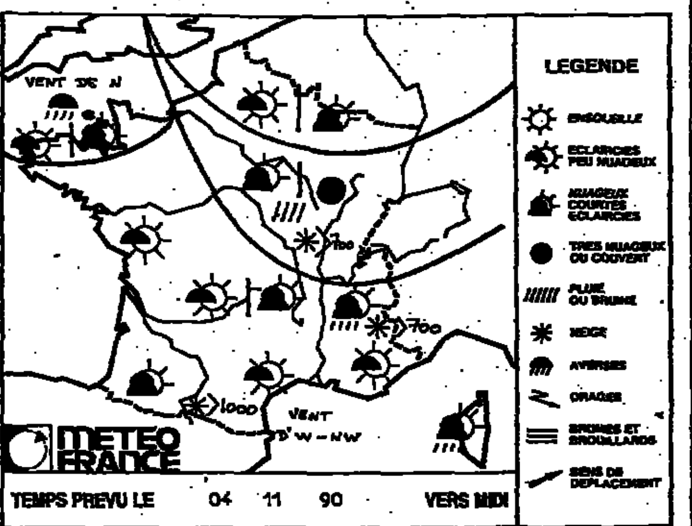
Centre André-Malraux, 112, rue de Rennes, *18 h 30 : « Le langage des* tableaux. 2e partie : Iconographie, du *tableau religieux à l'allégorie »,* par G. Almy (Association Palette).

AGENDA

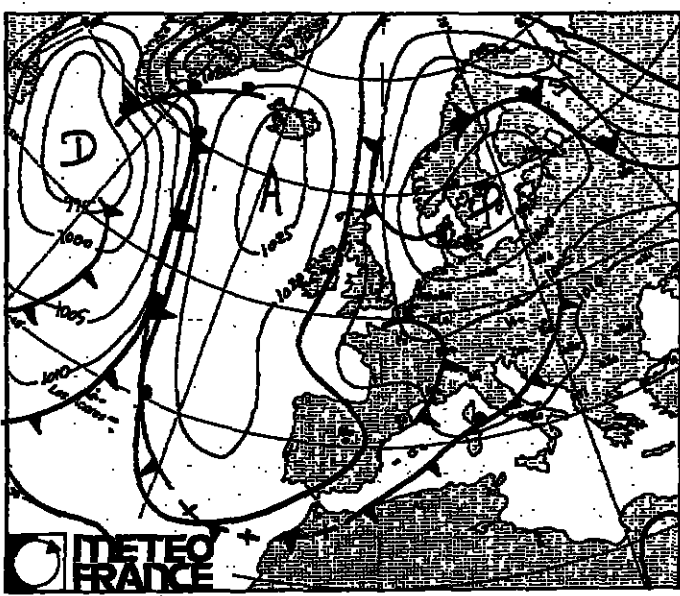
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimanche 4 novembre

Eclaircies et nuages.



SITUATION LE 3 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



En ce début de semaine, le soleil sera souvent présent, mais il faudra compter sur des températures fraîches, voire froides le matin avec de plus un petit vent d'est.

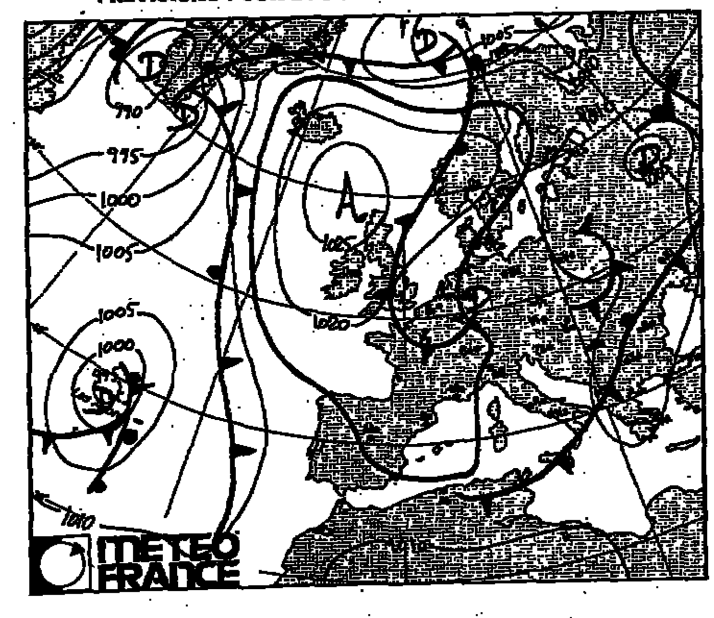
Lundi 5 novembre : nuageux sur la moitié nord, belles éclaircies au sud sur la plupart des régions, des brumes et brouillards se formeront en fin de nuit. Ils ne seront pas très épais et devraient se dissiper en cours de matinée. Cependant, sur la moitié nord, les nuages resteront nombreux l'après-midi. Il y aura tout de même quelques percées du soleil.

Dans la moitié sud, l'après-midi, les belles périodes ensoleillées domineront. Toutefois, le soleil se montrera plus discret sur la Côte d'Azur et en Corse, des pluies se produiront même de temps à autre.

Un petit vent de nord soufflera sur le golfe du Lion.

Les températures matinales seront froides, de – 2 à 2 degrés en général, voisines de 4 degrés près des côtes de la Manche et 6 degrés en Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre restera la plupart du temps inférieur à 10 degrés avec une fourchette de 7 à 10 degrés. Les températures seront comprises entre 11 et 14 degrés sur les régions méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 5 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-11-90 à 6 heures TU et le 03-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	9	A
BIARRITZ	13	9	A
BORDEAUX	13	6	A
BOURGES	11	5	C
BREST	11	5	A
CAEN	11	5	P
CHERBOURG	10	7	O
CLERMONT-FER.	11	4	O
DIJON	10	5	N
GRENOBLE-SM-H	12	5	P
LILLE	11	2	N
LIMOGES	8	3	B
LYON	14	6	A
MARSEILLE-MAR.	15	5	N
NANCY	8	4	P
NANTES	13	2	D
NICE	18	8	D
PARIS-MONTS	10	5	-
PAU	13	7	A
PERPIGNAN	18	8	C
RENNES	10	2	A
ST-ETIENNE	11	4	N
STRASBOURG	9	5	P
TOURS	9	3	B
TOULOUSE	14	7	P
POINTE-A-PITRE	33	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	23	11	C
AMSTERDAM	10	2	A
ATHÈNES	25	19	C
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	19	8	D
BELGRADE	13	7	P
BERLIN	11	6	A
BRUXELLES	9	4	N
LE CAIRE	-	-	D
COPENHAGUE	11	6	P
DAKAR	32	24	N
DELHI	26	15	D
DJERBA	25	18	N
GENÈVE	11	6	-
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	18	16	N
JÉRUSALEM	25	13	D
LISBONNE	17	10	D
LONDRES	10	4	D
LOS ANGELES	24	14	D
LUXEMBOURG	7	2	B
MADRID	15	1	D
MARRAKECH	22	13	N
MEXICO	23	8	B
MILAN	13	5	C
MONTRÉAL	19	2	D
MOSCOU	5	1	C
NAIROBI	25	17	C
NEW-YORK	24	13	D
OSLO	5	1	N
PALMA-DE-MAJ.	20	5	N
PÉKIN	12	3	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	19	13	O
SINGAPOUR	29	22	P
STOCKHOLM	2	0	C
SYDNEY	22	18	N
TOKYO	22	14	C
TUNIS	24	18	C
VARSOVIE	11	3	N
VENISE	14	8	N
VIENNE	15	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des *symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; ▫ Film à éviter ;* ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 3 novembre

TF 1

20.40 Variétés : *Sébastien, c'est fou !*
22.25 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.20 Journal et Météo.

A 2

20.40 Téléfilm : Le pouvoir et la gloire.
22.15 Variétés : Etoile-palace.
23.50 24 heures sur l'A 2 et Météo.
0.10 Série : La loi est la loi.
2.00 Magnétosport : Gymnastique rythmique et sportive.

FR 3

— *De 20.00 à 22.55 La SEPT* —
22.55 *Sport : Voile.*
— *De 23.00 à 0.05 La SEPT* —
0.05 Magazine : L'heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le dixième homme.
22.05 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Les superstars du catch.
0.00 Cinéma : Délices.
1.20 Cinéma : Comédie d'été ■

LA 5

20.35 Téléfilm : Le professeur entre au couvent.
22.25 Sport : Football (et à 0.10).
22.30 Série : Deux flics à Miami.
23.25 *Magazine : Désir.*
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Un long chemin.
22.20 Téléfilm : Trois femmes, un été...
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Rap line.
1.00 *Musique :* Boulevard des clips.

LA SEPT

21.00 Trois amours
22.40 Soir 3.
22.55 Les documents interdits.
23.00 Débat : Dialogue.

Dimanche 4 novembre

TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Divertissement : Vidéo-gag.
15.40 Série : Côte Ouest.
16.40 Tiercé à Saint-Cloud.
16.45 *Dessins animés :* Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7/7.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : En toute innocence. ■
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Un assassin qui passe. ■■
0.20 Journal et Météo.
22.05 Flash d'informations.
22.15 *Magazine :* L'équipe du dimanche.
0.35 Cinéma : Justicier malgré lui. ■

A 2

14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin.
16.35 Série : Allô ! Béatrice.
17.35 Documentaire : *L'odyssée sous-marine* de l'équipe Cousteau.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : L'embrumé.
22.10 Documentaire : *Les chants de l'invisible.*
23.10 Magazine : Plastic.
0.00 24 heures sur l'A2.
0.20 Musique : Elisabeth Schwarzkopf, Master Classes.

FR 3

14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
18.30 Sport : Voile.
19.00 *Le 19-20 de l'information.*
20.10 Série : Benny Hill.
20.40 Théâtre : L'hôtel du libre échange.
22.20 Magazine : Le divan.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Sport : Voile.
23.10 Cinéma : Le terroriste. ■■
0.40 Magazine : Belles et bielles.
1.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Commando week-end.
15.30 Magazine : 24 heures
16.20 Magazine : Un œil sur elles.
16.45 Série : Zorro.
17.05 Les Nuls... l'émission.
18.00 Cinéma : L'étalon de guerre. ■
— *En clair jusqu'à 20.40* —
19.40 Flash d'informations.
19.45 Dessins animés : *Ça cartoon.*
20.30 Dis Jérôme «...?».
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Beetle juice. ■■

LA 5

15.35 *Série : Simon et Simon.*
16.35 Série : Bergerac.
17.45 Série : La loi de Los Angeles.
18.45 Journal images.
18.50 Série : L'enfer du devoir.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : La folle journée de *Ferris Bueller.* ■
22.30 Cinéma : Les demoiselles de Rochefort. ■■■
0.40 Le journal de minuit.
0.50 Série : Claudine

M 6

14.30 Série : Dynastie.
16.00 Documentaire : Chasseurs d'images.
16.15 Série : Médecins de nuit.
17.10 Série : L'homme de fer.
18.00 Six minutes d'informations.
18.05 Série : Clair de lune.
18.55 ▶ Magazine : Culture pub.
19.25 Série : La famille Ramdam.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Téléfilm : Les radars *du Pacifique.*
22.20 Six minutes d'informations.
22.25 Capital.
22.35 Cinéma : Jeunes filles en uniforme. ■
0.15 Six minutes d'informations.
0.10 Médecins de nuit (rediff.).
1.10 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Documentaire : Mr et Mrs Thaw sur la route de la soie (2).
15.45 Cinéma d'animation : Images.
16.00 Palettes.
16.30 Préfaces.
16.50 Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs.
17.50 Opéra : Jenufa.
20.00 Documentaire : *Histoire* de la bande dessinée (9).
20.30 Cinéma : *Dimanche d'août.* ■■
21.45 Moyen métrage : La ricotta.
22.30 *Moyens métrages :* Joffroi ; Le curé de Cucugnan.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5383

HORIZONTALEMENT

I. Des anges les ont dans le dos. Se fait mettre la main dessus. – II. Essaie de faire le vide. Telles que l'on a donc atteint la surface. – *III. Interjection. On y prend des coups. Ne facilite certes pas la tâche.* – IV. A des yeux d'aigle. Préfixe. Marcha avec des sabots. – V. Est souvent pressé. N'intéresse plus celui qui décide *de tourner la page.* Est mis en bouteille. – VI. De quoi faire la table. Aiment l'humidité. – VII. A une odeur caractéristique. Donnait un avis. Note. *Alla à l'Est. – VIII. Fait* mordre. Abréviation. Où ont lieu de nombreuses prises de bec. – IX. Fait partie des choses qui peuvent se dire. A *poussé de nombreux* bateaux. Préposition. Met en condition. – X. A beaucoup d'acquis. Fut à la tâche. – XI. Fait de belles choses. N'hésite pas à renvoyer. Adverbe. – XII. Quelqu'un qui a, malgré tout, les pieds sur terre. Vient avant la discipline. Cause des blessures. – XIII. Article. *Passe souvent à l'acte.* – XIV. Visible après coup. Fait des mystères. – XV. Moule sur la plage. Qui ne se sont donc pas laissé abattre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II						■									
III			■										■		
IV							■				■			■	
V				■						■					■
VI						■									
VII					■			■			■				■
VIII		■		■					■			■			
IX	■				■					■			■		
X								■							
XI			■										■		
XII						■			■						
XIII				■								■		■	■
XIV		■					■		■		■				
XV					■										

VERTICALEMENT

1. Visible sur certaines « pièces ». *Sont dans le vent.* – 2. *Petite bête.* Aime bien chanter. – 3. Est source d'opposition. Va à la ligne. Offre un toit. – 4. Peut servir à donner un coup de fil. Sont toujours en course. Nombreux sont ceux qui lui font porter le chapeau. Que l'on connaît donc mieux. – 5. Un vrai parasite. Porteur de bois. – 6. Des clubs prennent contact avec lui. *Des loups y vivent.* A beaucoup perdu. – 7. N'est pas sans intérêt pour des dragueurs. Est souvent touché par des tireurs. – 8. Est condamné au monopole. Article étranger. Vit à la montagne. – 9. Ont inspiré Haydn et Vivaldi. Alimente du bétail. – 10. Alla à la mer. De la terre ou de l'eau. Met de côté. – 11. On la fait tourner. S'allonge *jour après jour. Retire un constituant du sol.* – 12. N'est pas au violon. Est bon pour la santé. Fait perdre du temps. – 13. Donc bien présent. Une défaite causa sa perte. Visible sur des pointes. – 14. Prouve qu'il y a du nouveau. Est souvent de glace. Négation. – 15. On peut y mettre des noix. Faisait la chasse. Partie de tennis.

Solution du problème n° 5382

Horizontalement

I. Elastique. – II. Col. Ilus. – III. Tract. – IV. Osier. Rot. – V. Nierait. – VI. La. Anée. – VII. Alitant. – VIII. Sa. Gain. – IX. Micro. – X. Es. Ebène. – XI. Ensilent.

Verticalement

1. Ectoplasme. – 2. Lors. Alaise. – 3. Alain. – 4. Ceintures. – 5. Titre. Obi. – 6. Il. Rang. El.– 7. *Quarantaine.* – 8. *Us. Oie.* En. – 9. Atteint.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 30 octobre 1990 :

DES DÉCRETS

– *N° 90-961 du 23 octobre 1990* portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et l'Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies (OCCGE), signée à Paris le 27 février *1985.*

– N° 90-962 du 23 octobre 1990 portant publication de la convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (ensemble deux annexes), faite à Bonn le 23 juin 1979, telle qu'amen*dée à Bonn le 26 octobre 1985 ;*

UN ARRÊTÉ

– Du 8 octobre 1990 portant répartition entre les départements des emplois ouverts en 1990 pour l'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles.

CARNET DU Monde

Décès

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Pierre ADAM,
née Marie Cousté,

décédée à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu le 5 novembre au cimetière communal de Bagneux, à 15 h 30.

24, rue du Général-Sarrail,
92220 Bagneux.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Robert ANTELME,

survenue dans la nuit du jeudi 25 au 26 octobre 1990.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 31 octobre au cimetière du Montparnasse.

(*Le Monde* du 30 octobre et du 2 novembre.)

– Mme Paulette Elhaik,
Mlle Claudine Elhaik
et ses enfants,
Mme Denise Elhaik
et ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges ELHAIK,

survenu le 1er novembre 1990.

Les obsèques auront lieu le lundi 5 novembre à 15 h 45, au cimetière du Montparnasse.

Anniversaires

– Le 5 novembre 1983 disparaissait

Reiser.

Sa femme Michèle Reiser,
Son fils Frantz Reiser,
Et tous ses amis,
sont toujours avec lui.

Messe anniversaire

– *L'Association des Français libres* fera célébrer, le vendredi 9 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à *la mémoire du*

général de GAULLE,
chef de la France libre
et président d'honneur
de l'Association.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter le présent avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cette cérémonie.

Communications diverses

– *Le 6 novembre 1990 de 9 h 30 à* 19 heures. Symposium sur TYR et la formation des civilisations méditerranéennes, Palais de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, *75700 Paris.*

Ordre national du mérite

Ministère de la défense

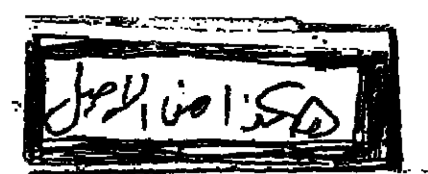
Sont élevés à la dignité de grand-croix :

MM. Pierre Belfayol, général de corps d'armée ; Charles Fricaud-Chagnaud, général de corps d'armée.

Sont élevés à la dignité de grand officier :

MM. Michel Lemonnier, colonel ; André Noël, colonel ; Pédro Fournier, commissaire général de division ; *Guy Giraud,* général de division ; Claude Lajoux, général de brigade aérienne ; Régis Forissier, médecin général inspecteur ; Jean Sandeau, ingénieur général de 1ère classe de l'armement

Le *Journal officiel* du jeudi 1er novembre publie, en outre, une liste des promotions et nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite.



RÉGIONS

Curieusement, le Var est situé à l'ouest d'une rivière dont il porte le nom et qui coule aujourd'hui *dans les Alpes-Maritimes*...
Au nord, le département épouse les paysages et comportements du pays bas-alpin. A l'est, il se *fait niçois et lorgne vers les* cinquante-neuf communes dont il fut amputé par la loi du 23 juin 1860, qui le priva d'un sixième *de son territoire* : ces cinquante-neuf communes de l'arrondissement varois de Grasse *(où coule le Var)* forment, avec le comté de Nice, le nouveau département des Alpes-Maritimes, dont la façade *maritime s'est dotée de* l'appellation Côte d'Azur, sans que le Var puisse jamais en bénéficier. A l'ouest, Marseille a *attiré de tout temps ouvriers* et cadres.
Le développement des Bouches-du-Rhône et des *Alpes-Maritimes a conduit* le Var à chercher son style, à travers un nouvel équilibre socio-économique entre *industrie*, tourisme et culture. Plus de la moitié de la population vit dans les dix-huit communes de *l'agglomération toulonnaise*; les surfaces boisées ou agricoles représentent 523 700 hectares (dont 40 100 en vignes et 328 000 en bois et *forêts) sur* les 603 250 que compte le département.

[redacted]

Le Var cherche son style

La fermeture des mines et des chantiers navals a porté un rude coup à ce département dont le tourisme reste le point fort

Engoncé entre les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes, le Var a très longtemps vécu autour de son agriculture et de sa *viticulture*. En même temps qu'il découvrait la manne touristique, favorisée *notamment* par 430 kilomètres de côtes, le département amorçait *une diversification industrielle*, avec l'extraction de la bauxite dans le bassin de Brignoles et la métallurgie dans l'agglomération toulonnaise, où est concentrée la moitié *de la population varoise. La fermeture* des mines et des chantiers navals de La Seyne, quelques années plus tard, sera un rude coup pour une économie essentiellement tertiaire, *dont les deux forces* restent le tourisme et l'armée ; à elle seule, celle-ci représente 13 000 *emplois* civils sur les 255 000 que compte le Var.

C'est seulement au cours de la *dernière décennie que des efforts* de diversification sont envisagés. Ils seront favorisés, plus récemment, par la mise en place de bassins d'emploi, dont l'objectif est *d'attirer (avec de gros avantages* fiscaux) dans les zones économiquement sinistrées des entreprises *performantes* et *génératrices* d'emplois.

« Nous voulons faire du Var la Californie de l'Europe »... Maurice Arreckx, sénateur (UDF), qui préside aux destinées du conseil général depuis mars 1985 après avoir été maire de Toulon durant vingt-*huit ans, ne cesse de répéter* cette phrase qui est devenue son credo.

Aux grands projets, les grands remèdes... Le *président de l'assemblée* départementale – qui s'est autosacré *« maire du Var »* – aime à rappeler la progression de son budget. Il est, cette année, de

J'AI UN PLAN EN BÉTON
POUR TRANSFORMER LA RÉGION
EN UN GIGANTESQUE ST-TROP.

2,2 milliards de francs (contre 1,3 milliard en 1989) et passera à 2,5 milliards de francs l'an prochain.

Souffrant d'un enclavement d'autant plus sensible que l'essentiel de son *activité s'est déplacé sur* la frange littorale, le Var doit bénéficier d'une restructuration complète de son réseau routier. Deux plans quinquennaux ont été successivement *adoptés* en vue de doter le département d'axes nord-sud, de favoriser les liaisons est-ouest et de *desservir, à partir des grands* axes nationaux, les zones urbaines, touristiques et industrielles. Le premier plan (1985-1989) aura bénéficié de 1,5 milliard de francs d'investissements ; *le second* (1990-1994) de 1,7 milliard. Mais la voie du TGV est bloquée entre plusieurs tracés et une position mal définie de l'assemblée départementale.

Ce désenclavement visait également le développement des transports aériens. Et d'abord celui de l'aéroport de Toulon-Hyères, créé en 1967 dans une serre à fleurs et *dont la progression du trafic* (14 % en 1989) laisse augurer le million de passagers en 1994. Dans le même temps, sont programmés les aménagements de deux aéroports de *délestage au Castellet et à Fréjus-Saint-Raphaël*, dans le souci évident de « détourner » une partie des passagers d'affaires atterrissant à Marseille ou à Nice.

Nouvel environnement

La disparition des chantiers *navals de La Seyne et la création* de la « zone d'entreprise », en juillet 1987, vont offrir au Var de sérieux atouts pour sa diversification. En relation avec la chambre de commerce et d'industrie, le conseil général aide à la mise en place et au démarrage de cette zone (éclatée sur quatre sites), d'une superficie de 300 hectares, *privilégiant le* secteur de Signes (240 hectares dont 113 classés en zone d'entreprise). Des sociétés comme Coca-Cola, Orangina, Larousse ou Danièle Jouvance doivent s'y installer.

Actuellement, 190 *entreprises* ont décidé de développer leurs activités dans *les bassins* d'emploi varois ; 170 d'entre elles sont en production et ont créé 2 245 emplois ; elles représentent une perspective de 4 275 emplois d'ici *à 1991. Seul le site de Brégaillon* (20 hectares), proche des anciens chantiers navals, ne semble pas favorisé, même *si* son officielle destination est *« la technologie liée à l'off-shore »* et si elle abrite, sur une sorte de vaste terrain vague, des entreprises aussi performantes que Ifremer ou Intersub, lesquelles précèdent l'édification prochaine d'un *bassin de houle dans* le cadre de la Fondation industrielle pour la recherche sous-marine et sa technologie.

La Seyne reste toutefois une ville sinistrée, avec un taux de chômage de 30 % et des chantiers navals vides ; 36,5 hectares font l'objet de *plans de conversion (notamment* une « technopole de la mer », qui pourrait créer 1 000 emplois et bénéficier de l'aval de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette), mais qui n'aboutissent pas. Le département a-t-il pris conscience de sa nécessaire *industrialisation ? On serait tenté* de le penser et d'affirmer que les choix se portent sur des entreprises de *haute technologie, non polluantes* et à haute valeur ajoutée. Un Sophia Antipolis *bis*, qui pourrait s'étendre dans *le* Var sur une vaste zone de 2 000 hectares située entre La Motte et Puget-sur-Argens...

Mais la grande préoccupation du conseil général reste le tourisme, premier secteur d'activité économique du Var. Celui-ci est *dans le* peloton de tête des départements touristiques français, avec un *chiffre d'affaires de 5,8 milliards* de francs, 58 millions de nuitées touristiques en 1989 et 17 000 emplois permanents. Pour Maurice Arreckx, *« ce secteur doit devenir le principal moteur de développement économique et un outil d'aménagement »*. Ce qui implique de s'orienter vers un tourisme haut de gamme.

La plaisance est le premier maillon *de ce « tourisme à haute valeur* ajoutée », dans la mesure où elle s'accompagne d'hôtels, de résidences et autres cités lacustres pour touristes fortunés. Le Var offre *23 000* places *à quai* pour 90 000 immatriculations. Deux projets sont cités en exemple par l'assemblée départementale : Port-Fréjus (750 places et 200 000 mètres carrés d'immobilier), Port-Cogolin (300 places et 17 000 mètres carrés de béton). D'autres projets d'extension à Cavalaire, La Londe-les-Maures, Saint-Tropez, La Seyne devraient *permettre d'accroître de 2 000 le* nombre d'anneaux existants.

On ne compte pas moins de onze « projets de tourisme et de santé » pour le département, la plupart situés au-delà de la frange littorale *et quelques-uns implantés sur* des terrains de camping communaux ou aires municipales devenus obsolètes. Foin de tentes et de caravanes quand la phytobalnéothérapie, la thalassothérapie et la remise en forme se substituent aux caravanes et aux marchands de frites...

Ce domaine *n'est pas* le seul à intéresser les investisseurs privés et autres groupes bancaires subjugués par la *« destination golfique »* que le président Arreckx et ses proches ont donnée au département : pas moins de *70 projets* de parcours de golf sont avancés dans ce département qui en compte 7 et en brigue *17 pour la fin 1991*. Là encore sont avancés des avantages, tels le marché à forte valeur ajoutée, la mutation touristique et l'importance du parc hôtelier.

La valorisation des vastes réserves foncières *du Var* transformées en greens semble prendre l'allure d'une spéculation effrénée et dangereuse. *Outre le pari de « créer la Marbella de la région »*, le conseil général prend le risque du *bétonnage*. *Maurice Arreckx* reconnaissant lui-même que 35 000 mètres carrés de construc-*tion sont nécessaires* pour qu'un investisseur soit intéressé par la création d'un golf... Soit une *moyenne* de 1 400 logements accompagnant chaque parcours. Le béton risque de l'emporter sur cette verdure de luxe, dont l'entretien nécessite 150 000 à 300 000 mètres cubes d'eau par an et *par* parcours (l'équivalent de ce que consomme une ville de 6 000 à 8 000 habitants).

Cet « élément-clé d'une politique de développement économique et d'une politique d'aménagement » ne risque-t-il pas, à terme, de transformer les espaces encore vierges de ce département en vastes *no man's land* de béton et de barbelés ? C'est la crainte de bien des Varois.

Enquête réalisée
par notre correspondant
José Lenzini

Unir matières grise... et bleue

Créée en janvier 1988, la Route des hautes technologies porte sur six pôles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et vise à associer le sud de la France à l'Italie du Nord et à la Catalogne. Le Var en est un *maillon*.

L'université de Toulon et du Var *(cinq mille étudiants)* dispose de laboratoires de recherches en mathématiques, sciences physiques, chimie, et des enseignements en biologie appliquée, génie électrique et informatique industrielle, génie *mécanique* et *productique*, optique et traitement de l'image, physique théorique...

Le regroupement Toulon Var Technologies veut rapprocher la recherche militaire et stratégique de ce tissu universitaire et d'un tissu industriel d'entreprises « innovantes ». Le Var *compte en effet trois établisse*-ments de la délégation générale pour l'armement qui emploient huit cents ingénieurs et techniciens *dans leurs huit centres* d'études et de recherche. Des accords ont déjà été signés en *vue de transferts de savoir*-faire et de compétences.

Un Institut *méditerranéen* de la qualité a été mis en place pour *« promouvoir la notion de qualité auprès des entreprises et les aider dans la formation, le conseil et l'assistance technique, la métrologie, l'instrumentation et la normalisation »*. De son côté, la Fondation méditerranéenne d'études *stratégiques a « pour ambition de constituer autour de Toulon un pôle de compétence internationale dans les domaines de la stratégie en Méditerranée »*. Par ailleurs, un comité d'orientation scientifique, composé de responsables nationaux de haut niveau, veut favoriser la mise sur pied de laboratoires de recherches de grandes écoles, en *partenariat* avec la direction des constructions et armes navales sur le site de Toulon.

Le département négocie avec l'Institut supérieur d'électronique du Nord (ISEN) en vue de créer *une école d'ingénieurs* décentralisée, dont l'ouverture pourrait se faire en octobre 1991. Une deuxième école *d'ingénieurs (en mécanique de* haute précision) pourrait voir le jour en 1992. *« Dans les deux cas,* précise le président Arreckx, *nous essayons de travailler en relation étroite avec la marine, ses chercheurs, leurs débouchés et leur besoin »* en vue d'unir matière grise et matière bleue.

L'ambitieuse rénovation de Toulon

La préfecture du Var a engagé un programme de construction et d'infrastructures pour plus de 800 millions de francs

« Ville-Janus, à la fois cité méridionale et port aux diverses facettes. Toulon doit faire de ses contrastes des atouts. » Pour François Trucy, sénateur et maire (UDF) de la préfecture du Var depuis 1985 et *ancien adjoint aux travaux sous la* municipalité Arreckx, il convient tout de même de sortir de cette *« économie toulonnaise qui a vécu longtemps dans un environnement concurrentiel appuyé sur la marine, l'arsenal et les services tertiaires »*. Choix inéluctable et d'autant plus précaire *que la treizième ville de* France se heurte aux impossibilités d'implantations nouvelles, faute *d'espaces fonciers utilisables et que* sa capacité fiscale est limitée.

Dès le début de son mandat, *François Trucy engage un programme* de renouveau urbain, dont la phase la plus importante sera la ZAC Mayol *(zone d'aménagement concerté)* : 140 000 mètres carrés de constructions en vue de revitaliser le centre de Toulon. Le 25 avril 1990 est inaugurée la première tranche du *« Centre Mayol », qui regroupe* avec un hypermarché des moyennes surfaces et une galerie d'une centaine de magasins sur 40 000 mètres carrés (*le Monde* du 26 juin). Dans le même *temps, les travaux se poursuivent* sur ce gigantesque chantier, où prend corps un centre de congrès « Neptune », qui devrait pouvoir accueillir 880 personnes dès le début de l'été *1991*.

Ce grand « vaisseau de *verre* » représente un investissement de *90* millions de francs et implique l'extension de la capacité hôtelière ; d'où la création, dans sa proximité *immédiate, de deux hôtels* (300 chambres). En juin 1993, le nouvel hôtel de ville sera livré dans cette même ZAC, qui *comptera* également 6 000 mètres carrés de bureaux et de services, *ainsi que* 500 logements et une gare souterraine pour les autobus. Les investissements de la ville dans cette zone sont évalués à 160 millions de francs, ceux des investisseurs privés à 2 milliards de francs, ce qui, selon le *maire de Toulon*, ne devrait pas inquiéter les contribuables, *« les dépenses d'investissement étant compensées par des ressources en taxes diverses »*. Cette « opération blanche » devrait générer un millier d'emplois.

Persuadé qu'*« à Toulon toutes les muses ont de l'avenir »*, François Trucy a programmé l'implantation (sur le site de l'ancien mess de garnison) *d'une médiathèque qui*, en centre-ville, pourra accueillir prochainement 1 200 personnes dans ses 4000 mètres carrés de salles, bibliothèque et archives. Enfin, le chantier de construction d'une salle polyvalente est en cours sur l'espace culturel des Lices, près du conservatoire-auditorium et de l'école des beaux-arts existants. *Le futur* « Oméga-Zénith » disposera d'une scène de 1 300 mètres carrés et *d'une infrastructure modulable (600* à 6 000 spectateurs) pouvant accueillir, dès avril 1992, des concerts aussi bien *que des manifestations* culturelles ou sportives.

Qui paiera la note ?

Coincé entre mer et mont *Faron*, Toulon, qui veut ramener sa population dans le centre, se doit de fluidifier *sa circulation, et celle transitant* entre les autoroutes est et ouest butant sur le centre-ville... Un vaste chantier de traversée souterraine vient de débuter. Voilà qui, avec l'élargissement de l'autoroute, et la réalisation (en cours) d'une voie de contournement et d'une déviation, ne manque pas de poser problème aux 160 000 véhicules circulant chaque jour sur les deux artères principales permettant seules la traversée de Toulon.

Il faudra attendre 1997 pour que le *premier des deux tunnels* (de 3 kilomètres de long) soit mis en circulation dans le sens est-ouest et deux ans de plus pour que le second soit ouvert à la circulation, en sens inverse ! Le projet d'un péage urbain *ayant été abandonné*, les Toulonnais s'interrogent : qui paiera la note ? Compte tenu de la participation de l'Etat et du conseil *régional* (55 % à eux deux), de celle du conseil général (22,5 %), la ville aura tout de même à *régler* 22,5 % de la somme de 1,8 milliard de francs que devrait coûter cette traversée. Une facture de 400 millions de francs, à laquelle il faut ajouter les 90 millions d'investissements municipaux dans le Palais des congrès, les 45 millions de francs de travaux de contournement et de déviation, les 150 millions de francs *pour* « Zénith Oméga », les 70 millions pour la médiathèque...

Dans le meilleur des cas et sauf réévaluation des prix, ce ne sont pas moins de 825 millions de francs qu'il faudra débourser. Même sur de nombreuses années, l'engagement reste conséquent pour une ville dont *le budget est de 1,5 milliard* de francs et qui a perdu 10 % de sa population au cours des cinq dernières *années. A l'hôtel de ville, on* se veut rassurant : la pression fiscale ne devrait pas être très sensible ; les *taxes locales ne devraient pas croître* de plus de 6 % au cours des deux prochaines années, estime-t-on dans l'entourage du maire, où l'on espère que pareille réhabilitation induira de nouvelles implantations commerciales et des créations d'emplois. Un pari audacieux.

ÉCONOMIE

A un mois de la clôture de l'Uruguay round

Le directeur général du GATT redoute un échec des négociations commerciales

Les négociations commerciales multilatérales se trouvent dans un état « alarmant », a déclaré vendredi 2 novembre M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Selon lui, à un mois de la clôture à Bruxelles de l'Uruguay round, le risque d'échec « n'a jamais été aussi présent ».

BRUXELLES
(Communautés européennes.)
de notre correspondant

Les éditoriaux du *Wall Street Journal* sur la politique commerciale de la CEE sont féroces. Mme Carla Hills, le principal négociateur américain, menace. Les Etats-Unis et ceux qui les soutiennent expliquent, à Genève, que la position de la Communauté, telle qu'elle se dessine, ne mérite pas d'être prise en considération. M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT, convoque en catastrophe, pour la semaine prochaine, le comité des négociations commerciales (la principale instance de l'Uruguay round) sans en attendre grand résultat. Il s'apprête à passer quelques soirées difficiles à rédiger lui-même un projet de compromis.

Bref, à trente jours du terme assigné à l'Uruguay round, le cycle des *négociations commerciales multilatérales* engagé en 1986 à Punta-del-Este, la tension monte à propos des réformes à appliquer aux politiques agricoles, bloquant le reste des pourparlers. On voit venir la crise, peut-être même, provisoire, la rupture.

Septième tentative

C'est dans cette ambiance que le conseil des ministres des Douze tentera lundi 5 novembre d'arrêter – septième tentative depuis le début octobre – l'offre agricole à soumettre aux partenaires du GATT. Après le tour des capitales que viennent d'entreprendre M. Renato Ruggiero (commerce extérieur) et M. Vito Saccomandi (agriculture), les deux voltigeurs d'une présidence italienne infatigable, des difficultés demeurent. Elles trouvent leur source principale à Paris. Tout se passe comme si le gouvernement français découvrait l'Uruguay round, une communauté sans stratégie, sur la *défensive, alors que ce sont les Etats-Unis* avec leurs mesures unilatérales qui *foulent aux pieds*, sans qu'on ait pensé à y redire, les règles du GATT. Les Français prennent la mesure de propositions de la Communauté européenne mal articulées et s'aperçoivent qu'elles risqueraient de laisser l'agriculture des Douze sans protection aux frontières.

Apparemment, M. Louis Mermaz a reçu carte blanche du président de la République pour corriger le tir. Le *conseil aspire, bien évidemment*, à conclure, mais le ministre français n'en est pas pour autant isolé, trouvant une bonne dose de compréhension chez la plupart de ses collègues. Les Douze, en dépit des apparences, ne sont pas plus divisés que les Américains (administration contre Congrès). Ils s'efforcent de trouver *avec sérieux, même si c'est* avec retard, un moyen terme entre la nécessité de parvenir à un assainissement concerté des échanges agricoles internationaux, et celle de ménager les intérêts de leurs 9 millions d'exploitants. *Des agriculteurs* qui votent bientôt en Allemagne et dont les douze gouvernements, récusant le modèle américain, ne souhaitent aucunement voir le nombre fondre comme neige au soleil.

Les dirigeants bruxellois demeurent confiants dans les chances de terminer le Round par un succès *équilibré et réaliste. Les propositions* agricoles américaines (réduction en dix ans de 90 % des subventions à l'exportation et de 70 % des autres mesures de soutien) sont jugées inacceptables par un Congrès déjà en pleine fronde. Mais les Etats-Unis ont besoin d'un accord international pour accompagner les coupes dans leur budget agricole de l'ordre de 25 % sur cinq ans qu'ils ont décidé de façon autonome. Une raison suffisante pour qu'ils engagent le débat sur la base de l'offre de la CEE, soit une réduction du soutien de 30 % sur dix ans qui préserverait la préférence communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE

Dans l'attente d'une réforme

M. André Laignel prononce un sévère réquisitoire contre l'AFPA

M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, persiste dans sa critique de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) *qui avait justifié, en début* d'année, l'annonce d'un projet de réforme (*le Monde* daté 18-19 février). Devant le bureau, réuni le 30 octobre, il a répété ses griefs, en expliquant que la réforme, qui devait être présentée le 14 novembre en conseil des ministres, *« apparaît comme nécessaire »*, et *« se pose en termes de survie à terme de l'association dans sa forme actuelle »*.

« L'AFPA se marginalise progressivement, a expliqué M. Laignel. *Elle forme de moins en moins de demandeurs d'emploi. (...) Elle n'a pas su prendre une part significative sur le marché de la formation continue. »* En outre, *« l'offre de formation n'évolue pas assez vite »* et le secrétaire d'Etat lui reproche d'avoir *« d'abord manqué le train »* du contrat de formation individualisé (CFI). *« L'AFPA s'est laissé entraîner sous la pression de commandes multiples, parfois contradictoires »*, en provenance des pouvoirs publics et du marché, qui ne lui *« a pas permis d'appréhender de façon nouvelle les besoins de formation »*. Peu attentive à l'évolution des stagiaires, elle se serait *« enfermée dans une logique de sélection, ce qui a conduit à une inadaptation de ses modes de recrutement »*.

M. Laignel a ajouté que *« les modes de gestion sont totalement éloignés de ce que l'on serait en droit d'attendre d'un organisme de formation moderne et performant (...). Un manque évident d'outils de gestion financière fiables vient s'ajouter à une absence de gestion active de ses ressources humaines »*.

Un accord avec l'ANPE

Le 24 octobre, la même AFPA avait signé en présence de MM. Soisson et Laignel un accord-cadre de coopération technique avec l'ANPE, dans le droit fil des *nouveaux objectifs fixés au service* public de l'emploi. Les deux institutions compléteront le dispositif par des conventions régionales *« en vue d'améliorer leur efficacité par une utilisation optimale du potentiel de formation »*.

L'unification démographique de l'Europe

Suite de la première page

Les convictions religieuses, qui influencent fortement les comportements familiaux, n'empêchent plus l'évolution : dans la toujours catholique Pologne, l'indice de fécondité n'était plus que de 2,15. Même constat à l'Ouest : en *Irlande, il se situait à 2,11*, après une baisse d'un tiers en dix ans.

Si les taux restent stables, aux alentours de 1,8, en Grande-Bretagne et en France, la baisse s'est accentuée en Europe méridionale: l'Espagne, avec 1,3, a rejoint pratiquement l'Italie, et passe derrière la RFA (1,39), tandis que la Grèce, avec 1,5, a atteint le niveau des Pays-Bas ou de la Suisse, qui se *trouvent au-dessous du « seuil »* depuis dix-sept ans. Une nouvelle vague de pays a ainsi rejoint ceux de l'Europe occidentale. Il a seulement fallu plusieurs années pour que l'évolution apparaisse dans les indices : laïcisation de la vie privée, volonté d'émancipation et élévation du niveau de formation – en particulier des femmes – développement de l'individualisme, *accompagnent le désir d'évolution* économique et sociale des individus comme de la collectivité.

La peur de l'avenir

La situation de l'Europe de l'Est met en évidence la complexité du phénomène. La liberté de l'avortement ou l'extension de la contraception moderne jouent peu : la *législation de l'interruption* de gressesse n'y a pas toujours eu d'effet sur la fécondité sinon de façon temporaire ; aujourd'hui, les contraceptifs y demeurent souvent difficilement accessibles. Peut-on établir un lien avec la crise économique *que ces pays traversent* ? Elle en assombrit sûrement le climat psychologique et influe ainsi sur les décisions des couples. Mais, on l'a vu ces dernières années en Europe occidentale, la fécondité ne suit guère les fluctuations de la conjoncture économique; le cas de la prospère RFA montre aussi que *bien d'autres* facteurs peuvent nourrir la peur de l'avenir, la conviction que le passé ayant été abominable, le futur ne peut promettre que des malheurs.

Où va s'arrêter cette *« transition »* d'une situation de natalité et de mortalité élevées à une fécondité et une mortalité faibles ? La tentation est forte aujourd'hui chez certains de prédire un effondrement, ou une *« implosion »*, de l'Europe. Certes, on peut voir dans *la baisse du nombre d'enfants que* traduit l'évolution de l'indice de fécondité une sorte d'affaiblissement d'un *« vouloir-vivre »* collectif. Mais à y regarder de près, on découvre les limites d'une telle analyse: en France, par exemple, comment expliquer qu'en même temps que disparaissaient les *familles nombreuses, on* n'ait jamais compté aussi peu de couples sans enfants ?

Prolonger les courbes est risqué : la Suède, un des premiers pays à basse fécondité, a vu remonter son indice de fécondité de 1,61 en 1983 à 2,02 en 1989. Cette hausse, *« la plus forte enregistrée dans les pays industrialisés depuis au moins vingt ans »* selon M. Monnier, correspond au moins à une stabilisation sur un plus long terme (la *« descendance finale »* des Suédoises nées en 1956, dernière génération pour laquelle on puisse la calculer, n'est que de 1,8 enfant par femme) (2).

Mais les courbes démographiques récentes des pays de l'Est confirment, comme d'autres observations, l'existence d'une évolution *sociale commune : on* peut y découvrir la marque de la réalité de l'Europe.

La convergence est cependant *encore incomplète, même sur le* plan démographique. L'Europe orientale reste nettement en retard sur le plan de la mortalité infantile, avec des taux atteignant 15 pour mille en Hongrie, 16 en Pologne, 23,7 en Yougoslavie, 24,7 en *URSS, 26,9 en Roumanie et 28 en* Albanie, alors qu'ils sont inférieurs à 10 ailleurs et descendent même au-dessous de 6 en Finlande et en Suède. De même, c'est seulement à l'Est que la durée moyenne de vie demeure inférieure à soixante-dix ans pour les hommes. *Un reflet du* retard des conditions de vie.

GUY HERZLICH

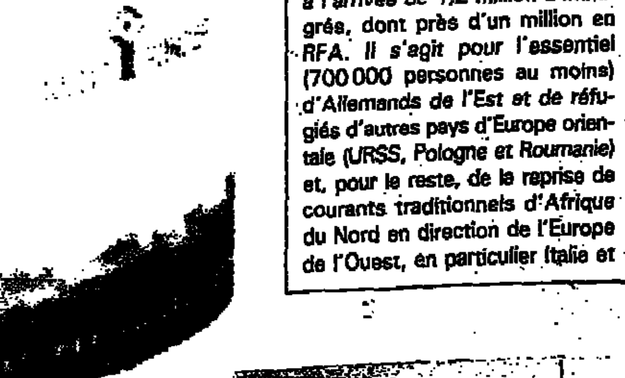
(2) Cela tient à la modification du calendrier des naissances: les Suédoises ayant leurs enfants de plus en plus tard, une partie de ces naissances correspond à un rattrapage.

D'importantes migrations

D'importantes migrations ont été constatées en Europe en 1989. De l'est à l'ouest surtout, du sud au nord, mais aussi du *nord au sud*. La population de la CEE s'est accrue de 0,54 % grâce *à l'arrivée de* 1,2 million d'immigrés, dont près d'un million en RFA. *Il s'agit pour* l'essentiel (700 000 personnes au moins) d'Allemands *de l'Est et de réfugiés* d'autres pays d'Europe orientale (URSS, Pologne et Roumanie) et, pour le reste, de la reprise de courants traditionnels d'Afrique du Nord en direction de l'Europe de l'Ouest, en particulier Italie et Espagne, devenues pays d'immigration.

Mais d'autres départs se sont produits à l'Est : ceux d'au moins 200 000 (1) Bulgares d'origine turque à destination de la Turquie (dont 20 000 sont revenus un peu plus tard dans l'année), de 30 000 Roumains d'origine hongroise vers la Hongrie, et de juifs d'URSS vers Israël (13 000 *seulement en* 1989, mais 28 000 sur les quatre premiers *mois de* 1990).

(1) 320 000 selon l'édition 1989 du SOPEMI (Système d'observation permanente des migrations) publié par l'OCDE.



Le Conseil de la concurrence valide les tarifs de la carte bancaire

Les banques membres du GIE Carte bancaire devront payer une amende de 6 millions de francs. C'est ce qu'a décidé le Conseil de la concurrence, qui a cependant *validé* le nouveau système de tarification appliqué aux commerçants depuis mai dernier.

L'amende infligée sanctionne le non-respect par le GIE, pendant un an, d'un premier avis du Conseil, *d'octobre 1988, qui avait jugé* la tarification, fondée sur un tarif unique pour tous les commerçants, non conforme aux règles de la concurrence. Les nouveaux tarifs, évolutifs et différents d'un commerçant à l'autre, selon les frais de traitement, la sécurité collective du système, *le taux de fraude* constaté, reçoivent l'aval du Conseil, à l'exception d'un détail technique portant sur la date à retenir pour mesurer le taux de fraude des cartes en opposition. Le GIE, qui proposait la veille du jour de la compensation, se pliera au *souhait du Conseil, qui souhaite que* soit pris en compte le jour même.

ÉTRANGER

Nouveaux indices économiques décevants aux Etats-Unis

Le département du travail a annoncé vendredi 2 novembre que le taux de chômage avait atteint 5,7 % de la population active américaine en octobre, soit la même proportion qu'en septembre. Cependant, Mme Janet Norwood, responsable des statistiques de l'emploi, a indiqué que cette stabilisation avait été permise par une faible progression de la population active. La croissance des emplois a *été négative en octobre, 70 000* postes de travail ayant été supprimés.

Par ailleurs, l'indice composite, qui rassemble onze indicateurs économiques, a enregistré une *diminution de 0,8 % en septembre*, après la baisse de 1,2 % du mois d'août. *En juillet, l'indice était* resté stable.

M. Gorbatchev cherche à drainer les devises étrangères de l'URSS

Selon les termes d'un décret présidentiel publié vendredi 2 novembre, *les entreprises soviétiques* (à l'exception de celles à participation étrangère) devront vendre à l'Etat 40 % de leurs bénéfices en devises étrangères. La banque des relations économiques extérieures les échangera au nouveau cours commercial de 0,6 dollar pour un rouble. De plus, une fois les 40 % vendus, et les investissements réalisés, les entreprises seront contraintes de céder 90 % de leurs devises à un fonds fédéral et les 10 % restant à un fonds républicain.

Cette mesure, applicable en 1991, vise à *« satisfaire les besoins primordiaux de l'économie et ceux de la population, à utiliser de façon efficace les devises, ainsi qu'à créer des conditions favorables »* au respect des engagements en matière de dette extérieure. *Une nouvelle* commission, présidée par le premier ministre de l'URSS, sera spécialement chargée de gérer ce fonds de devises.

Le décret stipule également que les quotas d'importation et d'exportation sur les produits *« d'importance nationale »* (l'énergie et les métaux précieux notamment) seront déterminés par les instances fédérales.

□ **Rupture des négociations entre Fiat et Chrysler.** – Fiat et Chrysler ont annoncé vendredi 2 novembre que *« tous contacts ont été rompus sur des accords possibles dans le secteur automobile »*, dans un communiqué. *« Fiat SPA et Chrysler Corporation ont rompu leurs entretiens concernant la constitution d'un éventuel joint-venture et la possibilité d'autres accords en commun. » – (AFP.)*

REPÈRES

CEE
50 millions de pauvres en 1985

Le Le nombre de pauvres a globalement *augmenté en Europe de* 1980 à 1985, passant de 49 à *50 millions, selon les données que* vient de publier Eurostat, l'office statistique de la Communauté européenne. C'est en France qu'il a le plus diminué, à la suite des mesures prises en faveur des personnes âgées, revenant de 10,3 à 8,7 millions, tandis que la hausse était particulièrement élevée en Grande-Bretagne, la pauvreté touchant 10,3 millions de personnes, contre 8,2 en 1980. L'Espagne est passée de 7,8 à 7,3 millions, la RFA de 6,5 à 6,1 millions, la Grèce de 2,1 à 1,8 millions l'Italie de 7,9 à 8,9 millions et les Pays Bas de 1,4 à 1,7 million.

Le seuil de pauvreté est établi, pour chaque pays, lorsqu'un ménage *dépense moins de 50 %* des dépenses du ménage national *moyen. D'après ces calculs*, les plus forts taux de pauvreté affectent le Portugal, avec 33 % de la population concernée, l'Irlande (20 %), l'Espagne (19 %), la Grèce et la Grande-Bretagne (18 % chacun). En revanche, la pauvreté a régressé pendant la même période, si on l'évalue à partir d'un seuil de pauvreté communautaire. Dans ce cas, il y avait 53 millions de pauvres en 1980 et 51 millions en 1985.

PRODUCTION INDUSTRIELLE
Hausse en France au second trimestre

L'indice INSEE de la production industrielle corrigé des variations *saisonnières a progressé* de 0,54 % au second trimestre, *s'établissant à 113,0 contre* 112,4 au cours des trois mois *précédents. L'énergie contribue pour* 1,5 point à cette évolution : la *production d'électricité et de gaz* retrouve le niveau du deuxième trimestre de 1989. *L'indice de l'industrie* manufacturière s'est inscrit en baisse de 1,3 % à 113,6. Les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnels fléchissent respectivement de 0,9 % et 1,8 % : la baisse est particulièrement marquée dans la chimie de base (– 4,4 %), la construction mécanique (– 2,5 %) et aéronautique (– 6,6 %, en raison de l'effet de la grève de British Aerospace).

TRANSPORTS
Pavillon chypriote pour cargos chinois

Les autorités chinoises viennent d'autoriser les armateurs du pays à enregistrer leurs navires sous pavillon chypriote. Cette décision est l'une des conséquences de la visite que le président George Vassiliou *avait effectuée en Chine l'été dernier.*

Au même titre que les Bahamas, Panama, le Vanuatu ou surtout le *Libéria, le pavillon chypriote* est considéré comme un pavillon de complaisance, que l'on préfère désormais appeler *« pavillon de libre immatriculation »*. Cela signifie que le tonnage et le nombre de navires navigant sous les registres de ces pays *ne correspondent* en rien à leur poids économique réel. Les armateurs *qui font ces opérations* sont motivés par des considéra*tions essentiellement fiscales*, sociales, salariales et juridiques de *nature à alléger leurs frais d'exploi*tation.

Avec 1 130 *navires* pour 18,1 millions de tonneaux, la flotte chypriote est la septième du monde, le Libéria occupant le premier rang. De nombreux armateurs finlandais, allemands, belges et surtout grecs (mais aussi depuis quelques mois soviétiques) inscrivent leurs cargos à Limassol, principal port de Chypre, ou à Famagouste.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

PARIS

Entre la guerre et la paix

INDICE CAC 40

+1 %

Il n'y a eu que quatre séances cette semaine rue Vivienne en raison du jour férié du 1er novembre. Mais quatre séances, qui ont amené à s'interroger sur les intentions de la Bourse, tant ses réactions furent contrastées. Malgré le goût amer des récentes rumeurs sur l'éventualité d'un conflit armé dans le Golfe, la semaine, comme à l'habitude ces derniers temps, avait relativement bien commencé. Certes, lundi, le marché avait donné l'impression de ne pas savoir très bien sur quel pied danser. Mais, ouverte sous le signe de la baisse (-0,57 %), la séance s'était tout de même terminée sur une note plus optimiste (+0,58 %).

Ce décor sympathique n'allait cependant pas rester planté une journée de plus. Mardi, la tendance se renversait, si bien que, à un moment, l'indice CAC 40 avait pris environ 2 % de retard, avant de s'inscrire en clôture à 0,88 % en dessous de son niveau précédent. Le lendemain mercredi, le marché tournait une nouvelle fois casaque. Lentement mais sûrement, la hausse se réinstallait sous les lambris et, de nature plutôt timide à l'ouverture (+0,13 %), elle se révélait en fin de séance, fière et conquérante (+1,98 %), phénomène assez rare à la veille des week-ends prolongés. Après la fermeture du 1er novembre, la Bourse reprenait le travail vendredi, manifestement sans enthousiasme. La baisse a eu droit de cité si bien qu'en fin de séance, l'indice CAC 40 avait reculé de 0,78 %. Reste que d'un vendredi à l'autre, le bilan est resté positif (+ 1 % environ). Au-delà de ce simple constat, il est cependant impossible de tirer la moindre conclusion du phénomène. C'est presque un euphémisme de dire, que pris entre deux feux, les investisseurs ne savent plus très bien quelle attitude adopter.

Devant la multiplication des prières, les dieux monétaires, cette semaine, se sont montrés cléments. De sérieux espoirs de détente sont venus des Etats-Unis. Surtout, pour la quatrième fois de l'année, la Banque de France a pris la décision d'assouplir sa politique de crédit en abaissant ses taux directeurs d'un demi-point. D'où la réduction automatique de 0,2 point des taux de base bancaires. Mais ce souci de rapprocher les taux français des taux allemands, en donnant du même coup un petit coup de pouce à l'économie, a été la seule vraie bonne nouvelle de la semaine.

Certes, il y en eut une deuxième avec l'annonce d'une hausse surprise de 1,8 % du PNB américain pour le troisième trimestre. Mais les experts se sont hâtés d'en dissiper immédiatement les effets en affirmant qu'il ne s'agissait là que d'un accident, qui ne se reproduirait plus. Et de fait, la chute pour octobre de l'indice des directeurs d'achats des entreprises du Nouveau Monde, indice revenu au voisinage de son plus bas niveau depuis décembre 1982, semble leur avoir donné raison. Bref, il s'avère que les Etats-Unis entrent en récession. Ce qui n'est réjouissant ni pour la France ni pour l'Allemagne, qui, pourtant, disposent encore d'un certain potentiel de croissance.

Les investisseurs ont trouvé d'autant plus de raisons de se montrer prudents que la crise du Golfe, de nature inflationniste avec l'enchérissement du coût de l'énergie qu'elle engendre, freine une croissance économique déjà bien ralentie. Et cette crise, nul n'en voit l'issue. Le timide espoir de détente soulevé par la libération des otages français s'est évanoui. Le président américain George Bush a haussé le ton et s'est dit « plus déterminé que jamais » à faire cesser l'occupation du Koweït. Hardi coup de poker ? Les élections au Congrès auront lieu la semaine prochaine et la fermeté du langage employé par l'hôte de la Maison Blanche n'est assurément pas fortuite. Les termes appartiennent au vocabulaire électoral et le président Bush ne serait pas mécontent de gagner les votes de l'Amérique guerrière. C'est de bonne politique.

Est-il pour autant décidé de passer des paroles aux actes ? C'est une autre histoire. Les boursiers, eux, ne sont pas prêts à prendre le pari. Ils ont été en particulier très attentifs aux déclarations du président François Mitterrand, pour qui « le choix de la guerre ou de la paix deviendra clair après le 6 novembre », autrement dit après les élections américaines. Tous ont donc jugé que dans cette France mis en demi-chômage par le week-end prolongé de la Toussaint, il n'avait jamais été si urgent d'attendre. La faible activité observée dans les travées ces derniers jours témoigne de l'expectative générale.

La semaine boursière a été marquée par la forte baisse de l'action Eurotunnel. Le concessionnaire de l'ouvrage a, il est vrai, obtenu le feu vert de la COB pour augmenter le capital de 5,65 milliards de francs. L'émission se déroulera entre les 12 novembre et 3 décembre au prix unitaire de 28,25 francs. Le cours en Bourse ayant atteint 48,50 francs mercredi soir, des actionnaires n'ont pas hésité à prendre le risque d'une éventuelle pénurie de « papier » (en cas de succès fulgurant de l'opération) pour empocher la différence. C'est humain !

ANDRÉ DESSOT

Banques, assurances

	2-11-90	Diff.
AGF	811	– 5
Bail Equipment	145	– 4,90
Bancaire (Cie)	430,10	+ 12,50
Cetelem	422,10	+ 32,10
CCF	150,40	+ 1,40
CFF	877	+ 16
CFI	385	+ 4
Chargeurs	775	+ 19
CPR	291,20	– 5,30
Eurafrance	1 355	– 5
GAN	1 770	+ 25
Hénin (La)	523	– 27
Locafrance	424	+ 4
Locindus	638	– 14
Midi	892	+ 27
Midland Bank	83,70	– 0,30
OFP	1 576	+ 116
Paribas	482,20	+ 7,20
Prétabail	975	inch.
Schneider	600	– 43
Société générale	390,20	– 7,50
Sovac	525	+ 30
Suez (Cie fin.)	306	– 1,10
UAP	521	+ 10
UCB	142	– 0,10

Mines, caoutchouc

	2-11-90	Diff.
Géophysique	939	+ 24
Imétal	218,50	+ 3,50
Michelin	65,90	– 0,40
Métaleurop	83,50	– 2
RTZ	40,60	– 0,65
ZCI	1,79	– 0,02

Produits chimiques

	2-11-90	Diff.
Inst. Mérieux	3 460	– 140
Labo-Bell	3 106	– 24
Roussel-Uclaf	1 801	– 49
Synthélabo	625	– 37
BASF	648	– 12
Bayer	675	– 26
Hoechst	610	– 20
Imp. Chemic	82	+ 1,80
Norsk Hydro	174,50	– 6,70

Valeurs à revenu fixe

	2-11-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99	– 1,20
8,80 % 1977	119,55	+ 0,05
10 % 1978	99,95	+ 0,15
9,80 % 1978	99,40	– 0,05
9 % 1979	97,75	+ 0,05
10,80 % 1979	101,30	+ 0,20
CNE 3 %	3 865	+ 95
CNB bq. 5 000 F	100,40	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	100,25	inch.
CNB Suez 5 000 F	100,25	inch.
CNI 5 000 F	100,40	+ 0,10

Matériel électrique

	2-11-90	Diff.
CGE	570	+ 7
CSEE (ex-Signaux)	200	– 4
Générale des eaux	2 283	+ 32
Intertechnique	1 029	+ 11
Legrand	3 500	+ 98
Lyon. des eaux	496,70	+ 24,70
Matra	229,10	+ 7,60
Merlin-Gerin	487	+ 16
Moulinex	80,80	– 3,20
Labinal	835	inch.
Radiotechnique	325	+ 25
SEB	1 190	+ 35
Sextant-Avionique	575	– 20
Thomson-CSF	96	+ 0,10
IBM	540	– 5
ITT	224,80	+ 3
Schlumberger	288	+ 11,80
Siemens	1 972	– 28

Valeurs diverses

	2-11-90	Diff.
Accor	745	– 5
Air liquide	666	+ 9
Arjomari	1 783	– 27
Bic	470	inch.
Bis	326,50	– 10,50
CGIP	881	+ 46
Club Méditer.	434	+ 15,70
Essilor	271,10	+ 0,10
Euro-Disney	92,50	– 2
Europe 1	1 059	+ 49
Eurotunnel	43,75	– 3,90
Groupe Cité	603	– 37
Hachette	178	– 0,90
Havas	532	+ 15
Marine Wendel	279	– 9,90
Navigation mixte	1 310	– 15
Nord-Est	124	+ 1,90
L'Oréal	504	+ 15
Saint-Gobain	383,50	+ 0,50
Sanofi	787	– 15
Saulnes Châtillon	258	inch.
Skis Rossignol	711	– 24

Alimentation

	2-11-90	Diff.
Béghin-Say	677	– 43
Bongrain	2 380	+ 30
BSN	755	+ 7
Carrefour	3 460	+ 60
Casino	133,20	+ 2,70
Euromarché	3 190	– 60
Guyenne-Gasc.	1 000	+ 35
LVMH	3 630	– 1
Occid. (Gle)	580	inch.
Olipar	295	– 5
Pern.-Ricard	996	– 22
Promodès	1 797	+ 6
Saint-Louis	1 333	+ 13
Source Perrier	1 134	+ 24
Nestlé	30 000	– 100

Filatures, textiles magasins

	2-11-90	Diff.
Agache (Fin.)	865	– 7
BHV	610	+ 1
CFAO	400,20	+ 6,80
Damart	1 940	– 100
DMC	374	+ 9
Gal. Lafayette	1 801	– 31
Nouvelles Galeries	661	+ 41
Printemps	550	– 3
La Redoute	3 050	+ 140
SCOA	16,10	– 0,60

Pétroles

	2-11-90	Diff.
BP-France	91,60	– 10,90
ELF-Aquitaine	640	+ 38
Esso	660	+ 10
Primagaz	620	+ 10
Sogerap	414	+ 12
Total	646	– 18
Exxon	250,50	+ 7
Petrofina	1 727	+ 2
Royal Dutch	395	– 4

Bâtiment, travaux publics

	2-11-90	Diff.
Auxil. d'entr.	933	+ 98
Bouygues	417,10	– 5,90
Ciments franç.	1 040	– 29
GTM	285	– 35
Immob. Phénix	121	+ 7,50
J. Lefebvre	630	– 44
Lafarge C.	335,10	– 17,80
Poliet et Chaus.	421	– 34
SGE-SB	170	– 0,50

Métallurgie construction mécanique

	2-11-90	Diff.
Alspi	335	+ 10
Dassault aviation	463	+ 28
De Dietrich	1 301	– 19
Facom	1 340	+ 15
Fives-Lille	202,50	+ 3,50
Penhoet	455	+ 5
Peugeot SA	502	– 11
Sagem	1 301	– 37
Strafor	1 070	+ 10
Valeo	315	+ 9,80
Vallourec	233	– 3

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26-10-90	Cours 2-11-90
Or fin (kilo en barre)	61 900	61 950
– (kilo en lingot)	61 850	62 450
Pièce française (20 fr.)	400	392
• Pièce française (10 fr.)	400	425
Pièce suisse (20 fr.)	436	440
Pièce latine (20 fr.)	362	368
• Pièce tunisienne (20 fr.)	385	385
Souverain	487	466
• Souverain Elizabeth II	486	475
• Demi-souverain	395	388
Pièce de 20 dollars	2 220	2 280
– 10 dollars	1 220	1 250
• – 5 dollars	825	790
– 50 pesos	2 385	2 385
• – 20 marks	495	505
– 10 florins	370	372
• – 5 roubles	290	289

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
UAP	402 867	465 832 112
CGE	764 632	437 281 081
Suez (Co. de)	1 188 241	374 245 201
ELF-Aquitaine	495 842	311 688 880
Eurot. SA-PLC	5 834 562	290 516 435
Eaux (G. des)	127 324	290 469 550
LVMH M. H.	71 235	259 579 124
Saint-Gobain	624 258	242 816 087
Laf. Coppée	671 763	232 607 379
BSN	303 104	229 687 039
Peugeot S.A.	436 019	225 090 473
Oréal (L')	368 317	185 493 396
Total (F. Pétr.)	266 739	176 050 520
Eur. Disn. SCA	1 750 091	165 932 294

(*) Du vendredi 26 octobre au mercredi 31 octobre 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Auxil. Entrepr.	+ 11,6	SPIE Batignolles	– 12,1
Cetelem	+ 9,5	GTM Entrepose	– 11,1
Nouv. Galeries	+ 7,5	BP France	– 10,7
Dassault Aviat.	+ 6,4	CEGID	– 8,1
CGI-Informat.	+ 6,3	Eurotunnel	– 7,9
CGIP	+ 5,6	Poliet	– 7,7
Merlin-Gérin	+ 5,4	Cerus	– 7,2
CODETEL	+ 5	CCMC	– 7,1
Gerland	+ 5	Hutchinson	– 7
Bolloré	+ 4,9	Centrest	– 6,4
Radiotechnique	+ 4,8	Sagem	– 6,3
Saupiquet	+ 4,7	Béghin Say	– 6,2
Matra	+ 4,6	BNP CI.	– 6,2
UIF	+ 4,5	Majorette	– 6,1

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 novembre 1990
Nombre de contrats : 38 939.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 90	Mars 91	Juin 91	Sept. 91
Premier	98,40	98,30	98,24	–
+ haut	98,60	98,42	98,32	–
+ bas	98,34	98,20	98,20	–
Dernier	98,46	98,30	98,32	–
Compensation	98,46	98,32	98,24	98,80

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29 oct.	30 oct.	31 oct.	1er nov.	2 nov.
RM	1 084 373	1 457 201	2 037 657	–	–
Comptant R. et obl.	6 654 528	6 156 557	6 487 869	–	–
Actions	137 241	54 637	69 726	–	–
Total	7 876 142	7 668 395	8 595 252	–	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	75,3	75,6	77	–	–
Etrangères	78,3	77,5	78	–	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	428,6	429,7	428,1	–	430,4
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 627,90	1 613,59	1 645,57	–	1 634,80

NEW-YORK

L'espoir des taux

INDICE DOW JONES

+0,8 %

La grande Bourse new-yorkaise a mieux terminé la semaine qu'elle ne l'avait commencée. Après avoir nettement reculé, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a regagné, et même au-delà, tout le terrain perdu initialement, pour finalement s'inscrire vendredi soir à 2490,84 points, en hausse de 35,89 points (1,5 %) sur la veille et de 0,8 % sur son niveau du 26 octobre dernier.

Cette relative bonne performance dans un contexte marqué par la publication d'une batterie d'indicateurs économiques qui, tous ou presque, vont dans le même sens, est à mettre au seul compte de l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt de la part de la Réserve fédérale, désormais l'unique moyen de relancer un peu une machine irrémédiablement en panne. En début de semaine, le Fed a contribué à faire baisser les fonds fédéraux, ramenés de 8 % à 7,75 %, mais le mouvement est encore bien timide. Comme si les autorités monétaires craignaient de relancer la consommation des ménages, moteur incontesté de la croissance jusqu'à la crise actuelle, mais qui n'a pas, loin s'en faut, permis d'assainir une économie où le seul carburant noble – l'épargne des particuliers, des collectivités et de l'Etat – n'est plus qu'un lointain souvenir.

L'annonce, en milieu de semaine, d'une hausse surprise de 1,8 % du PNB américain au troisième trimestre 1990, n'a convaincu que les optimistes à tout crin. Chacun se doute que cette progression, en complète contradiction avec toutes les indications que fournit l'économie au jour le jour (ainsi qu'en témoigne la nouvelle chute de l'emploi industriel au mois d'octobre), sera révisée en baisse le mois prochain. Le Fed peut certes huiler un peu les rouages, mais il peut difficilement redresser tous les baromètres quand ils prennent un malin plaisir à piquer du nez en même temps.

de notre correspondant
SERGE MARTI

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
Alcoa	55 1/8	54 1/4
ATT	33	34 7/8
Boeing	45 3/4	46
Chase Man. Bank	11	10 1/2
Du Pont de Nemours	33 3/8	34 5/8
Eastman Kodak	38 1/2	40 7/8
Exxon	47 1/4	49 3/4
Ford	29 3/4	26 7/8
General Electric	50 1/2	53
General Motors	37 1/4	37 1/4
Goodyear	15 5/8	14 3/4
IBM	106 5/8	108 3/8
ITT	43	44 5/8
Mobil Oil	58 1/8	59 3/4
Pfizer	74 3/8	74 5/8
Schlumberger	58 1/2	59 1/4
Texaco	59	60 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	96 3/4	99
Union Carbide	15 1/2	16 1/2
USX	30 5/8	32 1/2
Westinghouse	25 3/8	25 3/4
Xerox Corp.	29 1/4	31

* Ex coupon.

TOKYO

Rechute

INDICE NIKKEI

– 3,24 %

Le marché japonais n'a pas réussi cette semaine à tenir la distance. Après un bon départ, il a progressivement perdu pied et à l'arrivée vendredi soir, son retard dépassait 3,2 %.

Ce mauvais bilan a donc donné raison aux pessimistes, qui estiment que Tokyo reste une place « fondamentalement baissière » et que la reprise d'octobre était une sorte d'été indien boursier. « Le marché est très volatile et rien ne prête à être optimiste », note M. Joel Jeuvell du Crédit Lyonnais Securities, une maison de titres, qui appartient au clan de ceux, qui ne voient pas l'avenir en rose, dans la mesure où il juge Tokyo encore trop cher à 25 000 points.

Le rallye d'octobre a donc trouvé ses limites. La place tokyote prouve qu'elle demeure fragile et chute à la moindre mauvaise nouvelle, comme jeudi en liaison avec la baisse du yen vis-à-vis du dollar.

Marquée par une contraction continue de l'activité, avec tout juste 320 millions de titres échangés à la veille du week-end, cette semaine aura été, en revanche, fertile en nouvelles financières. En particulier, les institutionnels japonais ont déjà fait savoir qu'ils se feraient tirer l'oreille pour participer dans quelques jours à la plus importante adjudication de Bons du trésor américain de l'histoire, qui portera sur un montant record de 34,25 milliards de dollars. Selon les spécialistes nippons, les Américains pourront s'estimer satisfaits s'ils réussissent à placer plus de 20 % du papier auprès d'investisseurs nippons.

BRUNO BIROLLI
(Correspondance)

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
Akai	612	629
Bridgestone	1 150	1 140
Canon	1 380	1 370
Fuji Bank	2 130	1 920
Honda Motors	1 400	1 350
Matsushita Electric	1 790	1 720
Mitsubishi Heavy	752	735
Sony Corp.	6 640	6 350
Toyota Motors	1 860	1 800

FRANCFORT

Nouvelle baisse

– 2,8 %

L'atmosphère a continué de s'alourdir cette semaine à Francfort et les valeurs allemandes se sont encore dépréciées de 2,8 % en moyenne.

Le danger accru d'une guerre dans le Golfe, avec, à la clé, une nouvelle flambée des prix du pétrole, le risque de confrontation dans l'ex-RDA entre les syndicats, favorables à une politique salariale souple, et les autorités allemandes soucieuses de juguler l'inflation : autant de raisons, qui ont incité les investisseurs à se dégager.

La décision de la Bundesbank de relever le 2 novembre son taux Lombard de 0,5 % pour le porter à 8,5 % n'a pas peu contribué non plus à déprimer le marché.

Le marché a néanmoins conservé son sang froid, comme en témoigne la faiblesse de l'activité. Sur les huits places boursières allemandes,

Indices du 2 novembre : Commerzbank, 1 749,30 (c. 1 796) ; DAX, 1 417,85 (c. 1 457,05).

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
AEG	220,10	211,50
BASF	200,20	194,60
Bayer	207,50	201,10
Commerzbank	227,20	218,50
Deutschebank	618	587
Hoechst	191,10	182,60
Karstadt	671	662
Mannesman	253,50	261,20
Siemens	595,50	589
Volkswagen	378,50	356,50

LONDRES

Nouveau tassement

– 1,6 %

La tendance a été très irrégulière cette semaine au London Stock Exchange, ce qui ne l'a pas empêché de continuer à s'alourdir. A la veille du week-end, l'indice Footsie des cent grandes valeurs accusait une baisse de 1,6 % sur cinq séances.

Les motifs d'inquiétudes n'ont pas manqué, à propos de la santé des entreprises nationales, qui ont encore été accentuées par le rapport de la Confédération de l'industrie britannique, qui fait état d'une baisse de l'optimisme des industriels, désormais retombé à son niveau le plus bas depuis dix ans. Des prévisions sur une chute des résultats des banques Barclays et Natwest ont contribué à peser sur la tendance.

Indices « FT » du 2 novembre : 100 valeurs, 2 030,7 (c. 2 063,1) ; 30 valeurs, 1 570,7 (c. 1 598,4) ; mines d'or, 170,6 (c. 170,2) ; Fonds d'Etat, 79,98 (c. 80,09).

	Cours 26 oct.	Cours 2 nov.
Bowater	431	428
BP	339	336
Charter	368	373
Courtaulds	310	300
De Beers (*)	8,84	8,66 (1)
Glaxo	771	755
GUS	13,13	13,13
ICI	812	835
Reuters	663	590
Shell	446	442
Unilever	653	640
Vickers	183	178

* En dollars.
(1) Cours du 1er novembre.

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La qualité se fait rare

La nouvelle qui a eu le plus grand retentissement dans les milieux eurobancaires durant, la semaine de la Toussaint, concerne la Suède. Un des deux grands établissements d'évaluation de crédit, Moody's, a annoncé mercredi qu'il envisageait de réviser la notation qu'il attribue à ce pays. Les emprunts de la Suède bénéficient des prestigieux trois A qui ne sont accordés qu'à quelques très rares débiteurs, les meilleurs. Si cette notation devait être abaissée d'un cran, comme vient de l'être celle de la Finlande, il n'y aurait plus un seul pays scandinave à pouvoir arborer une telle marque de qualité. Rien n'a encore été décidé à propos de la Suède, mais le doute est mis dans les esprits.

Il est permis de voir dans cette affaire un côté positif, celui d'une tendance à plus de discernement dans l'appréciation des différents crédits. Beaucoup de spécialistes, en France notamment, ont toujours eu énormément de difficulté à admettre qu'on puisse mettre sur le même plan la dette d'un pays vraiment grand et celle d'un autre aux dimensions et aux possibilités plus modestes. Mais de telles considérations ne rassureront pas les plus exigeants des gestionnaires de fonds, qui voient diminuer comme une peau de chagrin leurs possibilités d'investissement en emprunts les mieux notés.

L'écu, la meilleure défense contre une suprématie du mark

Traitant du marché de l'écu et de ses perspectives, nombreux sont ceux qui ont pris l'habitude d'en souligner la contribution à l'édification de l'Europe tout en déplorant la résistance à son égard des autorités monétaires de Francfort. Il est intéressant d'examiner le sujet sous un jour différent, plus cru. C'est ce que font les services d'études d'une eurobanque japonaise, Mitsubishi Finance International. Ils relèvent que, pour plusieurs pays et centres financiers de la Communauté européenne, l'écu est le meilleur moyen de se prémunir contre une suprématie du deutschemark. Londres et Paris, ajoutent-ils, sont en mesure de se tailler une large part du marché de l'écu. Ces places ne peuvent pas en faire autant en ce qui concerne le mark. Une des principales raisons qui les en empêchent est que la Bundesbank tient à ce que les banques qui dirigent des emprunts libellés en mark soient domiciliées en Allemagne.

Attendu depuis des mois, le premier grand emprunt obligataire en écus du Trésor britannique tarde à voir le jour. Dans la City, les spécialistes ont des opinions très différentes quant à la forme qu'il pourrait prendre. Certains pensent que sa durée sera courte. D'autres disent au contraire qu'elle sera très longue, d'au moins dix ans, peut-être quinze. On ignore encore si l'emprunt sera soumis aux règles du marché national des fonds d'Etat en livres ou s'il s'agira d'une euro-opération. En fait, ce problème de définition intéresse surtout quelques grandes banques internationales dont le rôle ne pourrait être déterminant que dans le cadre d'une euro-émission. Elle ne concerne guère les investisseurs et encore moins ceux qui voient surtout le côté politique de l'affaire, celui de renforcer l'importance de la capitale britannique en tant que place financière. Le cœur de l'euromarché étant à Londres, c'est bien là que l'opération sera lancée, de toute façon, quels que soient ses aspects techniques.

Pour ce qui est des fonds d'Etat français libellés en écus, la question est réglée depuis longtemps. Ils appartiennent au marché national, et non à l'euromarché. Cela a pour les pouvoirs publics un double avantage, celui de développer l'importance de Paris sur le plan international tout en évitant d'accroître la dette extérieure du pays. Ce dont on se préoccupe pour le moment, c'est du mode d'émission des prochains emprunts du Trésor en écus. La méthode de l'adjudication qui est employée actuellement ne donnerait satisfaction à tous les participants que si elle portait sur des montants bien plus grands que ceux de l'ordre de 500 millions des quatre transactions qui ont été lancées cette année.

A deux reprises, la plupart des soumissionnaires sont demeurés les mains vides ou presque, et seul un très petit nombre de banques s'est partagé l'emprunt. A moins d'augmenter le volume de chaque émission, il faudrait, pour parvenir à un résultat plus équitable, revenir à la formule des emprunts syndiqués, où la distribution des titres se fait par le truchement d'un grand groupe de banques, chacune étant assurée de disposer d'une quote-part déterminée d'avance.

Aucun débiteur soviétique n'a jamais sollicité le marché des obligations en écus, alors qu'une banque d'Etat d'un pays comme la Hongrie a pu s'y présenter sans aucune difficulté. Cette situation traduit l'opposition des autorités françaises à tout emprunt soviétique aussi longtemps que se posera l'épineuse question des fonds russes levés avant la révolution d'Octobre. L'écu est considéré comme une sorte de seconde monnaie nationale et, si un candidat à l'emprunt est jugé indésirable, il est aussi facile de l'empêcher de lever des fonds sous cette forme que si son projet portait sur une émission en francs. La position française pourrait s'assouplir prochainement. Le traité de coopération signé lundi dernier à Paris lors de la visite de M. Gorbatchev prévoit en effet un règlement rapide du contentieux qui subsiste entre les deux pays. Si on s'entendait sur un mode d'indemnisation, la Vnesheconombank, la banque soviétique de financement du commerce extérieur pourrait ajouter l'écu à la liste des monnaies européennes dans lesquelles elle a déjà offert des obligations en souscription publique, le franc suisse, le deutschemark, la lire italienne, le florin néerlandais et le schilling autrichien.

Toujours très active sur le marché international des capitaux, la Hongrie, lève actuellement des fonds à Tokyo par l'intermédiaire de sa banque nationale. Dirigée par la maison de titres Daiwa, l'opération porte sur 15 milliards de yens. D'une durée de cinq ans, les titres sont rémunérés à un taux de 9 %, le prix d'émission étant de 100,50 %.

Par ailleurs, l'emprunt international qui retient actuellement le plus l'attention du fait de la qualité de son débiteur et du niveau très élevé de sa rémunération est celui que s'apprête à émettre en escudos la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Le taux d'intérêt de cette opération des 5 milliards et de cinq ans de durée devrait être de l'ordre de 15,50 % à 15,75 %.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

Le dollar malmené par l'Allemagne

Alors que le dollar poursuivait péniblement sa petite consolidation entamée la semaine précédente, la hausse du taux lombard intervenue en RFA le 1er novembre, la première depuis octobre 1989, a suffi à le faire retomber à son plus bas niveau historique contre le mark.

Cotée à Francfort 1,5015 deutschemark (DM) vendredi et montant jusqu'à 1,4920 à New-York, la monnaie américaine a subi de plein fouet l'annonce du durcissement du crédit décidé à Francfort. Que l'Allemagne relève ses taux, et que les Etats-Unis abaissent les leurs *(lire en rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*, au moment où le dollar s'enfonce dans la déprime, cela relève presque du paradoxe. Les taux d'intérêt réels sont désormais extrêmement bas aux Etats-Unis (2 % environ) et on voit mal comment les investisseurs peuvent continuer à s'intéresser à une place aussi peu rémunératrice.

S'il n'y avait pas eu cette semaine la poursuite des tensions dans le Golfe, et quelques nouvelles moins mauvaises que prévu sur l'état de santé de l'économie américaine, il est probable que la chute du billet vert aurait été plus brutale. Mais l'annonce d'une progression de 1,8 % du PNB américain au troisième trimestre, et celle d'une stabilité du taux de chômage en octobre à 5,7 % de la population active, lui ont permis de ne pas perdre toute sa tenue. Vendredi 2 novembre, la monnaie américaine n'avait toujours pas franchi la barre des cinq francs, effleurée deux semaines plus tôt, et s'échangeait à 5,0390 francs à la cotation officielle de Paris, puis 5,0120 F à New-York.

Malgré le mouvement inverse et presque simultanné des taux d'intérêt en France et en Allemagne, la parité franc-mark n'a presque pas varié. Tout au plus, la monnaie allemande, qui n'avait pas frémi à la suite de la diminution des taux de la Banque de France, a-t-elle repassé son pivot contre le franc (3,35386) vendredi, cotant 3,3568 francs. Les cambistes commencent à croire que les deux monnaies sont condamnées à fluctuer très étroitement entre elles, et que les taux d'intérêt entre les deux pays ne peuvent que se rapprocher davantage.

La livre sterling, pour sa part, a subi plus qu'un petit décrochage après la décision de la Bundesbank, et surtout l'annonce de la démission du vice-premier ministre britannique, Sir Geoffrey Howe, pour cause de divergence sur l'Europe avec le chef du gouvernement. Entrée dans le SME début octobre à 2,95 DM, la livre tombait vendredi 2 novembre à 2,92. *« C'est un cours très bas pour une devise assortie de taux d'intérêt aussi élevés »*, remarquait un opérateur. La monnaie britannique figure désormais en queue du peloton des devises dans le SME. Sa marge de fluctuation élargie à 6 % lui autorise, il est vrai, de petits écarts.

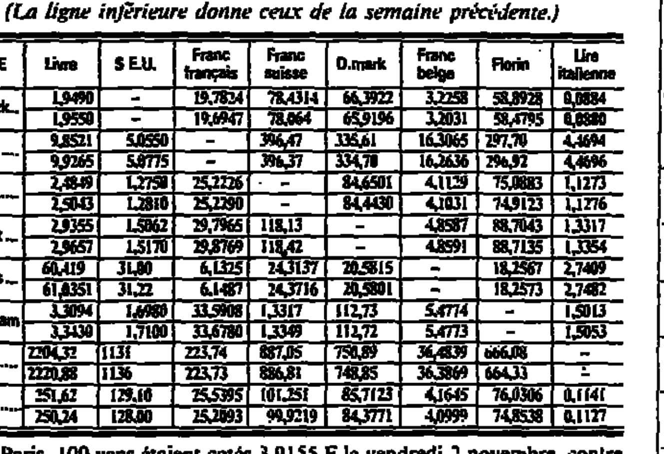
F. L

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 29 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,9490	-	19,7824	78,4314	66,3922	3,2258	58,8928	0,0884
	1,9550	-	19,6947	78,064	65,9196	3,2031	58,4795	0,0880
Paris	9,8521	5,0550	-	396,47	335,61	16,3065	297,70	4,4694
	9,9265	5,0775	-	396,37	334,70	16,2636	296,92	4,4696
Zurich	2,4849	1,2750	25,2226	-	84,6501	4,1129	75,0883	1,1273
	2,5043	1,2810	25,2290	-	84,4430	4,1031	74,9123	1,1276
Francfort	2,9355	1,5062	29,7965	118,13	-	4,8587	88,7043	1,3317
	2,9667	1,5170	29,8769	118,42	-	4,8591	88,7135	1,3354
Bruxelles	60,419	31,00	6,1325	24,3137	20,5815	-	18,2567	2,7409
	61,0351	31,22	6,1487	24,3716	20,5801	-	18,2573	2,7482
Amsterdam	3,3094	1,6980	33,5908	1,3317	112,73	5,4774	-	1,5013
	3,3430	1,7100	33,6780	1,3349	112,72	5,4773	-	1,5053
Milan	2204,32	1131	223,74	887,05	750,89	36,4839	666,08	-
	2220,88	1136	223,73	886,81	748,85	36,3869	664,33	-
Tokyo	251,62	129,10	25,5395	101,251	85,7123	4,1645	76,0306	0,1141
	250,24	128,00	25,2093	99,9219	84,3771	4,0999	74,8538	0,1127

A Paris, 100 yens étaient cotés 3,9155 F le vendredi 2 novembre, contre 3,9667 F *le vendredi 26 octobre.*



MATIÈRES PREMIÈRES

La déprime du zinc

Plus de 27 % de baisse en quatre mois. Les cours du zinc se sont littéralement effondrés pour se stabiliser aujourd'hui à 1 290 dollars la tonne à trois mois. La situation est d'autant plus paradoxale qu'à la fin du premier trimestre le marché s'était subitement emballé. A l'époque, la multiplication des conflits sociaux au Pérou et chez le producteur canadien Cominco avait fait craindre une pénurie de métal. Les utilisateurs manquaient de concentré de zinc,et les stocks détenus dans les entrepôts agréés du London Metal Exchange (LME) ne représentaient que 3,8 semaines de consommation. Résultat, les prix ont grimpé jusqu'à près de 1 900 dollars la tonne.

Situation excédentaire

Aujourd'hui, changement de décor. Le déport (cours du comptant supérieur au terme), qui mesure traditionnellement les anticipations de pénurie, est revenu à zéro alors qu'au mois d'août cet écart dépassait encore les 100 dollars. Une situation normale puisque les réserves ont retrouvé les niveaux de début d'année,soit environ six semaines de consommation.

Dans sa dernière revue mensuelle sur le zinc, publiée début octobre, le courtier américain Shearson Lehman Brothers prévoit que la production mondiale devrait reculer cette année et représenter 5,184 millions de tonnes.

Parallèlement la consommation pourrait diminuer en 1990 pour retomber à 5,176 millions de tonnes, mais repartir à la hausse en 1991 pour atteindre 5,255 millions de tonnes.

Au lieu de la pénurie attendue, c'est donc une situation excédentaire qui se profile à l'horizon. Déjà au mois de juillet, alors que les cours restaient fermes aux alentours de 1 800 dollars la tonne, le courtier londonien Rudolf Wolff avait prévenu la profession d'une possible correction à la baisse, estimant notamment que l'offre et la demande de zinc seraient équilibrées en 1990.

Débouchés restreints

La crise du Golfe a également joué un rôle déstabilisateur sur ce marché. Au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak, le métal a, dans un premier temps, bénéficié du transfert de liquidités de certains institutionnels comme les fonds d'investissement américain effrayés par la chute des marchés boursiers. Une vague spéculative a notamment déferlé sur le marché des options de zinc, tirant de ce fait les cours du métal disponible vers le haut. Certains producteurs. l'allemand Metallgeselschaft, entre autres, n'ont à ce moment pas hésité à utiliser les options pour valoriser leurs stocks.

L'imminence d'un conflit armé laissait, en outre, entrevoir un rebond de la demande puisque les douilles des cartouches sont faites en laiton, un alliage de cuivre et de zinc. Mais l'enlisement diplomatique a révélé un autre paysage. Le ralentissement de la croissance économique, dont les prémices s'étaient fait sentir bien avant la crise, est devenu une réalité. Or comme le cuivre, le zinc est une matière première industrielle par excellence.

Fortement lié au secteur automobile et au bâtiment, le zinc voit aujourd'hui, avec une conjoncture moins favorable, ses débouchés se restreindre. La galvanisation des tôles destinées à l'automobile représente 46 % des usages du métal. Mais il apparaît acquis que les constructeurs sont entrés dans une période de vaches maigres.

Du fait de cette dépendance vis-à-vis du secteur automobile, le zinc est, de plus, très sensible au renchérissement du prix du pétrole brut. Un baril à 50 dollars lui serait certainement néfaste. Même scénario dans la construction, où le métal est utilisé dans la courverture. La crise de l'immobilier au Japon, qui vient s'ajouter aux reculs des dépenses de construction aux Etats-Unis, réduit incontestablement ses perspectives d'utilisation.

ROBERT RÉGUER

□ **Le NYMEX pourrait fermer en cas de guerre dans le Golfe.** – La Commodity Futures Trading Commission (CFTC), l'organisme de contrôle des marchés à terme américains, n'exclut pas l'éventualité d'imposer la fermeture du New York Mercantile Exchange (NYMEX), le plus important marché à terme de pétrole dans le monde, en cas de conflit armé dans le Golfe. Cette mesure serait destinée à eviter une trop forte volatilité des cours de l'or noir. Les responsables du NYMEX, pour leur part, estiment que cette fermeture aurait des effets désastreux sur les autres marchés financiers et soulignent le rôle de couverture que joue leur marché. De l'autre côté de l'Atlantique, à Londres, les responsables de l'International Petroleum Exchange (IPE) ont fait savoir que le gouvernement britannique n'avait pas demandé la fermeture du marché en cas de guerre contre l'Irak.

PRODUITS	COURS DU 2-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 339 (– 55) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 710 (– 77) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 400 (– 300) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	298 (– 1,8) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	569 (+ 9) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 147 (– 71) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	265,2 (+ 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	230,2 (+ 2,6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	180,2 (+ 0,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Double surprise

La semaine de la Toussaint promettait d'être calme, la plupart des opérateurs s'apprêtaient à faire le pont, sinon matériellement, du moins moralement, mais les événements en ont disposé autrement.

Sans doute, la Réserve fédérale des Etats-Unis a-t-elle abaissé d'un quart de point le niveau de ses interventions, mais on s'y attendait après le compromis sur la réduction du déficit budgétaire. Les deux vraies surprises sont venues de la Banque de France et de la Bundesbank. La première, inopinément, a diminué d'un quart de point ses taux directeurs, les ramenant de 9,50 % à 9,25 % pour ses adjudications sur appels d'offres et de 10,25 % à 10 % pour ses pensions de cinq à dix jours. La deuxième, loin d'être influencée par l'assouplissement du crédit à l'étranger, a relevé jeudi 1er novembre son taux lombard de 8 % à 8,50 %.

Aux Etats-Unis, c'est sans surprise que les autorités monétaires ont ramené de 8 % à 7,75 % le niveau de ses interventions, c'est-à-dire le taux auquel la Réserve fédérale alimente le marché en liquidités par l'intermédiaire des Federal Funds. Le président de l'institution, M. Alan Greenspan, avait indiqué qu'il ferait un «geste» si la Maison Blanche et le Congrès parvenaient à s'entendre sur une diminution du déficit budgétaire. En conséquence, au lendemain du compromis, la FED s'est exécutée, mais avec un enthousiasme diminué, et en se contentant d'un quart de point de baisse, alors que le président Bush aurait bien voulu trois quarts de point ou même un point entier.

On comprend la prudence des autorités monétaires américaines, soucieuses de ne pas donner aux milieux économiques et financiers l'impression de donner dans le laxisme.

Opération de refinancement

Depuis le début de 1989, le taux des Federal Funds, c'est-à-dire du marché interbancaire est revenu d'un peu plus de 10 % à 7,75 %, ce qui a ramené les taux réels américains, hors inflation, à un niveau bien inférieur à celui des partenaires des Etats-Unis. Ce n'est pas une situation très agréable pour les prêteurs étrangers, surtout au moment où le Trésor va lancer une opération trimestrielle de refinancement d'un montant record de 33,75 milliards de dollars.

A Paris, donc, ce fut la surprise. On se rappelle que, à la fin du mois de juillet dernier, une décision d'abaisser les taux directeurs de la Banque de France était imminente, selon les vœux de M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* daté 29-30 juillet 1990). Ces derniers n'avaient pu être exaucés auparavant en raison des contraintes exercées sur le système monétaire européen par le niveau élevé des taux d'intérêt italiens et surtout espagnols. L'invasion du Koweït par l'Irak était venues tout remettre en question. Cette fois-ci, c'est parce qu'elle a *« constaté la fermeté du franc sur les marchés des changes »* et l'évolution satisfaisante de *« la croissance des agrégats monétaires »* que la Banque de France a pris sa décision.

En fait, cette décision, de nature à combler d'aise M. Bérégovoy, a été motivée par le désir d'alléger les charges des entreprises, notamment les PME, dont certaines commencent à souffrir du ralentissement de la croissance et du niveau trop élevé des taux d'intérêt réels, hors inflation. Certes, la diminution des réserves obligatoires des banques, acquise le 16 octobre pour 26 milliards de francs sur un total de 80 milliards de francs, et qui procure aux banques 2,6 milliards de francs de résultats d'exploitation supplémentaires, a-t-elle permis aux établissements d'abaisser leur taux de base (TBB) antérieurement de 10,50 % et réduit de 0,25 % par la BNP et le CIC, de 0,20 point par le Crédit agricole et la Banque populaire, et de 0,15 point pour les autres (Crédit lyonnais, Société générale, CCF, etc.).

Mais on sait que le taux de base ne régit que 20 % environ des crédits accordés par les établissements, le reste, c'est-à-dire l'essentiel, étant gouverné par les taux du marché interbancaire. Or, les rendements de ce marché, contrairement à l'activité de la Banque de France et du Trésor, qui tablaient en baisse, se sont tendus, par l'effet d'une mécanique diabolique. Les prêteurs sur ce marché ont fait valoir que les banques emprunteuses, par suite de l'allégement des réserves sur leurs dépôts, pouvaient accorder une rémunération supplémentaire sur ces dépôts (certificats négociables notamment), et ont cofisqué à leur profit cet allégement, de l'ordre de 0,20 %, ce qui a fait monter d'autant les taux.

Pour obtenir une diminution réelle du coût du crédit, il fallait faire baisser le niveau général des rendements à court terme sur la place de Paris, ce qui contraignait, pratiquement, les banques à réduire davantage leur taux de base. On sait que les réticences des établissements à aller plus loin dans la baisse, malgré la diminution des réserves arrachées par la Rue de Bercy à une Banque de France peu disposée à le faire, étaient dues au fait que la hausse des taux depuis le mois d'août aurait justifié un relèvement du taux de base bancaire. Cette fois-ci, les banques devront s'exécuter, puisque le coût de leurs ressources va diminuer, comme le laissait entendre, il y a une quinzaine de jours, M. Michel Pébereau, président du Crédit commercial de France. Vendredi 2 novembre, seul le Crédit lyonnais avait fait état d'une baisse, de 0,20 point, de son TBB.

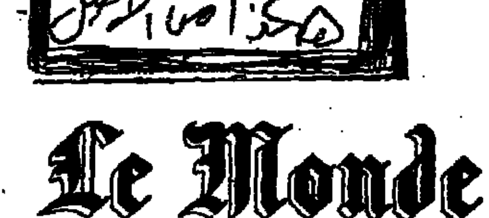
Crainte d'un regain de tension

Les réactions des marchés à la décision de la Banque de France ont été immédiates. Les cours des actions à la Bourse de Paris ont monté de près de 2 %, et ceux du MATIF, qui étant retombé en dessous de 98 sur l'échéance décembre, ont immédiatement rebondi à près de 98,40. Mais sur les taux à long terme, on ne s'attend guère à une diminution sensible des rendements, en raison des hypothèques qui planent sur le marché, non seulement la crise du Golfe mais aussi la crainte d'un regain de tension sur les taux allemands, tant les besoins de financement de l'Allemagne réunifiée sont importants, pour reconstruire l'ancienne RDA. Ainsi, le rendement de l'OAT deix ans n'est revenu que de 10,32 % à 10,26 %.

La décision prise jeudi par l'institut d'émission allemand d'augmenter le taux du lombard (avances sur titres) et les relèvements des taux d'escompte intervenus aux Pays-Bas et en Belgique ne prédiposent d'ailleurs pas trop les marchés européens à aller dans le sens de la baisse des taux, même si les responsables de la Bundesbank ont justifié leur action par des motivations purement techniques. D'ailleurs, les taux, que ce soit en France ou en Allemagne, n'ont pratiquement pas bougé après la réunion de la Bundesbank.

Sur le marché obligataire français, aucune émission n'était prévue cette semaine, coupée par la Toussaint, comme nous l'avons vu. Plusieurs emprunts de banques étaient dans le circuit pour la semaine suivante. Mais l'abaissement du taux directeur de la Banque de France, la légère diminution des rendements qui en a résulté et le léger regain d'optimisme qui s'est manifesté sur le marché, ont incité les banques à se lancer sans attendre. C'est ainsi que le Crédit Lyonnais a appelé 1 milliard de francs sur dix ans à 10,60 % nominal et 10,67 % en rendement réel. De son côté, la BNP a émis pour 1 milliard de francs de titres subordonnés remboursables (TSR) à 10,65 % nominal et 10,67 % réel, la Société générale demandant 200 millions de francs pour son compte. Tous ces emprunts sont destinés aux réseaux des établissements.

FRANÇOIS RENARD



Le Monde

Ayant racheté les droits de trafic de PanAm

Lufthansa ouvre des liaisons régulières avec Berlin

BERLIN

de notre envoyé spécial

Le dimanche 28 octobre aura été pour M. Heinz Ruhnau, PDG de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, *« le jour le plus important de l'histoire de la Lufthansa depuis 1945 »*. Il venait de descendre, avec quelques invités, de l'Airbus A 310 qui venait d'effectuer le premier vol régulier de sa compagnie entre Cologne et l'aéroport de Berlin-Tegel.

Pour ce social-démocrate de la vieille école, ancien secrétaire d'Etat du chancelier Helmut Schmidt, l'interdiction faite aux compagnies aériennes, autres que celles relevant des puissances alliées de la seconde guerre mondiale, de desservir Berlin était une véritable blessure. Avec la souveraineté pleine et entière, recouvrée le 3 octobre dernier par l'Allemagne unifiée, ce bannissement prenait fin.

M. Heinz Ruhnau a profité des difficultés de la compagnie américaine PanAm, principal transporteur entre les villes d'Allemagne de l'Ouest et Berlin, pour lui racheter ses droits de trafic. Le prix de cette transaction, 150 millions de dollars (750 millions de francs), est, selon les spécialistes, si élevé que l'on peut parler d'un «prix politique».

Aéroports déficients

Ce sont toujours des appareils de PanAm qui volent, mais sous un numéro de vol Lufthansa, qui assume les profits et les risques de l'entreprise. Cela ne va pas sans quelques frictions : dimanche, treize pilotes de PanAm sont brusquement « tombés malades », provoquant l'annulation ou le retard de plusieurs vols pour protester contre le fait que le contrat entre PanAm et Lufthansa ne prévoit pas la reprise automatique des pilotes.

A ces difficultés, s'ajoutent les problèmes liés aux déficiences des aéroports existant à Berlin. Tegel, maintenant réservé aux vols intérieurs allemands, est situé trop prêt des zones peuplées, ce qui empêche l'augmentation du trafic. Schönefeld, aéroport international de l'ex-RDA, est confronté à un autre problème : la pollution en profondeur des sols causée par une exploitation négligeant totalement l'évacuation des résidus d'huile et de kérosène. Un conflit se dessine entre le Sénat de Berlin et la holding gérant les aéroports berlinois pour savoir qui supportera les charges de la dépollution.

LUC ROSENZWEIG

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 novembre 1990 a été tiré à 490 294 exemplaires.

Les privatisations en Europe de l'Est

Volkswagen l'emporterait sur Renault pour la reprise de Skoda

L'accord de partenariat entre Volkswagen et le constructeur automobile tchécoslovaque Skoda est pratiquement conclu, mais il ne serait officiellement annoncé qu'en décembre, indique-t-on de source gouvernementale à Prague. Le groupe français Renault associé à son partenaire suédois Volvo n'aurait pas obtenu la préférence du constructeur automobile et le gouvernement de Prague respecterait ce choix.

Renault a proposé à Skoda d'investir quelque 13 milliards de francs entre 1991 et 1999, dont la plus grande partie avant 1995, en échange d'une *« forte minorité »* dans le capital de la future société mixte. Volkswagen qui s'y est pris plus tôt et qui a su séduire directement les dirigeants de Skoda, a offert d'investir quelque 7 milliards de deutschemarks (environ 23 milliards de francs) en cinq ou six ans, avec l'intention d'obtenir progressivement une participation majoritaire.

Le ministre tchécoslovaque de l'économie, M. Vladimir Dlouhy, doit se rendre la semaine prochaine à Paris pour expliquer la position tchécoslovaque et faire d'autres propositions de coopération à la France, notamment dans le domaine du nucléaire. – *(AFP.)*

Au nom de leur principe d'autonomie

Les Verts ne donneront pas de consigne de vote contre le Front national

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Il n'a manqué que neuf voix, sur plus de deux mille votants, vendredi 2 novembre, à Strasbourg, pour que la motion de M. Antoine Waechter – « L'écologie : une philosophie du partage » (*le Monde* du 2 novembre) – obtienne la majorité absolue, au deuxième tour de scrutin, devant l'assemblée générale des Verts. Le chef de file du mouvement écologiste a, en effet, obtenu 49,58 % des suffrages, contre 29,98 % à la motion défendue par M. Yves Cochet, député européen, 15,12 % à la motion « Fil vert » signée par de nombreux militants de l'Ile-de-France, et 5,32 % à l'autre motion « Fil vert » conduite par M. François Degans.

Ce léger recul, par rapport à l'an dernier, où l'actuelle direction des Verts avait recueilli 54 % des voix, ne saurait toutefois être interprétée comme une remise en cause de la ligne de stricte autonomie défendue par M. Waechter, dans la mesure où la seconde motion « Fil vert », celle de M. Degans, se recommande également de cette attitude.

En dépit de l'incapacité des Verts à sortir de leur culture « environnementaliste », de la stagnation de leurs effectifs (cinq mille adhérents) et de leurs difficultés à tenir leur rang de « quatrième force politique », l'assemblée de Strasbourg a, en réalité, consacré une parfaite stabilité des rapports de forces internes.

M. Antoine Waechter, que le débat sur les motions d'orientation n'intéresse pas, a d'ailleurs pu trouver d'autres motifs de satisfaction dans l'adoption, franche et massive, d'une motion d'ordre portant sur l'attitude à tenir face au Front national.

« Une démocratie à la carte »

Présenté au début de l'assemblée générale afin que celle-ci puisse *« parler sereinement d'autre chose* [que du FN] *et notamment d'écologie »*, ce texte a permis d'évacuer une question jugée *« purement médiatique »* par la plupart des écologistes, mais qui occupe tout de même leurs débats internes depuis près de six mois.

Ainsi, donc, par mille trois cent trente-cinq voix contre sept cent vingt-huit, les Verts ont estimé qu'ils doivent se maintenir au second tour d'une élection, même si un candidat du Front national est également présent. Et par mille quatre cent soixante et une voix contre six cent quarante et une, ils ont jugé que, dans le cas de figure où le candidat du Front national pourrait rester présent au second tour d'une élection mais non celui des Verts, celui-ci n'a pas à donner de consigne de vote.

L'affaire devrait donc être entendue : les Verts ne sont nullement responsables de la montée du Front national, ils sont favorables au mode de scrutin proportionnel, quels qu'en puissent être les résultats, et toute dérogation à ce principe reviendrait à *« justifier le scrutin majoritaire et l'application d'une démocratie à la carte »*. *« Entrer dans un système d'alliance anti-Le Pen, c'est admettre que ce qui nous oppose aux autres forces politiques est moindre que ce qui nous oppose à Le Pen »*, affirme même la motion défendue par M. Antoine Waechter.

Mais qu'on ne dresse pas pour autant de faux procès aux Verts, puisqu'ils affirment être la seule alternative à l'extrême droite : *« Demain, une partie importante du débat politique se structurera autour de deux valeurs, le national-égoïsme (...) et la solidarité planétaire associée à la volonté de donner des limites à l'expansion humaine »*, précise encore la motion majoritaire.

M. Cochet : « une erreur »

Au grand dam de quelques anciens militants socialistes passés dans leurs rangs, les Verts ont donc tranché de cette façon la question de tactique électorale que leur avait posée, au mois de juin dernier, l'un des animateurs de la minorité du mouvement, M. Yves Cochet. Ce dernier, cependant, ne désarme pas. *« Nos militants ont besoin de gagner en maturité »*, affirme-t-il. Considérant ce vote comme *« une erreur »*, il compte reprendre l'offensive par le biais d'un référendum interne au mouvement.

JEAN-LOUIS SAUX

De Bordeaux à Leipzig

Vingt villes créent le club des eurométropoles

BORDEAUX

de notre correspondante

Eurométropoles, un club fermé de villes européennes, s'est constitué à Bordeaux le 26 octobre. Il associe des partenaires, universitaires et économiques, en particulier des chambres de commerce et d'industrie, des ports et des aéroports, ainsi que des élus municipaux. Ce club s'est fixé pour mission de *« faciliter l'échange d'informations et d'expériences, d'études et d'expertises »* et de *« susciter des actions communes bi ou multilatérales, intra ou extra européennes »* dans trois domaines : industrie et activités tertiaires, universités et recherche, transports et communications.

Les partenaires ont expliqué à Bordeaux qu'ils étaient *« en phase d'identification »*, mais qu'en aucun cas ils ne constitueraient un *« club d'admiration mutuelle »*. L'expression est de M. Jacques Chaban-Delmas. Le député et maire de Bordeaux a imposé *in extremis* l'adhésion à ce nouveau réseau de la ville de Toulouse.

Dans un premier temps en effet, la voisine et rivale de Bordeaux avait été écartée du cercle. Le club des Eurométropoles accueille donc finalement vingt villes. Elles s'échelonnent pour la plupart le long de l'axe lotharingien et de l'arc méditerranéen. Il s'agit d'Anvers, Birmingham, Rotterdam, Amsterdam, Glasgow, Manchester, Francfort, Stuttgart, Munich, Hambourg, Leipzig, Milan, Turin, Barcelone, Porto, Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux et Toulouse. *« Il ne faut voir dans la naissance de ce nouveau club ni fâcheux désordre ni absurde concurrence avec le club des Eurocités »*, ont pris la précaution de préciser les élus présents parmi lesquels MM. Chaban-Delmas, Mauroy (Lille), Noir (Lyon) et Vigouroux (Marseille).

GINETTE DE MATHA

□ **FO appelle à une grève nationale le 14 novembre contre la contribution sociale.** – M. Marc Blondel, *secrétaire général de FO*, a annoncé, le 2 novembre à Nevers, que sa confédération lançait un mot d'ordre de grève nationale pour le 14 novembre afin de protester contre la contribution sociale généralisée (CSG). Le débat parlementaire sur le projet gouvernemental commencera le 15 novembre à l'Assemblée nationale. Au congrès de l'union départementale de la Nièvre, M. Blondel a affirmé qu'il y a *« danger à amorcer une fiscalité même partielle de la Sécurité sociale »*. *« Michel Rocard désocialise la dernière structure sociale du pays*, a-t-il ajouté. *J'aurais mieux aimé que ce ne soit pas un gouvernement de gauche qui joue à ce petit jeu. »*

CHAMPIONNAT DU MONDE
NEW-YORK-LYON 1990

Dixième partie : nulle

Karpov passe à la Pétroff

De la dixième partie jouée vendredi 2 novembre on ne retiendra que deux choses. Premièrement, qu'elle s'apparente à une nulle « de salon », les deux joueurs signant, sur proposition de Kasparov, l'armistice au bout de 18 coups seulement (ils n'ont au cours de tous leurs précédents matches, fait qu'une seule partie plus courte, la 28e, en 1984 à Moscou : une nulle en 13 coups).

Deuxièmement, que Karpov a changé à son tour de défense en passant à la Pétroff qu'il avait utilisée d'ailleurs pour la première fois contre Kasparov dans la partie précitée. Cette défense, très solide, a été jouée six fois en tout par les deux champions, résultat : cinq fois par Karpov, une fois par Kasparov, cinq nulles et une défaite pour Karpov, la fameuse 48e et dernière partie du match « avorté » de 1984.

Toujours à égalité (5-5), Kasparov et Karpov joueraient lundi 5 novembre la onzième partie, l'avant-dernière à New-York.

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV

Dixième partie
Défense Pétroff

1. é4(1)	é5(0)	10. Dé4+(26)	Dé7(18)
2. Cf3	Cf6	11. Fg5(63)	f6(29)
3. d4	éxd4	12. Fd2(63)	Fd7(29)
4. é5	Cé4	13. 0-0-0(73)	Dxé4(39)
5. Dxd4(6)	d5(4)	14. Cxé4(73)	Fé7(73)
6. éxd6	Cxd6	15. g4	a6
7. Cç3(14)	Cç6(7)	16. Fç4(81)	Cé6(95)
8. Df4	Cé5	17. Cxd6+(81)	Fxd6(95)
9. Fb5	Fd6	18. Té1+(97)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

TENNIS : l'Open de Paris

La défaite des sans-grade

Guillaume Raoux, le dernier Français en lice en quarts de finale du tournoi de Bercy, a été éliminé vendredi 2 novembre par l'Espagnol Sergi Bruguera 4-6, 6-1, 6-3. Dans les trois autres rencontres du jour, les favoris se sont également imposés. Boris Becker et Stefan Edberg se sont débarrassés sans mal de Michaël Stich et Jacob Hlasek tandis que Jonas Svensson venait à bout d'Emilio Sanchez.

Ça ne pouvait pas éternellement durer. Il fallait bien qu'un jour, ce tournoi un peu fou finisse par retrouver un semblant de sens de la hiérarchie, que les têtes de série cessent de tomber face à d'illustres inconnus tout droit sortis des qualifications. Ne serait-ce que pour justifier l'existence du fameux classement ATP.

On s'était pris à croire en Jacob Hlasek, ce grand garçon blond venu de Zurich, aussi expressif qu'un coffre de banque, tombeur coup sur coup de John McEnroe et de Goran Ivanisevic, deux des favoris du tournoi. Mais face à Stefan Edberg, le numéro un mondial, il n'est même pas parvenu à faire illusion lorsque, mené un set à zéro, il s'est emparé du service de son adversaire. Sans forcer, le Suédois a comblé son handicap pour s'imposer finalement 6-3, 6-4. On donnait quelques chances à Emilio Sanchez. Certes, l'Espagnol était un spécialiste de la terre battue, mais il avait montré de surprenantes qualités d'attaquant. Jonas Svensson, vainqueur surprise d'Ivan Lendl au tour précédent, n'a dû batailler qu'un set pour mettre fin au fol espoir du tombeur de Guy Forget.

Même sur Michaël Stich, quelques rares kamikazes étaient prêts à parier. N'avait-il pas réussi à vaincre trois joueurs classés dans les trente meilleurs mondiaux, Horst Skoff, Andreï Chesnokov et Brad Gilbert, grâce à des enchaînements service-volée aussi efficaces qu'ennuyeux ? Boris Becker s'est chargé de le remettre à sa vraie place, la 67e mondiale, et de lui rappeler en deux petits sets que s'il avait dû disputer les qualifications pour entrer dans le tournoi, ce n'était peut-être pas tout à fait par hasard.

Fin de rêve pour Raoux

Mais c'est surtout pour Guillaume Raoux que tout le central de Bercy tremblait. Porteur des derniers espoirs français, incarnation parfaite du petit qui n'avait pas peur des grands, il ne devait, il ne pouvait pas perdre. Pas après que Pete Sempras, le numéro cinq mondial eut dit de lui : *« Il commence à être bien chaud, il peut faire quelque chose de bien, surtout avec l'appui du public »*. Pas avant d'avoir pu se mesurer à Stefan Edberg, le meilleur joueur du monde, son prochain adversaire, pensait-on.

Il lui suffisait de jouer une nouvelle fois en prenant tous les risques, d'oublier l'enjeu et de laisser la pression étouffer son adversaire comme elle avait su si bien le faire aux trois tours précédents, face à Filippini, ou Perez-Roldan, et surtout Sempras. Il lui suffisait de ... Mais pas une fois, il n'a assuré, frappant tous ses retours, jouant chaque coup, même les plus désespérés, au maximum de ses possibilités ; mais le risque ne paie pas toujours. Il a bien cherché à rester concentré, à préparer ce match comme n'importe quel autre, mais, il le dira après la rencontre, *« c'était très dur »* : *« Quand j'allumais la télé, je me voyais jouer. En rentrant chez moi, j'avais vingt messages, et le répondeur bloqué. »*

Sous la pression, c'est donc lui qui a cédé. Quatre double fautes dans le cinquième jeu du dernier set, deux autres dans le neuvième, et le rêve a pris fin. C'est maintenant à Sergi Bruguera et, dans une moindre mesure, à Jonas Svensson, que reviendra le droit de jouer les David contre Goliath en tentant l'impossible, empêcher Stefan Edberg et Boris Becker de se retrouver, comme l'an dernier, en fin de tournoi. Mais vendredi 2 novembre, le temps des illusions a sans doute pris fin au Palais omnisports de Bercy.

NATHANIEL HERZBERG

La vignette automobile sera mise en vente le 17 novembre

La vignette automobile 1991 ne sera mise en vente que le samedi 17 novembre, au lieu du 10 habituellement.

De couleur mauve, elle sera disponible du 17 novembre au dimanche 2 décembre inclus chez les débitants de tabac et du mardi 20 au vendredi 30 novembre inclus dans les recettes locales des impôts.

Les vignettes gratuites (pensionnés, infirmes, VRP, véhicules de plus de vingt-cinq ans) seront délivrées au cours du mois de novembre et en décembre dans toutes les recettes des impôts.

Les propriétaires de véhicules de 5 à 7 CV de moins de cinq ans, qui constituent l'essentiel du parc automobile français, devront débourser cette année en moyenne 437 francs contre 429 francs l'an dernier, soit une hausse de 1,9 %. Dans la moitié des départements, le prix de la vignette restera inchangé. Dans le reste du pays, la hausse moyenne sera de 3 %, toutes catégories confondues.

□ ***Paris-Match* et *le Point* saisis au Liban.** – Les éditions des hebdomadaires *Paris-Match* et *le Point* du vendredi 26 octobre, qui devaient être diffusés au début de la semaine au Liban, ont été saisis par la Sûreté générale libanaise. Cette dernière a fait savoir qu'il s'agissait d'une mesure *« de gel »*, *« dans l'attente d'une autorisation des autorités supérieures »* et non d'une *« interdiction »*. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : assassinat de l'ambassadeur d'Italie.** – L'ambassadeur d'Italie en Côte-d'Ivoire a été abattu vendredi soir 2 novembre dans un restaurant d'Abidjan. Des individus armés ont fait irruption dans un restaurant du quartier de Treichville et ouvert le feu sur les convives. Le diplomate, M. Daniele Occhipingi, quarante-neuf ans, a été touché à l'épaule mais n'a pu être transporté immédiatement à l'hôpital. Il a succombé à une hémorragie.

□ **RWANDA : mort au combat du chef des rebelles.** – Le commandant Fred Rwigyema, chef des rebelles qui ont envahi le Rwanda le 1er octobre, est mort en combattant au deuxième jour de l'invasion, a-t-on appris, samedi 3 novembre, de source gouvernementale ougandaise. D'origine rwandaise, il avait émigré en Ouganda alors qu'il était encore enfant et il était devenu numéro deux de l'armée nationale de l'Ouganda après avoir aidé M. Yoweri Museveni à prendre le pouvoir en janvier 1986. Nommé vice-ministre de la défense, il avait, ensuite, été limogé. – *(Reuter.)*

□ **Hommage à Manuel Azana.** – De concert avec le CNRS, la ville de Montauban organise, du 2 au 5 novembre, un hommage à Manuel Azana, le président de la deuxième République espagnole, qui y est mort en exil et y a été inhumé. Plusieurs conférences, rencontres, expositions ont lieu à cette occasion. M. Jorge Semprun, ministre espagnol de la culture, et M. Lionel Jospin participeront à la journée commémorative prévue le dimanche 4 novembre.